Le Courrier d'Algérie
L'INFORMATION AU QUOTIDIEN
Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro
Vendredi 27 - samedi 28 novembre 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6909 - 23e année

DROITS DE L'HOMME

Le président Tebboune institue un prix

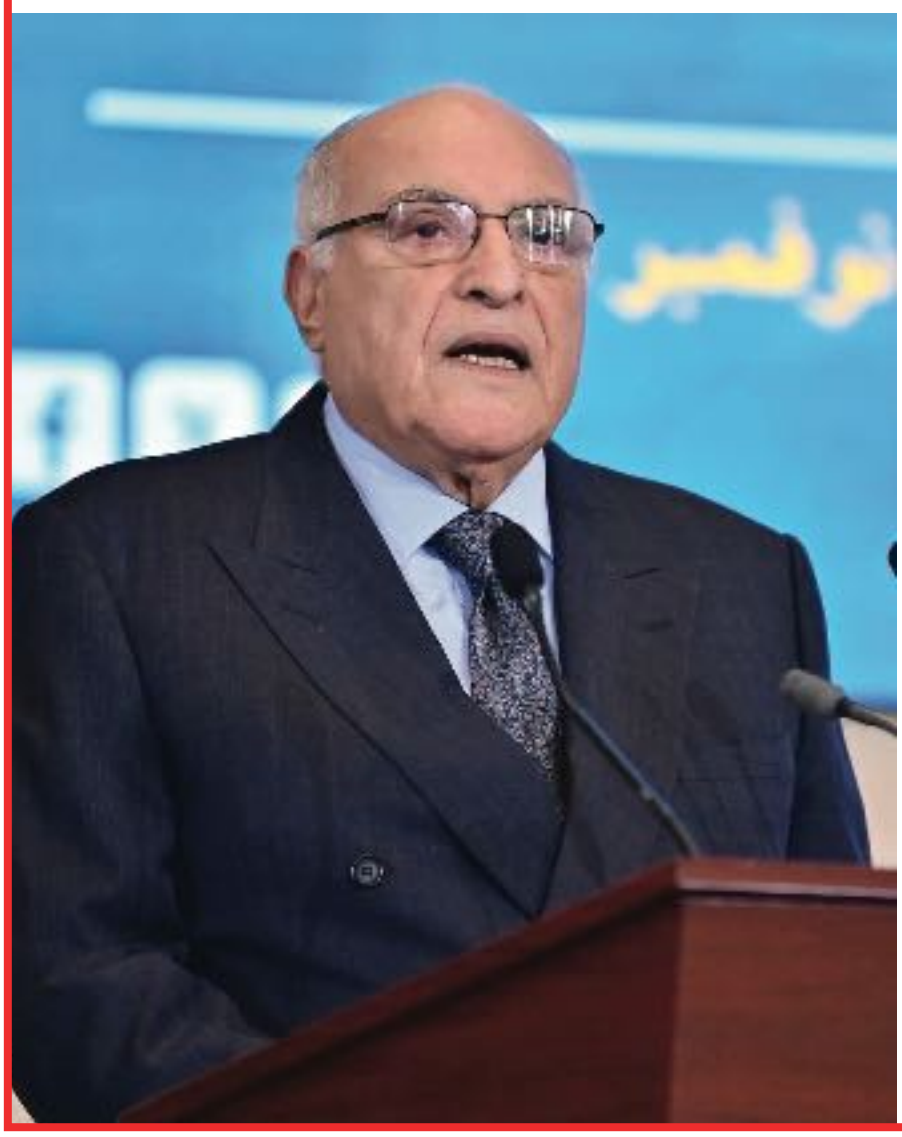
P 24

DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU DE BLANCHIMENT DES REVENUS DE LA DROGUE

Près de deux millions USD transférés vers les Émirats arabes unis

P 6

ATTAF A RÉVÉLÉ QUE NOTRE AGENT CONSULAIRE EN DÉTENTION EN FRANCE A SUBI DES MAUVAIS TRAITEMENTS



Ph: DR

« J'ai le rapport du CGLPL »

L'affaire de l'agent consulaire algérien en détention en France, l'accord d'association avec l'UE, les derniers développements dangereux au Sahel, au Moyen-Orient, les questions sahraouie et palestinienne, le chef de la diplomatie nationale a tout déballé jeudi.

ACCORD D'ASSOCIATION AVEC L'UE

« C'est inconcevable, il faut réviser »

ALLIANCE AZAWAD - JNIM

« S'allier avec les terroristes est grave et inacceptable »

LIRE EN PAGES 2 & 3

PLUS DE 24 MILLIONS D'ÉLECTEURS APPELÉS À CHOISIR, AUJOURD'HUI, LEURS REPRÉSENTANTS DANS LES APC/APW

« Je suis citoyen, j'élis mes représentants »

Ce scrutin constitue une étape importante de la vie démocratique locale, les citoyens étant appelés à choisir les représentants qui auront la responsabilité de gérer les affaires de leurs communes et de leurs wilayas durant le prochain mandat.

P 4



L'ÉDITO

On vote !

Près de trois mois se sont écoulés depuis que le président de la République a convoqué le corps électoral. Plusieurs phases se sont succédées. Du retrait des formulaires de candidatures et de parrainages jusqu'au début de la campagne électorale en passant par le dépôt des dossiers et les créneaux d'intervention des candidats dans les médias audiovisuels. Depuis trois jours c'est le silence électoral. Aujourd'hui, c'est le moment de vérité. Place aux urnes ! L'électeur est seul maître de son choix. Les représentants des candidats seront assis dans un coin du bureau de vote pour surveiller la régularité du scrutin. En vérité, ils ne se priveront pas de scruter aussi, si tant est qu'ils pourront le faire, les intentions de vote des uns et des autres. En essayant de décrypter des attitudes, un sourire, de l'électeur qui, aujourd'hui trône dans toute sa splendeur. Près de 650.000 nouveaux électeurs sont venus s'ajouter cette année. Ce qui au total donne le chiffre de plus de 24 millions d'électeurs qui choisiront, en toute indépendance, leurs candidats. Ils choisiront, parmi plus de 162 000 candidats, leurs prochains élus locaux qui les représenteront dans la gestion de leur commune ou de leur wilaya. C'est le jour, aussi, il faut le dire, où l'élu ressent la véritable importance de l'électeur/l'électrice. L'idéal serait qu'il n'oublie pas ce ressenti durant les cinq années que dure le mandat. Il y a de fortes chances que cette année, la relation élu électeur sera bien meilleure que par le passé. Pourquoi ? D'abord parce que plus de la moitié des candidats ont moins de 40 ans. Ensuite, près de 79.000 candidats sont des universitaires. Que la malédiction de la « chkara » a été écartée. C'est l'État qui finance les jeunes candidats indépendants. Quant aux autres relevant des partis, aucun don de personnes morales n'est accepté. Ni les dons venant de l'étranger. C'est strictement bien encadré. Il ne faut pas oublier, non plus, que des candidatures ont été rejetées pour diverses raisons. En général, donc, ce sont des candidats qui viennent avec un esprit sain et beaucoup de compétence à mettre au service de leur communes et de leurs compatriotes. Dans l'absolu, ils ont, cette fois plus que pour les précédentes, droit à la confiance de l'électeur. Mention spéciale pour les femmes qui ont eu le mérite de se porter candidates. Elles sont près de 20.000 et représentent près de 12% de l'ensemble des candidats. Notre grand et beau pays mérite plus. N'oubliez pas mesdames que vous serez suivies de près par l'Algérie toute entière. De votre exemplarité dépendra l'avenir de la femme algérienne en politique. Nos traditions sont ce qu'elles sont mais il y a des causes qui peuvent les faire progresser comme la participation de la femme algérienne durant la guerre de libération nationale. On peut même s'avancer et dire que vous avez une responsabilité historique sur ce plan. En plus du développement de votre commune ou de votre Wilaya. Aujourd'hui, beaucoup de choses ont changé dans notre pays. C'est au tour des institutions locales !

Zouhir Mebarki

ATTAF A FAIT ÉTAT DE SEULEMENT 17 MILLIARDS USD D'INVESTISSEMENTS DE L'UE EN ALGÉRIE EN 20 ANS :

« C'est inconcevable, il faut réviser l'accord »

Dans la partie consacrée à la relation de l'Algérie avec la rive nord de la Méditerranée, lors de sa conférence de presse animée, ce jeudi, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a exposé des éléments de l'évaluation objective qui a conduit, a-t-il rappelé, le président Abdelmadjid Tebboune à conclure à l'impératif de réviser l'Accord d'association avec l'Union européenne (UE), « afin qu'il réalise sa raison d'être : l'avènement d'un partenariat équilibré préservant le droit de chacun au développement, fondé sur l'intérêt partagé et le respect mutuel ».



Ph : DR

Au centre de cette évaluation, il y a le fait que certaines dispositions et clauses de l'Accord ne sont plus en adéquation avec la nouvelle réalité économique de notre pays, ni avec ses ambitions de diversification de ses exportations. Cette nouvelle réalité découle des « transformations structurelles profondes opérées dans l'architecture de l'économie algérienne, devenue aujourd'hui plus diversifiée ». Question que Attaf estime pleinement fondée : « un accord de partenariat conclu dans un contexte économique déterminé peut-il demeurer valable après 20 ans, à l'ombre des transformations économiques profondes vécues par l'une de ses parties ? » Les chiffres cités par Ahmed Attaf sont particulièrement éloquents. « Le volume global des investissements européens en Algérie depuis l'entrée en vigueur de l'Accord en 2005 n'ait pas dépassé 17 milliards de dollars, alors que le volume du commerce bilatéral a dépassé les 1 000 milliards de dollars — 1 063 milliards de dollars très précisément », c'est « devenu inadmissible et inconcevable », estime Ahmed Attaf qui en tire pour conséquence l'exigence d'une pause et d'un réexamen dans les relations économiques.

« L'exemple le plus éclatant — et c'est un exemple parmi des dizaines, pour ne pas dire des centaines — est celui des mesures européennes entrées en vigueur en juillet dernier concernant la restriction de l'importation de certains produits sidérurgiques », ajoute le ministre. De quoi s'agit-il ? « Il a été fixé pour l'Algérie un quota de 66 000 tonnes, alors que ses exportations et sa part de marché avaient dépassé 630 000 tonnes au cours de l'année 2025. Nos exportations actuelles ne représentent plus que 10 % de nos exportations de 2025 », explique-t-il. Conséquence direct et brutal de cette mesure unilatérale : les exportations algériennes ont accusé un recul de plus de 80 % au cours des quatre derniers mois ; le recul a même atteint, au cours du mois d'octobre écoulé, 99,76 % par rapport au même mois de 2025, fait savoir Ahmed Attaf. « Cette restriction n'est qu'une illustration qui s'applique également à nos exportations de ciment, de produits agroalimentaires, de produits halieutiques, de produits agricoles et d'autres exportations nouvelles de notre pays », précise-t-il. Auparavant, Ahmed Attaf avait décrit le contexte : « L'Union européenne est le principal partenaire commercial de l'Algérie, représentant près de la moitié de notre commerce extérieur » et « si les crises dans nos espaces arabe, maghrébin et africain sont dominées par l'aspect sécuritaire, nos relations avec la rive nord de la Méditerranée revêtent, elles aussi, une importance stratégique particulière dont le pivot réside dans les relations économiques, eu égard à l'interconnexion entre l'Algérie et l'Union européenne. L'Algérie considère l'espace méditerranéen comme un espace au service des intérêts partagés et de la coopération, et non comme une scène pour imposer des orientations unilatérales ou faire prévaloir les intérêts d'une partie au détriment de l'autre ».

Attaf a dit ce que veut l'Algérie avec l'UE : « un partenariat équilibré, réalisant les intérêts réciproques, un partenariat fondé sur l'égalité et le respect mutuel, permettant à chaque partie de bénéficier réellement des avantages offerts par l'Accord d'association » ; et, ce que l'Algérie refuse catégoriquement : « que ce partenariat se transforme en instrument de pression, de marchandage ou d'ingérence dans les choix souverains de notre pays ou dans la nature de ses relations avec ses autres partenaires ». C'est au Conseil d'association Algérie-UE, qui demeure sans réunion depuis 2020 -et c'est inacceptable, a souligné Ahmed Attaf- à régler toutes ces questions.

M'hamed Rebah

LE BLÉ FRANÇAIS EST-IL BOYCOTTÉ ?

L'Algérie s'oriente vers des marchés plus compétitifs

Ahmed Attaf a rappelé que les relations économiques avec la France ne sont pas liées à des orientations politiques. Mais, l'Algérie a entrepris de diversifier son partenariat avec d'autres pays européens au vu de leurs conditions commerciales "plus acceptables et plus rentables par rapport à celles imposées par la France". Autrement dit, l'Algérie ne boycotte pas les produits français comme cela se disait dans les milieux médiatiques et politiques de l'Hexagone. "L'Algérie est disposée à aller au Conseil d'association et à aborder tout ce qui s'apparente à des fuites médiatiques des autorités françaises", tout en relevant "l'absence de volonté de la partie française d'entreprendre cette démarche", a affirmé Ahmed Attaf. Il rappelle, là aussi, que « le Conseil d'association constitue le seul cadre institutionnel permettant d'échanger sur les griefs pouvant surgir entre les parties à l'accord", a-t-il dit, soulignant que les données enregistrées jusqu'à présent "réfutent totalement les allégations françaises".

Le chef de la diplomatie a rappelé, enfin, qu'il n'y avait aucune crise entre l'Algérie et la France, quand le président Tebboune, avait ordonné, en 2021, la révision du cahier des charges relatif à la sélection des fournisseurs de l'Algérie en différentes variétés de blé et d'orge. "Au vu des prix compétitifs proposés, les importations algériennes se sont orientées vers trois pays de l'Union européenne, et il en est de même pour le lait en poudre qui figure parmi ces griefs", a-t-il expliqué.

M. R.

SAHARA OCCIDENTAL

La fin du mandat de la MINURSO « n'éteint pas le droit

La position de l'Algérie est que, « l'expiration du mandat de la MINURSO ne porte nullement atteinte au cœur de la cause sahraouie et n'entame en rien son référentiel onusien. Les droits nationaux ne tombent pas avec l'expiration du mandat d'une mission onusienne, quelle qu'elle soit ; les questions de décolonisation ne se referment pas par un décret administratif ; le droit des peuples à l'autodétermination ne s'efface pas par une disposition politique éphémère ; et la légalité internationale ne se métamorphose pas en un dossier négociable lors d'arrangements diplomatiques de circonstance et équivoques », a affirmé jeudi le ministre des Affaires étrangères Ahmed Attaf. Abordant le dossier du Sahara occidental, Attaf a explicité la vision de la diplomatie algérienne qui estime que, « si la stabilité du Sahel et de ses voisinages, proches et lointains, requiert des règlements politiques préservant l'unité et la souveraineté des États, la stabilité de la région du Maghreb arabe demeure, pour sa part, tributaire d'une solution juste et durable à la question du Sahara occidental, garantissant au peuple sahraoui l'exercice de son droit inaliénable à l'autodétermination et mettant un terme à la dernière question de décolonisation sur notre continent africain. Dans ce contexte, je souhaite m'arrêter sur les derniers développements liés à la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), ainsi que sur les débats et les contrevérités qu'ils ont suscités, lesquels exigent clarification, voire rectification ». Il a dans ce cadre démoli l'argumentaire du Makhzen en replaçant les derniers développements du dossier dans leur contexte et en analysant leurs incidences. Attaf a affirmé que la situation née après le véto russe qui a démoli la volonté d'imposer une résolution du Conseil de sécurité contraire au choix du peuple Sahraoui.

Premièrement, l'expiration du mandat de la MINURSO, après l'impossibilité d'adopter le projet de résolution soumis au Conseil de sécurité le 30 octobre dernier, est due — et sa cause principale réside dans — l'approche adoptée par le porte-plume du projet de résolution, à travers sa tentative de refléter sa position nationale et de l'imposer de force au sein d'un projet de résolution onusien.

Deuxièmement : la tentative de réduire le nœud du litige à l'insertion du terme "référendum" au sein de la dénomination de la mission constitue une simplification outrancière d'une question qui dépasse de très loin la dimension terminologique ou organisationnelle.

NUL PROCESSUS NE PEUT OCCULTER LE DROIT DU PEUPLE SAHRAOUI

La question touche au fondement même sur lequel doit reposer le processus politique, au degré de respect du référentiel onusien en matière de décolonisation, et à la garantie que le droit du peuple sahraoui à disposer de lui-même ne soit pas confisqué.

Troisièmement : le fait d'imposer le fait accompli ou de chercher à dicter un règlement qui ne recueille pas l'assentiment de l'une des deux parties au conflit, à savoir le Front Polisario, est de nature à compliquer la situation et à prolonger le conflit, avec des répercussions négatives directes sur la sécurité et la stabilité de la région.

Quatrièmement : la légalité internationale et le principe sacré du droit à l'autodétermination ne permettent aucunement — absolument pas — de transformer une cause de décolonisation en une simple affaire de réfugiés auxquels on chercherait une patrie de substitution, ou auxquels on demanderait d'accepter le retour sur leur terre sous l'autorité de l'occupation même qui les en a déracinés.

Cinquièmement : Il importe, pour que la réalité apparaisse avec netteté et que les choses ne soient point confondues, de rappeler que la question du Sahara occidental est traitée à deux niveaux onusiens complémentaires : au niveau de l'Assemblée générale des Nations unies : la cause sahraouie est inscrite à l'ordre du jour de la Quatrième Commission en tant que question de décolonisation depuis l'année 1963, et la situation demeure inchangée à ce jour.

>>>

ATTAF A RÉVÉLÉ QUE NOTRE AGENT CONSULAIRE EN DÉTENTION EN FRANCE A SUBI DES MAUVAIS TRAITEMENTS

« J'ai le rapport du CGLPL »

598 jours de détention arbitraire en France et le sort de l'agent consulaire algérien Smaïl R. reste inconnu ! Le feuilleton du diplomate algérien, dont les conditions brutales d'arrestation comme les motifs kafkaïens de sa détention sont connus de tous, continue d'alimenter les tensions entre les deux pays. Mais c'est surtout les milieux politiques et médiatiques français hostiles qui attisent le feu des relations dégradées.


Ph : DR

Jeudi en conférence de presse à Alger, le ministre d'État, Ahmed Attaf, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, s'est exprimé sur l'affaire de l'agent consulaire algérien travaillant au consulat d'Algérie à Créteil, Smail R., en détention provisoire depuis le 8 avril 2025 pour une histoire « hollywoodienne » liée à un enlèvement d'un voyou notoire, le dénommé Amir Boukhers (alias Amir DZ), qui figure dans la liste des terroristes établie en Algérie. Attaf a d'abord remis en doute la volonté de la partie française de régler cette question à travers les canaux diplomatiques d'usage, sachant que cette affaire a subitement surgi deux jours après la visite du ministre français des AE, Jean-Noël Barrot à Alger, le 6 avril 2025. Il a même souligné une « volonté d'empêcher » la reprise du traitement de ce dossier par la négociation et le dialogue, qui a porté préjudice à la relation algéro-française. Attaf a révélé que lors de cette visite, les deux parties ont signé officiellement une feuille de route qui concerne le règlement de la crise entre les deux pays.

Deuxième point dans ce dossier, Attaf a déploré le fait que la partie française n'a pas adopté les procédures d'usage dans des cas de figure par l'intermédiaire de son MAE, en notifiant à son homologue algérien les griefs retenus contre l'officiel consulaire algérien. Paris a choisi en lieu et place « une démonstration hollywoodienne qui a remplacé le comportement civilisé entre deux États », a-t-il qualifié l'arrestation de « notre compatriote » qui « a été violemment interpellé dans la rue, jeté au sol et menotté devant tous les passants ».

PARIS « A VIOLÉ » SES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX

Troisièmement, Attaf a tenu devant la presse nationale et étrangère présente à cette conférence, des révélations graves à l'encontre des autorités françaises. « Notre ressortissant s'est plaint de nombreux mauvais traitements, dont certains semblaient difficiles à croire », a-t-il dit en se référant au rapport du Contrôleur général des lieux de privation de liberté français (CGLPL) qui a levé le voile sur « les mauvais traitements subis par certaines catégories ». « J'ai devant moi le rapport de ce Contrôleur général. Il couvre point par point tous les mauvais traitements que notre concitoyen nous a décrits, point par point. « Il y a cinq points dans ce rapport », a-t-il appuyé ses propos. Attaf a, enfin, abordé l'aspect relatif à la violation des engagements internationaux de la part des autorités françaises, notamment la Convention de Vienne sur les relations consulaires. « On peut avoir toutes les divergences d'interprétation de cette convention sauf une. « Cette convention oblige l'État qui accuse un ressortissant employé par un consulat de certains manquements à traiter son cas avec la plus grande diligence possible », a-t-il expliqué. Or, Paris a manqué à cette même diligence dans le traitement de l'affaire en laissant les choses traîner depuis avril 2025. Des manquements synonymes de « violations des engagements internationaux », a dénoncé le chef de la diplomatie nationale.

Attaf a, naturellement, et ensuite, débordé sur l'état des relations entre les deux pays. Même s'il refuse de parler, à ce stade, d'escalade, il a employé le mot « dégradé » pour qualifier les relations bilatérales dont les causes derrière sont connues. Interrogé sur les élections présidentielles françaises, Attaf a refusé de commenter le rendez-vous d'avril 2027 en soulignant que l'Algérie est un pays « observateur » comme le reste du monde et que cet événement reste « une affaire française ». Attaf a, néanmoins, tenu à préciser que l'Algérie, quelle que soit la couleur politique du prochain élu à l'Élysée, travaillera avec les représentants du gouvernement français. « Les États travaillent à corriger les anomalies dans leurs relations bilatérales. Par conséquent, la relation algéro-française « continuera de figurer à l'ordre du jour » des responsables des deux pays.

Farid Guellil

ALLIANCE AZAWAD – JNIM

« S'allier avec les terroristes est grave et inacceptable »

L'Algérie, qui évolue dans un environnement régional turbulent et sous tension et dans un contexte géopolitique mondial qui connait des mutations profondes, a opéré une mue dans sa politique étrangère pour mieux s'adapter à la nouvelle situation et défendre au mieux ses intérêts stratégiques. L'approche de l'Algérie dans la région est axée sur trois volets. Notamment, le développement, la coopération sécuritaire et le renforcement de la cohésion sociale et la consolidation de l'unité nationale. Le but étant de « protéger la sécurité et la stabilité de l'Algérie », a souligné le chef de la diplomatie nationale, Ahmed Attaf, qui en a fait le point de situation, notamment au Sahel où l'Algérie a consolidé ses relations et ses partenariats avec le Mali et le Niger, pour ne citer que ces deux voisins. Il est aujourd'hui clair que l'Algérie cherche, avec ses voisins, à restaurer la stabilité et à consolider la paix et à sécuriser les intérêts communs aux peuples de la région. Dans la foulée, Attaf a recadré certaines parties qui donnent, non sans mauvaise foi, une fausse interprétation à la mission de l'armée algérienne au Niger. Il a expliqué que le déploiement d'unités de l'ANP au Niger a pour seul et unique but de sécuriser les installations énergétiques du pays et des personnels affectés sur les lieux. D'autre part, et interrogé sur les récentes alliances douteuses conclues dans la région, notamment celles engageant les mouvements de l'Azawad, Attaf a dénoncé vigoureusement le rapprochement du FLA (Front de libération de l'Azawad) avec le JNIM (Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans), filiale d'Al-Qaïda. « La décision des mouvements de l'Azawad de s'allier avec les terroristes est grave et inacceptable pour Alger et incompatible avec ses intérêts », a-t-il martelé. Deuxième grief retenu par Alger contre le FLA, le fait de rechercher « des interventions étrangères » en sollicitant des soutiens politiques et militaires auprès des proxys d'un pays du Golfe bien connu pour ses activités de mercenariat dans le Sahel. Par ailleurs, Attaf a dénoncé fermement les récentes attaques perpétrées, le 22 novembre 2026, contre deux navires liés à la Russie dans le port et au large de Benghazi, entraînant la mort de deux militaires libyens. Il a, à ce sujet, réitéré la position de l'Algérie en dénonçant une atteinte à l'intégrité territoriale de la Libye.

F. G.

à l'autodétermination »

>>>

Au niveau du Conseil de sécurité : la question du Sahara occidental est examinée dans le cadre de la responsabilité générale du Conseil quant au maintien de la paix et de la sécurité internationales depuis 1975, c'est-à-dire bien avant la création de la MINURSO en 1991. La question restera inscrite à l'ordre du jour du Conseil de sécurité même après l'expiration de la mission de la MINURSO. Ce double traitement onusien traduit la nature juridique et politique intégrée de la question et confirme que l'échec du Conseil de sécurité à parvenir à un consensus pour renouveler le mandat de la mission ne modifie en rien cette réalité et n'éteint pas la responsabilité des Nations unies à son égard en tant que question de décolonisation dont le processus n'est pas parvenu à son terme », a-t-il affirmé en concluant que : « à cet égard, la précision contenue dans la déclaration du Secrétaire général des Nations unies relative à la fin du mandat de la MINURSO revêt une importance capitale : le Secrétaire général y a souligné que le départ de la mission n'annule en rien les droits inaliénables du peuple sahraoui, au premier rang desquels son droit à l'autodétermination ».

PALESTINE, LA CLÉ DE VOÛTE DE LA PAIX AU MOYEN-ORIENT

Abordant la cause palestinienne, Attaf rappellera le soutien de l'Algérie au peuple palestinien en affirmant que la position de l'Algérie demeure constante, claire et inébranlable. Son point de départ est que la cause palestinienne n'est point un détail secondaire dans la liste des dossiers de la région, mais la cause centrale et substantielle à laquelle est liée une part fondamentale de l'équation de la sécurité et de la stabilité régionales ». Il soulignera dans ce cadre que, « dans un contexte international où se sont multipliées les tentatives d'occulter cette vérité, de la contourner et d'enjamber les droits nationaux palestiniens, nous rappelons ce sur quoi le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, n'a cessé d'insister : l'attachement indéfectible de l'Algérie au droit du peuple palestinien à établir son État indépendant et souverain avec El-Qods Al-Sharif pour capitale, conformément aux résolutions pertinentes de la légitimité internationale. Ici surgit une interrogation qu'il est impossible d'éluder : comment peut-on parler d'une sécurité et d'une stabilité régionales durables à un moment où le peuple palestinien demeure spolié de ses droits nationaux légitimes, tant que l'occupation subsiste et que les souffrances des civils se poursuivent ? », a-t-il soutenu. Dans le cadre de la paix et la sécurité dans la région du Moyen Orient, Attaf fera remarquer que, « parallèlement, les développements dans la région du Golfe et de la mer Rouge exigent, eux aussi, le plus haut degré de prudence et de responsabilité. L'Algérie suit avec une vive inquiétude les conséquences de l'escalade qui frappe les pays de la région et réitère sa solidarité avec les États faisant face à des agressions ou des menaces attentatoires à leur sécurité, à leur souveraineté et à leur intégrité territoriale. Dans ce cadre, l'Algérie condamne les attaques qui ont visé l'Arabie saoudite contre ses installations vitales et civiles, et nous renouvelons le soutien plein et entier de l'Algérie à ses côtés pour la défense de sa souveraineté, de sa sécurité et de l'inviolabilité de son territoire. La région n'a nul besoin de foyers de tension supplémentaires ; elle a un besoin pressant d'un arrêt immédiat de l'escalade, du triomphe de la raison et de solutions politiques aux contentieux existants par le dialogue constructif entre ses pays. De même, conclut-il, les tentatives d'atteinte à l'unité et à l'intégrité territoriale du Yémen et de la Somalie, ainsi que l'attisement des dissensions et des conflits entre les enfants d'une même nation par des puissances extérieures aux agendas suspects, « méritent notre condamnation la plus vigoureuse et un renouvellement de notre appui indéfectible à l'unité et à l'intégrité de ces deux pays frères».

Slimane B.

ÉLECTIONS LOCALES

PLUS DE 24 MILLIONS D'ÉLECTEURS APPELÉS AUX URNES AUJOURD'HUI

« Je suis citoyen, j'élis mes représentants »

Les électeurs algériens sont appelés aux urnes aujourd'hui à l'occasion des élections locales destinées au renouvellement des Assemblées populaires communales (APC) et des Assemblées populaires de wilaya (APW).



Ph : DR

Ce scrutin constitue une étape importante de la vie démocratique locale, les citoyens étant appelés à choisir les représentants qui auront la responsabilité de gérer les affaires de leurs communes et de leurs wilayas durant le prochain mandat. Cette journée électorale intervient au terme de la campagne qui s'est déroulée du 5 au 24 novembre, durant laquelle les formations politiques et les listes indépendantes ont présenté leurs programmes et leurs candidats aux électeurs.

Au total, 24 236 959 électeurs sont inscrits sur les listes électorales à l'intérieur du pays. Le corps électoral est composé de 13 001 832 hommes et de 11 235 127 femmes, selon le bilan communiqué par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), à l'issue de la révision exceptionnelle des listes électorales.

PLUS DE 162 000 CANDIDATS EN LICE

Pour cette échéance, la compétition électorale porte sur 5.631 listes de candidatures aux APC, regroupant 141.388 candidats, dont 5.371 listes présentées par des partis politiques, 239 listes indépendantes et 21 listes issues d'alliances politiques. S'agissant des APW, 434 listes ont été enregistrées, dont 405 présentées par des partis politiques, 24 listes indépendantes et cinq listes d'alliances, totalisant 21.476 candidats. Ainsi, le nombre global des candidats aux deux assemblées atteint 162.864.

Sur le plan organisationnel, le dispositif électoral mobilisé à l'échelle nationale comprend 13.660 centres de vote et 63.376 bureaux de vote, auxquels s'ajoutent 132 bureaux itinérants destinés notamment aux populations nomades et aux habitants des zones éloignées. Des moyens humains et logistiques ont été mobilisés pour assurer l'encadrement des opérations et le bon déroulement du scrutin.

LES CITOYENS APPELÉS À RESPECTER CES CONSIGNES

À l'occasion de ce rendez-vous électoral, l'ANIE a rappelé les modalités pratiques que doivent respecter les citoyens pour accomplir leur devoir électoral. Les électeurs sont invités à se présenter dans leurs bureaux de vote munis de leur carte nationale d'identité et de leur carte d'électeur, afin de permettre la vérification de leur identité et de leur inscription sur les listes électorales. Après cette vérification, l'électeur doit signer la liste d'émargement, avant de prendre une enveloppe et les bulletins correspondant aux différentes listes en compétition. Il se dirige ensuite vers l'isoloir, où il choisit le bulletin de la liste qu'il souhaite soutenir, les autres étant déposés dans la corbeille prévue à cet effet.

Pour l'élection des assemblées, l'électeur peut également exprimer son choix en cochant un ou plusieurs candidats sur la liste retenue, dans la limite du nombre de sièges à pourvoir dans sa circonscription. Il peut aussi choisir la liste sans procéder à une sélection individuelle de candidats.

Le vote pour les APC et celui pour les APW s'effectuent dans deux bureaux distincts. Après avoir déposé son enveloppe dans l'urne, l'électeur appose son empreinte à l'encre indélébile sur la liste d'émargement. Sa carte d'électeur est ensuite tamponnée avec la mention « A voté », accompagnée de la date du scrutin. Les personnes dont le handicap ne leur permet pas d'accomplir seules certaines opérations peuvent bénéficier de l'assistance d'une personne de leur choix, conformément aux dispositions prévues.

L'ANIE a, par ailleurs, mis à la disposition des citoyens un service électronique leur permettant de vérifier leur centre et leur bureau de vote avant de se déplacer.

LES BUREAUX ITINÉRANTS DÉJÀ MOBILISÉS DANS LE SUD

En parallèle du scrutin organisé aujourd'hui dans les différentes wilayas du pays, les opérations de vote ont débuté de manière anticipée dans plusieurs régions du Sud, afin de permettre aux populations nomades et aux habitants des zones enclavées et reculées de participer à cette échéance. Conformément à l'article 132 de la loi organique relative au régime électoral, le vote dans les bureaux itinérants peut être avancé jusqu'à 72 heures avant la date officielle du scrutin. Ainsi, les opérations ont commencé mercredi 25 novembre dans plusieurs wilayas, notamment Béchar, Tamanrasset, Ouargla, Illizi, Tindouf, Béni Abbès, In Guezzam et Djanet. Au total, 34 bureaux itinérants ont été déployés dans les zones éparses d'Ouargla, d'Illizi, de Djanet, de Tamanrasset et d'In Guezzam. Le vote a également été engagé, avec une avance réglementaire de 48 heures, dans d'autres wilayas, notamment Bordj Badji Mokhtar, Timimoun, In Salah et El Oued. Des opérations similaires ont été lancées à Naâma, où neuf bureaux itinérants ont été mobilisés.

Ces dispositifs visent à rapprocher les urnes des électeurs vivant dans des zones parfois très éloignées des centres urbains et à leur garantir les mêmes possibilités de participation au scrutin. À Djanet, par exemple, 19.243 électeurs sont concernés par le vote itinérant, soit plus de la moitié du corps électoral de la wilaya, certaines zones d'habitation se trouvant à près de 400 kilomètres des centres de vote.

UN DISPOSITIF SÉCURITAIRE RENFORCÉ POUR ENCADRER LE SCRUTIN

En prévision de cette journée électorale, les différents services de sécurité ont renforcé leur dispositif à travers le territoire national afin d'assurer le bon déroulement des opérations de vote, de garantir la sécurité des électeurs et de préserver l'ordre public aux abords des centres et bureaux de vote.

La Gendarmerie nationale a notamment annoncé une série de mesures préventives visant à faciliter le déroulement du scrutin et à sécuriser les déplacements. Dans ce cadre, elle a décidé d'interdire la circulation des véhicules de transport de marchandises, y compris ceux destinés au transport de gravier, de sable, de bois et de ses dérivés, ainsi que des autres matériaux de construction et des camions-citernes transportant du carburant. Cette mesure est applicable du vendredi 27 novembre 2026 à 00h00 jusqu'au dimanche 29 novembre à 5h00. Cette restriction vise à limiter les mouvements de véhicules lourds durant cette période et à contribuer à la fluidité de la circulation, tout en permettant aux services concernés de consacrer les moyens nécessaires à la sécurisation de cette échéance électorale.

La mesure concerne également le transport de marchandises par voie ferroviaire durant la même période. Toutefois, les véhicules assurant l'approvisionnement régulier de la population en produits alimentaires, notamment le lait, la farine, la viande, les fruits et les légumes, sont exemptés de cette interdiction. Des autorisations exceptionnelles peuvent, par ailleurs, être accordées par les walis territorialement compétents pour la circulation des camions-citernes de carburant.

De son côté, la Direction générale de la Protection civile a mis en place un dispositif opérationnel et préventif intégré. Celui-ci repose notamment sur la mobilisation de 22.853 agents d'intervention, tous grades confondus, appuyés par 702 ambulances et 683 véhicules de lutte contre les incendies. En amont du scrutin, les services techniques de la Protection civile ont également effectué des visites de contrôle et de prévention au niveau des centres de vote, en coordination avec les services des collectivités locales, afin de vérifier la conformité des infrastructures aux normes de sécurité et de prévention. Des agents ont été mobilisés dans les centres et bureaux de vote pour effectuer des rondes régulières, tandis que des postes de commandement ont été installés au niveau des unités principales dans les différentes wilayas pour assurer le suivi de la situation et coordonner les interventions.

Des moyens humains et matériels supplémentaires ont également été prévus pour accompagner les bureaux itinérants, particulièrement dans les wilayas du Sud et les zones éloignées.

Sarah O.

DÉCOUPAGE TERRITORIAL

L'État engagé dans une révision progressive

Le Gouvernement entend poursuivre la révision progressive du découpage territorial du pays afin de l'adapter aux mutations démographiques, économiques et sociales. Cet engagement a été réitéré, jeudi à Alger, par le ministre d'État, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Brahim Merad, lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale, consacrée aux questions orales adressées à des membres du Gouvernement. Le ministre a précisé que cette révision s'inscrit dans le cadre des réformes structurelles engagées par l'État et répond aux orientations stratégiques du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a souligné à plusieurs reprises la nécessité de faire évoluer l'organisation territoriale de manière progressive. Il a souligné que cette démarche vise à mettre en place une administration locale plus proche du citoyen, davantage en mesure de répondre à ses préoccupations et plus efficace dans la concrétisation des programmes de développement. À ce titre, il a expliqué que toute promotion d'une daïra est précédée d'une étude approfondie et d'une évaluation globale, permettant de déterminer la formule la plus appropriée, l'étape adéquate et les conditions à remplir. Brahim Merad a rappelé que les différentes réformes engagées dans ce domaine ont pour objectif d'améliorer la prise en charge des citoyens et de parvenir à un développement local équilibré, répondant aux aspirations de la population.

RENFORCER LES MOYENS D'ACTION DES COMMUNES

Abordant le rôle des communes dans le développement local, le ministre a affirmé qu'elles constituent la base du développement global. Il a ainsi mis en avant une vision intégrée reposant sur l'élargissement de leur champ d'initiative, l'amélioration de leurs ressources financières, le renforcement de leurs capacités administratives et humaines, la valorisation de leurs biens ainsi que l'activation des mécanismes de coopération et de solidarité entre les collectivités locales.

Dans cette perspective, le secteur de l'Intérieur œuvre à faire de la commune un acteur essentiel du développement et à renforcer sa capacité à répondre aux préoccupations des citoyens. Le ministre a également évoqué les réformes fiscales engagées pour améliorer les capacités de financement des communes, notamment à travers la création de nouvelles ressources et la réaffectation à leur profit de parts de certains impôts et taxes. Par ailleurs, concernant l'inscription du projet de réalisation d'un centre avancé de la Protection civile dans la commune de Tousmouline, dans la wilaya d'El-Bayadh, Brahim Merad a indiqué que ce dossier bénéficie d'un intérêt particulier. Il a rappelé, dans ce contexte, les orientations du président de la République relatives à la révision du statut des éléments de la Protection civile, à l'adaptation de leur système d'indemnisation à la nature de leurs missions et à l'évolution des risques, ainsi qu'à l'amélioration de leurs conditions socioprofessionnelles.

Le ministre a précisé que le choix des sites destinés à accueillir les unités de la Protection civile repose sur une étude objective prenant en compte les critères de terrain, la carte des risques naturels et technologiques, les évolutions démographiques et les statistiques des accidents enregistrés. Il a enfin fait savoir qu'une demande d'inscription d'une étude pour la réalisation et l'équipement d'une unité de la Protection civile à Tousmouline a été introduite dans le cadre du projet de Loi de finances 2027.

Ania N.

POLLUTION TRANSFRONTALIÈRE DE L'OUED MOUILAH

L'Algérie prépare le dossier à soumettre aux instances internationales

La pollution de l'Oued Mouilah, dans la wilaya de Tlemcen, prend une nouvelle dimension avec la décision des autorités algériennes de porter ce dossier devant les institutions et instances internationales.



Ph : DR

Une réunion interministérielle de haut niveau, présidée jeudi par le ministre d'État, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Brahim Merad, a été consacrée à l'examen des éléments devant étayer cette démarche, notamment les niveaux de pollution constatés et leurs répercussions sur l'environnement et la santé publique. Cette démarche intervient après plusieurs alertes de spécialistes et des constats effectués sur le terrain, qui ont mis en évidence la dégradation de la qualité des eaux des oueds Mouilah, El Mehaguene et Abbès, ainsi que la propagation de la pollution jusqu'au barrage de Hammam Boughrara. Les investigations menées par les services concernés ont notamment fait état de la présence de substances chimiques, de métaux lourds et de résidus pharmaceutiques dans les eaux en provenance du territoire marocain.

DES ALERTES SCIENTIFIQUES SUR LES RISQUES SANITAIRES ET ÉCOLOGIQUES

Les experts ont, à plusieurs reprises, attiré l'attention sur la gravité de cette situation. Mohamed Mouali, inspecteur central au ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie, a notamment indiqué que le suivi de la qualité des eaux de l'Oued Mouilah est assuré depuis 2021, à travers des prélèvements et des analyses en laboratoire. Le dispositif repose notamment sur un point de référence établi à proximité de la frontière, permettant de comparer la qualité des eaux en amont et en aval. Les analyses ont révélé des concentrations élevées de polluants organiques et industriels, ainsi que la présence de métaux lourds, dont le plomb et le cadmium, et de substances pharmaceutiques. Le responsable a également alerté sur les conséquences potentielles de ces rejets sur la santé humaine et animale, les ressources hydriques et la biodiversité. De son côté, le docteur Lotfi Benadda, spécialiste des sciences de l'eau et enseignant à l'Université de Tlemcen, a fait état de niveaux particulièrement préoccupants de pollution physico-chimique et bactériologique. Dans certaines mesures, la demande biochimique en oxygène (DBO) approche les 900 mg/l, alors que les valeurs de référence qu'il évoque se situent entre 15 et 30 mg/l. Une charge organique aussi importante peut entraîner une diminution de l'oxygène disponible dans l'eau et fragiliser les organismes aquatiques. Le spécialiste a particulièrement insisté sur les conséquences pour le barrage de Hammam Boughrara, dont la capacité est estimée à 177 millions de mètres cubes. Près de 60 millions de mètres cubes sont destinés à l'alimentation en eau potable et à l'irrigation, au bénéfice de plus de 600 000 personnes. Il préconise notamment une surveillance continue, l'actualisation régulière des analyses et l'interception des eaux les plus polluées à proximité de la frontière, avant leur acheminement vers des stations de traitement. Pour sa part, l'expert en développement durable des territoires, Omar Bouazouni, a souligné que la réponse à cette pollution ne devait pas se limiter à l'arrêt des rejets. Elle doit également porter sur l'établissement des responsabilités et la réparation des dommages environnementaux, notamment ceux susceptibles de persister dans les eaux et les sédiments.

UN DOSSIER DÉJÀ PORTÉ À LA COP31

Cette démarche s'inscrit dans le prolongement des déclarations faites par la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, lors de la 31e Conférence des parties sur le climat (COP31), tenue du 9 au 20 novembre à Antalya, en Turquie. À cette occasion, la ministre avait dénoncé les pratiques illégales au niveau des eaux partagées aux frontières ouest de l'Algérie, estimant qu'elles étaient contraires aux usages et aux conventions internationales. Lors d'une rencontre organisée en marge de cette conférence, en coordination avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), sous le thème « L'Algérie, terre de résilience : des savoirs ancestraux aux solutions d'adaptation au climat », la question des eaux partagées avait ainsi été abordée dans une perspective de coopération et de respect des engagements internationaux. La ministre avait également mis en avant plusieurs expériences algériennes en matière d'adaptation aux changements climatiques et de préservation des ressources naturelles, notamment le Barrage vert, le parc d'Oued Smar et les stations de dessalement de l'eau de mer. La réunion présidée par Brahim Merad jeudi marque ainsi une nouvelle étape dans le traitement de ce dossier, avec la préparation d'un argumentaire destiné aux instances internationales. L'enjeu porte autant sur la reconnaissance des impacts environnementaux et sanitaires de cette pollution que sur la préservation des ressources hydriques et de la biodiversité dans la région de Tlemcen.

Ania N.

« SINAA EXPO INDUSTRIES »

La 5e édition du 1er au 3 décembre à Alger

La 5e édition du Salon international de l'industrie en Algérie « SINAA Expo Industries » se tiendra du mardi 1er au jeudi 3 décembre prochain au pavillon Palestine du Palais des expositions des Pins Maritimes (SAFEX) à Alger, avec la participation d'opérateurs spécialisés dans les équipements, technologies et services industriels. Ce rendez-vous professionnel de trois jours vise à réunir industriels, fournisseurs, investisseurs et experts autour des solutions destinées à améliorer la productivité et à accompagner la modernisation de l'industrie. Le salon couvrira plusieurs domaines, notamment les machines et outils, l'automatisation et la robotique, la maintenance industrielle, l'électricité, l'instrumentation, la manutention, le traitement des eaux ainsi que les technologies numériques et l'informatique industrielle. Un programme de conférences et de rencontres professionnelles est également prévu autour de l'innovation, des nouvelles technologies et du développement industriel.

L. Z.

EXPORTATIONS

Les produits algériens dans les espaces « duty free » dès janvier 2027

Les produits algériens feront leur entrée dans les espaces commerciaux hors taxes « duty free » des aéroports et ports maritimes du pays à partir de janvier 2027. Cette initiative vise à promouvoir le produit national auprès des voyageurs et à élargir ses débouchés commerciaux. Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé, jeudi, une réunion de coordination consacrée à la mise en œuvre de cette démarche, au siège de son département ministériel. La rencontre a regroupé les représentants des différents départements ministériels et organismes publics concernés par l'opération d'exportation. Les discussions ont notamment porté sur les modalités de commercialisation des produits nationaux dans ces espaces internationaux, afin d'accroître leur visibilité et de multiplier les opportunités de promotion auprès des voyageurs. La réunion a également abordé le renforcement des exportations nationales par voie aérienne, à travers une coordination avec Air Algérie et Air Algérie Cargo. Les échanges ont porté sur les mécanismes permettant de développer les services de fret aérien et de faciliter l'acheminement des produits algériens vers les marchés extérieurs, en fonction des besoins des exportateurs et dans l'objectif d'améliorer la compétitivité du produit national.

A. N.

COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE

Sonelgaz à la conquête des marchés africains

La société Sonelgaz International a entamé au port d'Alger, l'opération d'exportation et d'expédition de turbines, de matériels et d'équipements destinés à la réalisation d'une centrale de production d'électricité et au renforcement du réseau de distribution électrique en Côte d'Ivoire, dans le cadre de la concrétisation de contrats stratégiques de coopération conclus par cette filiale du groupe Sonelgaz avec la société Côte d'Ivoire Energies (CI-Energies). Cette opération, première du genre pour l'acheminement par voie maritime à l'étranger d'équipements d'une centrale électrique algérienne, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer la coopération énergétique entre l'Algérie et les pays africains et à promouvoir le partenariat économique et commercial dans le cadre de la coopération Sud-Sud.

UNE CENTRALE DE 40 MW À SAN-PEDRO EN CÔTE D'IVOIRE

Dans ce cadre, le directeur général (DG) de Sonelgaz International, Yazid Djellouli, a indiqué que « cette opération s'inscrit dans la mise en œuvre des accords commerciaux signés récemment par l'entreprise à Abidjan avec la société ivoirienne CI-Energies, portant sur la réalisation d'une centrale électrique d'une capacité de 40 MW dans la ville de San-Pedro, ainsi que sur la fourniture de matériels et d'équipements électriques destinés à soutenir le réseau de distribution et à améliorer les infrastructures électriques en Côte d'Ivoire ». Djellouli a qualifié le lancement de l'expédition des équipements d' « étape historique », précisant que « les équipes chargées de la réalisation entameront les travaux de construction de la centrale de San-Pedro dès l'arrivée des équipements, l'accomplissement des formalités douanières et leur acheminement vers le site du projet ». Ajoutant que, « le délai de réalisation de la centrale est estimé entre trois et quatre mois ». Ce projet constitue « le premier contrat commercial de Sonelgaz International concrétisé dans le cadre de ses activités en Afrique, reflétant ainsi la volonté du groupe d'élargir sa présence sur les marchés africains et d'exporter son expertise et ses capacités techniques dans les domaines de la production, du transport et de la distribution d'électricité », a-t-il souligné. De son côté, le directeur de l'information et de la communication au ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Khalil Hedna, a affirmé que cette opération revêt « une importance particulière, d'autant qu'elle intervient seulement cinq jours après la signature, à Abidjan (Côte d'Ivoire), de trois contrats, sous la supervision du ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, et du ministre ivoirien des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, Mamadou Sangafowa Coulibaly ». Le premier contrat porte sur la réalisation d'une centrale de production d'électricité d'une capacité de 40 MW, le deuxième sur la fourniture de matériel, d'accessoires et d'équipements électriques, tandis que le troisième porte sur la réhabilitation du réseau et la formation. Hedna a ajouté que «la centrale sera réalisée dans la ville de San Pédro, située à environ 500 km d'Abidjan », précisant que « l'opération d'expédition prendra entre 12 et 15 jours, avant l'acheminement des équipements vers le site du projet ».

ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS 100 % ALGÉRIENS

Les équipes de Sonelgaz International se chargeront de la réalisation de la centrale en s'appuyant sur les compétences et la main-d'œuvre algériennes, qui ont contribué à la réalisation des projets des centrales électriques au Niger et au Tchad. Il a indiqué que « les équipements et matériels destinés à ce projet sont fabriqués à 100 % en Algérie », soulignant la contribution des différentes filiales du groupe Sonelgaz, notamment Sonelgaz Services et la Société algérienne des industries électriques et gazières (SAIEG), aux opérations de préparation, d'emballage, de conditionnement et d'expédition. Par ailleurs, M. Hedna a affirmé que cette opération constitue « une nouvelle étape dans le renforcement de la coopération énergétique avec les pays africains, et s'inscrit dans le cadre de la concrétisation des orientations du président de la République visant à élargir les partenariats avec les pays frères ».

L. Zeggane

SÉCURITÉ NUMÉRIQUE

Renforcer la résilience face aux cybermenaces

Le directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, a présidé, jeudi, à l'École supérieure de police « Ali-Tounsi », à Châteauneuf à Alger, l'ouverture des travaux d'une journée d'étude nationale consacrée à la « résilience numérique ».



Ph : DR

Cette rencontre a réuni des représentants de plusieurs secteurs et institutions nationales, ainsi que des universitaires, des chercheurs et des cadres de la Sûreté nationale. Selon un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), cette rencontre s'est déroulée en présence de représentants des secteurs de l'Intérieur, des Collectivités locales et de la Justice, du Commandement de la Gendarmerie nationale, du Haut-Commissariat à la numérisation et de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel. Certains participants ont également pris part aux travaux par visioconférence. Dans son allocution d'ouverture, Ali Badaoui a souligné que l'organisation de cette rencontre scientifique s'inscrit dans le cadre des efforts continus déployés par la DGSN pour accompagner les mutations technologiques accélérées et renforcer sa capacité à faire face aux nouveaux défis sécuritaires. Il a notamment relevé que la transformation numérique que connaît le pays, portée par une volonté politique visant à instaurer une gouvernance efficace et une souveraineté numérique durable, impose de nouvelles exigences stratégiques. À ce titre, il a insisté sur l'interdépendance entre le développement du numérique et la cybersécurité, estimant qu'aucun développement numérique ne peut être envisagé sans un dispositif efficace de cybersécurité, tandis que cette dernière demeure incomplète sans une société consciente et suffisamment préparée aux risques numériques.

PRÉVENTION DES MENACES ET ENJEUX DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Le programme de cette journée d'étude a été marqué par plusieurs communications spécialisées, animées par des cadres du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, de la DGSN et du Commandement de la Gendarmerie nationale, ainsi que par des enseignants et chercheurs universitaires. Les interventions ont porté sur les efforts engagés par les différents secteurs pour consolider la résilience numérique et renforcer les fondements de la cybersécurité. Les participants ont également abordé les mécanismes de prévention des menaces numériques et leurs répercussions, ainsi que les risques futurs que pourrait représenter l'intelligence artificielle pour l'humanité. Les échanges ont, par ailleurs, porté sur les moyens d'assurer la conformité des procédures aux normes de sécurité documentaire, tout en accompagnant la modernisation de la gestion administrative. Au-delà des communications scientifiques, cette rencontre constitue un espace d'échange d'expériences et de concertation entre les différentes institutions participantes. Elle vise à renforcer la coordination et la complémentarité institutionnelles, tout en favorisant l'élaboration de visions et d'approches communes pour faire face aux défis émergents liés à la transformation numérique.

M. Seghilani

ILS ONT REFUSÉ D'OBTEMPÉRER

Deux narcotrafiquants abattus par l'ANP à In Salah

Deux narcotrafiquants ont été éliminés par un détachement de l'Armée nationale populaire, dans le secteur militaire d'In Salah, alors qu'ils tentaient d'introduire, sur le territoire national, une cargaison de plus d'un million de comprimés psychotropes, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale. Selon la même source, les deux individus ont tenté de prendre la fuite et refusé d'obtempérer lors de l'intervention des unités de l'ANP, menée dans le cadre de la sécurisation des frontières nationales et de la lutte contre la criminalité organisée et la contrebande. La cargaison saisie est constituée de comprimés de prégabaline. L'opération a également permis la saisie de deux véhicules tout-terrain, deux détecteurs de métaux, deux téléphones satellitaires et deux appareils d'émission. À travers cette intervention, le MDN réaffirme la mobilisation des unités de l'ANP déployées sur l'ensemble du territoire national pour faire face aux réseaux criminels et mettre en échec leurs tentatives d'introduction de substances psychotropes dans le pays.

Ania N.

ILS ONT FAIT 740 VICTIMES ET CAUSÉ UN PRÉJUDICE FINANCIER DE 41 MILLIARDS DE CENTIMES

La DGSN démantèle des réseaux d'escroquerie en ligne à Alger

Les services de la sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé plusieurs réseaux criminels spécialisés dans l'escroquerie électronique via le service «Baridi-Mob», avec l'arrestation de 35 individus, dont huit femmes, a indiqué la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). L'opération, menée par la 3e circonscription de la police judiciaire avec l'appui des équipes spécialisées, fait suite à des plaintes de victimes ciblées par des individus se faisant passer pour des employés d'Algérie Poste afin d'obtenir leurs données personnelles et confidentielles et détourner leurs fonds vers des comptes postaux complices.

Les investigations ont permis d'identifier les mis en cause après plusieurs semaines de suivi technique et financier.

Au total, 740 citoyens ont été victimes, pour un préjudice estimé à 41 milliards de centimes. L'opération a également permis la récupération de cartes « Edahabia », de chèques postaux, de téléphones portables ainsi que d'une somme d'argent provenant des activités criminelles Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le pôle pénal national de lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication, près la cour d'Alger.

L. Zeggane

ATTAQUE DE DRONES CONTRE UN SITE VITAL AU KOWEÏT

L'Algérie condamne fermement et exprime sa solidarité

L'Algérie, a condamné, avec la plus grande fermeté l'attaque menée jeudi 26 novembre 2026 par des drones contre un site vital au Koweït, qui a fait des victimes et des blessés, exprimant sa pleine solidarité avec ce pays frère.

Dans un communiqué, le ministère des Affaires étrangères a dénoncé cette attaque visant un site stratégique koweïtien, réaffirmant le rejet catégorique de l'Algérie de toute agression portant atteinte à la souveraineté des États, à leur sécurité et à leur stabilité.

L'Algérie a également réitéré son soutien constant au Koweït face à tout ce qui pourrait menacer sa sécurité, sa souveraineté et son intégrité territoriale.

Ania N.

DEMANTELEMENT EN ALGERIE D'UN RESEAU DE BLANCHIMENT DES REVENUS DE LA DROGUE

Près de deux millions USD transférés vers les Émirats arabes unis

Le Service de lutte contre les drogues et les substances psychotropes du Service centrale opérationnel de la lutte contre la criminalité organisée, relevant de la Gendarmerie nationale, a réussi, ces deux dernières semaines, à démanteler un réseau criminel organisé et armé, activant dans le trafic des drogues et des substances psychotropes, à travers les wilayas de Béjaïa, Batna, Sétif, Bouira et Alger, a révélé un communiqué du MDN.

Cette opération s'est soldée, précise le communiqué, par "l'arrestation de 31 personnes, qui ont été présenté devant les instances judiciaires compétentes, et la saisie de 160 kilogrammes de drogues dures (cocaïne), 150 kilogrammes de kif traité et plus d'un million de comprimés psychotropes de types Prégabaline, en sus de 44 véhicules touristiques et utilitaires, sept motocyclettes, un jet-ski. La même opération a également permis de récupérer deux pistolets automatiques et un fusil à pompe, ainsi que des sommes d'argent estimées à un milliard et 292 millions de centimes, 3 000 euros et 740 dinars tunisien, en sus de faux billets.

Dans le même contexte, un réseau de blanchiment d'argent et de transfert de revenus criminels issus du trafic illégal des drogues vers un pays étranger (Emirats Arabes Unis) a été découvert, selon le communiqué précisant que « le montant de ces transferts financiers a atteint 1 980 000 de dollars américains.

R. N.

LES ENFANTS FACE AUX DANGERS DES JEUX ÉLECTRONIQUES

La responsabilité parentale soulignée

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a souligné que la protection des enfants contre les dangers liés aux jeux électroniques constitue une « responsabilité partagée », appelant les parents à renforcer leur vigilance quant aux contenus auxquels leurs enfants sont exposés. Dans un communiqué, le ministère a recommandé de vérifier l'adéquation des jeux à l'âge et au développement des enfants, notamment face à la présence de contenus violents, agressifs ou inappropriés, susceptibles d'affecter leur comportement, leurs résultats scolaires et leur équilibre socio-psychologique. Il a également appelé les parents à fixer des horaires adaptés, à éviter l'usage excessif des jeux au détriment du sommeil, des études et des activités sociales, tout en favorisant le dialogue familial et la diversification des activités, notamment la lecture, le sport et les activités culturelles. Le ministère a, par ailleurs, rappelé la disponibilité de la plateforme « Sanedcom », dédiée aux consultations familiales, à l'accompagnement et à l'orientation des parents sur les questions liées à l'éducation et à la protection des enfants.

L. Z.

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Un projet d'une instance chargée de la réalisation en étude

Le gouvernement étudie un projet de création d'une instance chargée de la réalisation des infrastructures scolaires, afin d'unifier les procédures de construction des établissements éducatifs et d'accélérer leur mise en œuvre.


Ph : DR

L'annonce a été faite par le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, lors de ses réponses aux questions des députés de l'Assemblée populaire nationale. Le ministre a expliqué que la réalisation des établissements scolaires repose actuellement sur trois programmes, dont l'exécution est répartie entre les ministères de l'Habitat, de l'Intérieur et de l'Éducation nationale. Les directions des travaux publics au niveau des wilayas assurent la réalisation des projets relevant du portefeuille du secteur de l'Éducation, tandis que son département veille au suivi de leur exécution et au respect des normes et des modèles adoptés. Saâdaoui a, dans ce contexte, appelé les walis à associer les députés des wilayas à l'identification des besoins du secteur en infrastructures scolaires et à leur classement par ordre de priorité, notamment à travers leur participation aux réunions des conseils exécutifs. Il a également souligné que les crédits financiers consacrés à cet objectif dans le budget 2026 connaissent une hausse importante par rapport aux années précédentes. Abordant l'évolution des effectifs scolaires, le ministre a indiqué que le secteur connaîtra, durant l'année scolaire en cours et la prochaine, un pic du nombre d'élèves, avant une baisse progressive. La première année primaire a ainsi accueilli 1,1 million de nouveaux élèves cette année, contre 1,028 million lors de la précédente rentrée. Après l'achèvement des inscriptions exceptionnelles, le nombre total d'élèves scolarisés a atteint 11.983.494, répartis sur 30.868 établissements éducatifs, dont 21.512 écoles primaires, 6.455 collèges et 2.901 lycées.

Le ministre a également réaffirmé l'engagement de son département à garantir la scolarisation de tous les enfants dont l'identité est connue et qui disposent de documents officiels. Les inscriptions sont effectuées à travers le système numérique. Les établissements scolaires prennent également en charge les enfants de réfugiés issus de pays frères, dans les mêmes conditions que les élèves algériens.

LA MOBILITÉ DES ENSEIGNANTS RENFORCÉE

Concernant la stabilité des enseignants, Saâdaoui a rappelé que le ministère applique trois étapes dans le traitement des demandes de mutation : le mouvement au sein de la même wilaya, celui d'entrée et de sortie entre wilayas, puis les permutations interwilayas.

Ces mécanismes permettent aux enseignants de changer d'affectation selon leurs souhaits et les postes disponibles, sur la base d'un traitement numérique des demandes et de critères de priorité.

Dans ce cadre, les permutations interwilayas ont permis de satisfaire les demandes d'environ 12.000 enseignants durant l'année précédente.

Pour l'année scolaire en cours, ce chiffre se situe entre 10.000 et 11.000 enseignants. S'agissant du déficit en encadrement pédagogique dans certaines régions, notamment dans les wilayas du Sud, le ministre a précisé que le secteur privilégie le recrutement à l'échelle de la wilaya et le recours au recrutement contractuel à l'échelle communale, afin de rapprocher les enseignants de leurs établissements et de leurs lieux de résidence.

Toutefois, les difficultés à pourvoir certains postes dans des spécialités précises ont conduit le ministère à élargir le recrutement à l'échelle nationale.

Cette mesure permet aux enseignants souhaitant exercer dans les wilayas d'Adrar, de Djanet, de Bordj Badji Mokhtar et dans d'autres régions du Sud de rejoindre les établissements scolaires concernés.

Le ministre a assuré que son département œuvre également à leur garantir des logements afin de les encourager à rejoindre ces régions et de renforcer l'encadrement pédagogique.

Il a enfin insisté sur l'importance de la stabilité des personnels et de l'amélioration de leurs conditions de travail pour assurer le bon fonctionnement des établissements et éviter qu'aucun groupe d'élèves ne soit privé d'enseignement en raison du manque d'enseignants.

Ania N.

TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS

Un nouveau décret modifie le ressort territorial de plusieurs juridictions

Un nouveau décret exécutif portant modification et complément du dispositif relatif à la détermination des ressorts de compétence territoriale des tribunaux administratifs d'appel et des tribunaux administratifs a été publié au dernier numéro du Journal officiel, le n° 82.

Il s'agit du décret exécutif n° 26-371 du 16 novembre 2026, qui modifie et complète le décret exécutif n° 22-435 du 11 décembre 2022 fixant les ressorts de compétence territoriale de ces juridictions. Dans son article 2, le nouveau texte prévoit l'extension du ressort territorial du tribunal administratif de Tamanrasset à celui relevant du tribunal administratif de Bordj Badji Mokhtar, et ce, jusqu'à l'installation de cette dernière juridiction. Cette disposition déroge ainsi aux dispositions du deuxième alinéa de l'article 4 du décret initial. Le texte précise également que le tribunal administratif d'Adrar demeure compétent pour statuer sur les procédures judiciaires déjà engagées devant lui et relevant du ressort territorial du tribunal administratif de Bordj Badji Mokhtar. Ces affaires ne feront donc pas l'objet d'un transfert vers le tribunal administratif de Tamanrasset.

Par ailleurs, l'article 3 du décret apporte des modifications aux ressorts de compétence territoriale du tribunal administratif d'appel de Béchar et de celui de Tamanrasset, conformément à l'annexe jointe au nouveau texte réglementaire.

Ces dispositions viennent ainsi actualiser la répartition territoriale des compétences entre les juridictions administratives concernées, en tenant compte de l'organisation judiciaire prévue pour ces régions.

S. O.

HADJ 2027

Les délais des formalités et du paiement prolongés jusqu'à jeudi prochain

La date limite pour accomplir les formalités administratives et s'acquitter des frais du Hadj pour la saison 1448h/2027 est fixée au jeudi 3 décembre prochain, a indiqué l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) dans un communiqué. En application de la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, les délais expireront jeudi prochain à 18h00 au niveau des guichets de la Banque d'Algérie et à 23h59 pour le paiement en ligne via le Portail algérien du Hadj. L'ONPO a appelé les personnes concernées n'ayant pas encore finalisé leurs démarches à les accomplir dans les meilleurs délais, avant l'expiration des délais fixés.

L. Z.

BANQUE NATIONALE DE GÈNES

Une mise en service prévue en 2027

La Banque nationale de gènes devrait entrer en exploitation au cours de l'année 2027, à la faveur de l'achèvement des travaux de réalisation de ses infrastructures et de l'acquisition des équipements scientifiques et de laboratoire nécessaires, a annoncé jeudi le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi.

Intervenant lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a souligné l'intérêt particulier accordé par son secteur à ce projet stratégique, destiné à préserver le patrimoine génétique national végétal, animal et microbiologique, à développer la filière nationale des semences et à contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire. À ce propos, il a précisé que les bâtiments de la banque étaient achevés et qu'un important lot d'équipements scientifiques et de laboratoire avait déjà été acquis. L'opération d'équipement de la deuxième phase a également été lancée. Le ministre a ainsi affirmé que cette structure serait « opérationnelle et effective » en 2027, précisant qu'un texte réglementaire encadrant son fonctionnement était en cours d'élaboration. Selon Khaldi, la mise en service de cette infrastructure permettra de mettre en place une stratégie nationale dédiée à la conservation et à la valorisation des ressources génétiques. Elle contribuera également au développement de nouvelles variétés végétales adaptées aux changements climatiques, renforçant ainsi les capacités nationales en matière de souveraineté alimentaire et permettant à l'Algérie de respecter ses engagements internationaux dans le domaine de la biodiversité. Le ministre a, par ailleurs, indiqué que la Banque nationale de gènes était également prise en charge dans le projet de loi relatif à l'orientation agricole et à la souveraineté alimentaire. Cette consécration tient notamment à son rôle dans la préservation des ressources génétiques et leur mise à la disposition des établissements de recherche, en vue de soutenir les travaux scientifiques consacrés aux programmes d'amélioration des variétés végétales.

UN PROJET DE LOI POUR MIEUX ORIENTER LES CULTURES ET RENFORCER LES RENDEMENTS AGRICOLES

Répondant à une question sur l'extension des surfaces cultivées et l'amélioration des rendements, Khaldi a évoqué le projet de loi relatif à l'orientation agricole et à la souveraineté alimentaire, qui remplace la loi n 08-16 prévoyant des plans d'orientation agricole à moyen et long termes définissant les cultures prioritaires selon les potentialités naturelles, les ressources hydriques de chaque région et les besoins du pays, afin d'éviter l'agriculture anarchique et de réduire la facture des importations, notamment pour les céréales et les semences, tout en proposant la création d'un Conseil national de la souveraineté alimentaire en tant qu'organe consultatif.

Ces plans s'appuient sur le programme de classification des terres agricoles basé sur les analyses de sol, lancé depuis octobre 2026, en application des instructions du Conseil des ministres réuni le 20 septembre 2026, a fait savoir le ministre. Concernant une préoccupation relative au devenir de l'Office national de développement des élevages équins et camelins (ONDEEC), il a affirmé que l'Etat œuvre à la réhabilitation de cet établissement public afin de sauvegarder et valoriser ce patrimoine, ajoutant que des courses dédiées au cheval barbe seront programmées dans le but de préserver cette race pure.

Sarah O.

BÉJAÏA. RÉAMÉNAGEMENT DU MARCHÉ DE GROS DES PRODUITS DE LA PÊCHE

Lancement imminent des travaux

Inscrit dans le programme de développement durable de l'économie bleue, le projet de modernisation du marché de gros du port de pêche de Bejaïa entre dans sa phase préparatoire.



Ph : DR

La Direction de la pêche et de l'aquaculture multiplie les ateliers de concertation avec les professionnels du secteur et installe une commission dédiée au suivi du chantier.

Le marché de gros des produits halieutiques et de l'aquaculture, implanté au niveau du port de pêche du centre de la wilaya de Bejaïa, s'apprête à faire peau neuve. Selon les informations recueillies jeudi auprès de la Direction de la pêche et de l'aquaculture, le lancement de ces travaux de réaménagement s'inscrit dans une dynamique globale visant à soutenir le développement durable de l'économie bleue à l'échelle locale. En prélude au démarrage effectif du chantier, les services concernés ont privilégié une approche participative en organisant deux rencontres de consultation majeures. Un premier atelier, animé par deux expertes du programme de développement de l'économie bleue, a permis de réunir divers intervenants du secteur. L'objectif était de planifier des campagnes de sensibilisation et d'appuyer les plans d'action dédiés aux marchés de gros, tout en offrant un espace d'échange pour optimiser la future gestion et le fonctionnement de l'infrastructure.

Dans la continuité de cette démarche, un second atelier s'est tenu cette semaine avec les principaux concernés : les grossistes et les détaillants exerçant sur le site. Cette rencontre a permis d'associer directement les professionnels à la préparation de l'opération, en recueillant leurs préoccupations et leurs propositions afin d'adapter le projet aux réalités et aux besoins du terrain.

Pour garantir le bon déroulement des opérations, une commission chargée d'encadrer et de suivre les travaux a été officiellement installée au sein de l'unité de gestion des ports de pêche. Réunissant des représentants du bureau d'études ainsi que de l'entreprise de réalisation, cette structure assurera la coordination et le contrôle sur le terrain des différentes phases du chantier. À travers cette initiative, le secteur de la pêche et de l'aquaculture entend moderniser ses infrastructures portuaires, améliorer les conditions de commercialisation des produits halieutiques et rehausser la qualité des services offerts aux professionnels comme aux consommateurs.

R. R.

CNAS

Journée de sensibilisation sur le cancer de la prostate

Une journée d'information et de sensibilisation sur le cancer de la prostate a été organisée, jeudi, par l'agence de wilaya de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS de Bejaia, dans le cadre de la manifestation "Novembre bleu". La rencontre, organisée dans l'après-midi au siège de l'Agence situé à Iheddaden, était destinée aux employés de la CNAS âgés de 50 ans et plus, dans le but de les sensibiliser aux risques liés à cette maladie, a indiqué Dr. Lakhdar Djaafri, sous-directeur du contrôle médical au sein de la même agence. Cette journée vise notamment à mettre en lumière les facteurs de risque du cancer de la prostate, ses principaux symptômes et les moyens de dépistage précoce, tout en soulignant l'importance des analyses et des examens médicaux périodiques, a-t-il précisé. Le même responsable a également insisté sur le rôle de la sensibilisation dans la promotion de la culture de la prévention et la préservation de la santé masculine, particulièrement chez les hommes âgés de plus de 50 ans. De son côté, Tayeb Chilla, responsable de la communication au sein de la même agence, a souligné que le dépistage précoce constitue un facteur essentiel pour une meilleure prise en charge du cancer de la prostate. Il a, par ailleurs, fait savoir qu'une sortie dans les zones reculées de la wilaya est prévue dans le cadre de cette campagne, organisée du 15 au 30 novembre, à travers le guichet itinérant de la CNAS de Bejaia.

OUARGLA. INSTITUT DE TECHNOLOGIE

Ouverture du premier concours de doctorat professionnel

Le premier concours national d'accès au doctorat professionnel, industrie et hydrocarbures, dans les Instituts de technologie a été organisé à l'université Kasdi Merbah d'Ouargla (UKMO), a-t-on appris jeudi auprès du rectorat de cette institution. Intervenant en marge du lancement des épreuves du concours, mercredi, le recteur de l'UKMO, Pr. Mohamed Tahar Hallilet, a indiqué que ce concours, initié par l'institut de technologie national, concerne 81 postes pédagogiques accordés à l'UKMO. Pour sa part, le directeur de l'institut de technologie, Belkhir Nigrou, a fait savoir que 577 candidats ont postulé à ce concours pour deux filières, la première portant sur la qualité, prévention, sécurité et environnement et la seconde sur la métrologie et les interventions sur forages. Le même responsable a fait part aussi de la mobilisation de l'encadrement nécessaire à ce concours, rappelant que l'institut de technologie avait procédé, en 2014, à l'ouverture de la Licence professionnelle, avant de conforter cette expérience par l'ouverture, en 2022, du Master professionnel, dont la première promotion est sortie au titre de l'année universitaire 2024.

SAÏDA. AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES

Numérisation de plus de 235.000 documents et pièces foncières

La wilaya de Saïda a enregistré la numérisation de plus de 235.000 documents et pièces foncières, au cours des trois dernières années, dans le cadre des efforts visant à moderniser le secteur du cadastre et de la conservation foncière et à actualiser ses services administratifs, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction de wilaya du cadastre et de la conservation foncière. A ce sujet, le directeur du cadastre et de la conservation foncière de la wilaya de Saïda, Zaoui Madani, a indiqué que cette opération a concerné plus de 115.000 documents relatifs aux données cadastrales et aux plans fonciers, ainsi que plus de 120.000 actes de propriété. Il a précisé que cette opération se poursuit à un rythme régulier afin d'achever la numérisation du fonds documentaire foncier. Le même responsable a ajouté que cette démarche s'inscrit dans le cadre des efforts visant à améliorer la qualité du service public et à faciliter l'accès des citoyens aux documents fonciers, grâce à la possibilité de les demander et de les obtenir en ligne et à distance, sans avoir à se déplacer aux sièges des services administratifs, ce qui permet de gagner du temps et de simplifier les procédures. Il a également souligné que les documents fonciers obtenus via les plateformes numériques jouissent de la même valeur juridique et officielle que ceux délivrés au niveau des services administratifs, garantissant ainsi leur fiabilité et renforçant la confiance des citoyens dans les services numériques. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts visant à généraliser l'administration électronique et à développer les modes de gestion du secteur du cadastre et de la conservation foncière, à travers le recours aux solutions numériques pour le traitement des demandes, l'amélioration des performances administratives et l'allègement de la pression sur les services concernés. Elle vise ainsi à accompagner les exigences de la transformation numérique et à contribuer à la modernisation du service public, a conclu le même responsable.

EL-TARF. CAMPAGNE DE DÉPISTAGE PRÉCOCE DU CANCER DE LA PROSTATE

Large engouement des citoyens

La campagne de dépistage précoce du cancer de la prostate, organisée à l'établissement public hospitalier (EPH) El Hadi Bendjedid d'El Tarf dans le cadre de l'initiative nationale Novembre bleu 2026, a suscité jeudi un large engouement des citoyens. Dans une déclaration à l'APS, Boubaker Riadh, urologue au même EPH, a indiqué que l'objectif de la campagne est de " renforcer la conscience des hommes de l'importance de l'examen périodique en tant que meilleur moyen de prévention de cette maladie et de renforcement des chances de traitement". La campagne a permis de diagnostiquer plusieurs cas qui ont été transférés vers le service spécialisé pour leur prise en charge, a ajouté le même praticien, relevant que le suivi médical sera gracieux, notamment pour les catégories à faibles revenus. De son côté, Hicham Kerfouh, chargé du registre du cancer au même EPH, a mis l'accent sur l'importance du dépistage précoce pour le traitement de cette maladie, relevant que le cancer de la prostate vient en tête des cancers touchant les hommes dans la wilaya avec 15 cas confirmés en 2025 et 21 cas recensés depuis début 2026 et pris en charge au niveau de l'unité d'oncologie du même établissement de santé. Initiée par l'EPH El Hadi Bendjedid en coordination avec le service d'urologie du CHU Ibn Rochd d'Annaba, cette campagne a donné lieu à des consultations gracieuses et la distribution de dépliants contenant des conseils médicaux.

MASCARA. CARAVANE DE SENSIBILISATION SUR LA DÉCLARATION DES TRAVAILLEURS À LA SÉCURITÉ SOCIALE

Forte affluence des employeurs

La caravane de sensibilisation sur l'importance de la déclaration des travailleurs auprès des assurances sociales, dont les activités ont pris fin, jeudi dans la wilaya de Mascara, a enregistré une forte affluence des employeurs, des responsables d'entreprises économiques publiques et privées, ainsi que des opérateurs économiques, a indiqué le chargé de l'information auprès de l'agence de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), organisme initiateur de cette opération, Abdelkader Belhadj. Dans une déclaration à l'APS, en marge de la journée de clôture de cette caravane, M. Belhadj a précisé que les différentes activités organisées durant quinze jours dans le cadre de cette manifestation ont connu une "forte affluence" de la part des employeurs, des responsables d'entreprises économiques publiques et privées et des opérateurs économiques, qui ont manifesté un intérêt particulier pour les explications fournies par les cadres de l'agence concernant les modalités légales de déclaration des travailleurs auprès de l'organisme de sécurité sociale. Les journées portes ouvertes, organisées au siège de l'agence et dans ses centres de paiement, ont également attiré un nombre important de visiteurs, notamment des travailleurs et des représentants d'entreprises économiques privées. Ces espaces ont constitué une occasion de faire connaître les procédures de déclaration des travailleurs, ainsi que de préciser les conséquences juridiques, les sanctions et les amendes financières encourues en cas de non-respect de cette obligation.

ORAN. CHU

Les avancées de l'hémodialyse au cœur d'une journée scientifique

Le service de néphrologie et d'hémodialyse du Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran a organisé, jeudi, une rencontre scientifique dédiée aux dernières avancées médicales et techniques dans le domaine de la dialyse. Initié dans le cadre de la formation médicale continue, cet événement a réuni spécialistes, personnels soignants et étudiants autour de l'amélioration de la qualité des soins.



Ph : DR

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le directeur général de l'établissement, M. Achouri Madjid, en présence d'éminents professeurs, de cadres médicaux et paramédicaux, ainsi que de futurs praticiens. À cette occasion, M. Achouri a rappelé l'exigence propre à la néphrologie, une discipline en constante évolution qui nécessite une mise à jour régulière des connaissances au bénéfice direct de la sécurité des patients. Il a également réaffirmé le soutien de la direction générale à toute initiative favorisant le partage d'expériences et le renforcement des compétences au sein de l'hôpital.

Au fil des communications, les experts ont dressé un état des lieux des pathologies rénales et des protocoles d'hémodialyse. Un accent particulier a été mis sur la nécessité d'une synergie accrue entre les différents services hospitaliers afin d'optimiser le parcours de soins des malades.

Les intervenants ont par ailleurs insisté sur l'enjeu majeur du diagnostic précoce. Ils ont détaillé les stratégies de dépistage de l'insuffisance rénale chronique, en ciblant prioritairement les populations à haut risque, notamment les personnes atteintes de diabète ou d'hypertension artérielle, afin de freiner l'évolution de la maladie vers des stades critiques.

Enfin, les débats ont permis d'explorer les innovations technologiques et les nouvelles méthodes de dialyse déployées à l'échelle internationale, des approches modernes destinées à limiter les complications et à offrir un meilleur confort thérapeutique aux patients dialysés.

R. R.

TISSEMSILT. CAM

Numérisation de plus de 1.040 cartes d'artisans

La Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya de Tissemsilt a procédé à la numérisation de plus de 1.040 cartes d'artisans, dans le cadre des efforts visant à moderniser les services du secteur, à simplifier les procédures administratives et à améliorer la prise en charge des préoccupations des artisans, a-t-on appris, jeudi, auprès de cet organisme. Le directeur de la CAM, Mohamed Chenoufi, a indiqué à l'APS que 1.040 cartes d'artisans ont été numérisées à ce jour, dont 480 cartes renouvelées et 560 nouvelles cartes, précisant que cette opération représente 20 pour cent du nombre total des artisans inscrits dans la wilaya, estimé à 4.567 artisans. Le même responsable a ajouté que cette opération de numérisation, qui se poursuit toujours, permettra de faciliter l'accès des artisans aux différents services proposés par le secteur. Elle contribuera également à améliorer la gestion des dossiers et à assurer un meilleur suivi statistique de cette catégorie professionnelle ainsi que des différentes activités artisanales exercées.

Dans le même contexte, M. Chenoufi a souligné la contribution du secteur de l'artisanat et des métiers à la promotion de l'emploi dans la wilaya, avec la création de plus de 4.000 postes de travail au profit des jeunes, aussi bien en milieu urbain que rural, dans différentes spécialités artisanales. Il s'agit notamment des métiers d'art et des activités de services, ainsi que des activités exercées au sein des ateliers artisanaux, telles que la confection de vêtements traditionnels et modernes, la fabrication de literie, la pâtisserie, la poterie et la fabrication de produits à base de doum, entre autres. Il a également précisé que le rôle du secteur ne se limite pas à la création d'emplois et au renforcement de la valeur ajoutée de l'économie locale. Il contribue également à la dynamisation de l'activité touristique et à la promotion du patrimoine culturel et artisanal local, à travers l'organisation de salons et de manifestations mettant en valeur les différents produits traditionnels, ainsi que les potentialités touristiques de la wilaya, notamment ses richesses forestières, thermales et montagneuses. Par ailleurs, dans le domaine de la formation et de la qualification professionnelle, la CAM de Tissemsilt a organisé plus de 105 sessions de formation au profit de 878 artisans et artisanes. Ces formations, comprenant des cycles de qualification professionnelle et de perfectionnement, ont bénéficié à 670 participants et ont porté sur plusieurs spécialités, notamment la fabrication de pâtisseries traditionnelles et de pâtes alimentaires, la fabrication de savon naturel, la coiffure pour femmes et hommes, la coupe et la confection de vêtements, le tressage et la vannerie, ainsi que la poterie et l'extraction des huiles végétales. D'autre part, huit sessions de formation portant sur les modalités de création et de gestion des entreprises artisanales ont été organisées, durant l'année en cours, en coordination avec les organismes concernés au niveau de la wilaya. Ces formations ont notamment été réalisées en collaboration avec l'Agence locale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) et l'Agence locale de gestion du microcrédit (ANGEM). Plus de 200 artisans et artisanes ont bénéficié de ces huit sessions de formation, a-t-on souligné de même source.

SOUK-AHRAS. COURS D'EAU DU RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE DE OULED DRISS

Achèvement des travaux de correction

Les travaux de réalisation du projet de correction des cours d'eau du réseau hydrographique dans la commune d'Ouled Driss (Souk Ahras), ont été achevés, a-t-on appris jeudi auprès de la conservation des forêts de la wilaya. Le responsable chargé de la gestion du service des ressources, des études et des programmes de la conservation des forêts, Ahmed Guerfi, a indiqué à l'APS que les travaux réalisés dans le cadre de ce projet, auquel une enveloppe financière de 9 millions de dinars a été consacrée, ont porté sur la mise en place de seuils et de barrages en pierres, d'un volume global estimé à 1.000 m3 au niveau des lits des oueds et des cours d'eau secondaires traversant le territoire de la commune, notamment dans les zones exposées à d'importants ruissellements sur les versants.

Ces aménagements permettront, selon le même responsable, de stabiliser les sols et de protéger les terres agricoles limitrophes des cours d'eau, tout en réduisant les phénomènes d'érosion et le dépôt des sédiments au niveau du barrage de l'Oued Djedra, contribuant ainsi à la préservation des ressources hydriques et au renforcement de la durabilité environnementale et agricole dans la région.

M. Guerfi a rappelé, dans ce contexte, qu'au cours de l'année 2025, près de 8.000 m3 de travaux de correction des cours d'eau ont été réalisés dans la commune d'Aïn Soltane, dans le but de lutter contre l'érosion des sols et de réduire les risques liés aux écoulements des eaux, tout en protégeant les terres agricoles et en préservant les ressources hydriques de la région.

MOSTAGANEM.
AQUACULTURE

14 nouveaux dossiers d'investissement

Les services de la wilaya de Mostaganem ont recensé 14 nouveaux dossiers d'investissement dans le domaine de l'aquaculture marine, indique un communiqué de la cellule de communication et d'information du cabinet du wali. La même source a précisé que le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a présidé mercredi une réunion de la commission de wilaya chargée de l'octroi des concessions pour la création d'entreprises économiques spécialisées dans la production aquacole marine, consacrée à l'examen de ces 14 nouveaux dossiers d'investissement. Les projets inscrits au titre de l'année en cours visent à produire 13.317 tonnes de différentes espèces aquatiques marines par an et à créer 319 emplois directs, pour un investissement global estimé à 5,5 milliards de dinars. Ces dossiers portent sur la concrétisation de 10 projets d'élevage de poissons dans des cages flottantes, 3 projets d'élevage de moules selon la technique des filets et 1 projet d'aquaculture en eau douce. Ces projets sont répartis entre deux zones d'activités aquacoles, à savoir Sidi Lakhdar (4 projets), Stidia (9 projets) et la commune d'Ouled-Maallah (1 projet), a-t-on fait savoir de même source. Le wali a instruit les services compétents pour que les porteurs de projets soient reçus afin de présenter leurs dossiers et de mettre en évidence leurs capacités financières et techniques à concrétiser leurs investissements. Cette démarche vise, d'une part, à garantir la transparence et, d'autre part, à lever les obstacles administratifs et à permettre une écoute directe des investisseurs souhaitant intégrer ce secteur, a-t-on souligné. Le même responsable a également exhorté les membres de la commission à évaluer les dossiers sur la base du sérieux, du réalisme et de la capacité des investisseurs à concrétiser leurs projets. Il a, par ailleurs, souligné que les portes demeurent ouvertes à tous ceux qui souhaitent investir dans ce secteur stratégique. Les services de la wilaya de Mostaganem misent sur ces projets d'investissement pour développer la production aquacole, valoriser les ressources halieutiques et renforcer leur contribution à la sécurité alimentaire.

OUM EL-BOUAGHI. ZONE INDUSTRIELLE OULED GACEM-AIN M'LILA

Lancement des travaux d'aménagement

Les travaux d'aménagement de la zone industrielle Ouled Gacem-Ain M'lila, dans la wilaya d'Oum El Bouaghi sur une superficie de 399 hectares ont été lancés jeudi. Le coup d'envoi des travaux d'aménagement de cette zone industrielle de 666 lots située sur les territoires des deux communes d'Ouled Kacem et Ain M'lila a été donné par le wali, Benabdallah Chaïb Eddour. Une enveloppe financière de 4 milliards DA du programme sectoriel décentralisé a été allouée à la réalisation de ce projet supervisé par la direction des travaux publics, tandis que le coût de l'étude et du suivi a atteint 90 millions DA, selon la fiche technique du projet. Le wali a souligné que le rythme des travaux d'aménagement de cette zone sera accéléré, affirmant que le projet donnera à terme un puissant essor à l'investissement dans la wilaya. Il a également assuré que toutes les facilités seront accordées à ceux qui souhaitent investir dans cette zone industrielle.



PAR MOHAMED REBAH

RAPPORT DE L'OXFAM

L'entité sioniste a pollué Ghaza

«La crise environnementale qui sévit actuellement à Ghaza n'est pas une question secondaire ; elle fait pleinement partie de la crise humanitaire et ne peut pas en être dissociée », souligne Lama Abdul Samad, autrice et chercheuse principale du rapport « Crimes de guerre environnementaux : comment l'offensive militaire israélienne a transformé Ghaza en un territoire toxique, menaçant la survie humaine ».



Ce rapport, publié tout récemment par Oxfam et l'Observatoire des conflits et de l'environnement (CEOBS), détaille comment l'utilisation par l'entité sioniste d'explosifs et d'armes incendiaires a entraîné une contamination environnementale sur plus de 99 % du territoire de Ghaza. Plus de trois ans de guerre génocidaire menée par l'entité sioniste ont transformé Ghaza en « un désert toxique », où l'eau empoisonnée et les sols contaminés menacent la survie des 2,3 millions d'habitant-es palestinien-nes de l'enclave, affirment les auteur-ices. Les opérations militaires terrestres de l'armée sioniste ont touché, au cours des trois années écoulées de guerre génocidaire menée à Ghaza, environ 78 % de l'enclave palestinienne. « L'intensité des bombardements et l'utilisation massive de munitions explosives, associées à la destruction et à l'incendie de bâtiments, d'infrastructures d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées, d'installations industrielles et énergétiques, de terres agricoles et de systèmes de gestion des déchets, ont entraîné le rejet d'un mélange complexe de contaminants », explique l'introduction du rapport. En 125 pages, les auteur-ices détaillent les multiples facteurs qui ont conduit à une pollution critique de l'air, de l'eau et des sols, faisant peser un risque sérieux sur la santé des habitant-es et entraînant des conséquences environnementales à long terme.

Parmi les éléments les plus préoccupants, Oxfam signale de nombreux faits qui étaient son rapport. Une contamination préoccupante de l'eau : des coliformes fécaux ont été détectés dans 19 % des 79 puits souterrains analysés en juillet 2026, contre 2 % en 2021. L'effondrement des systèmes d'assainissement : seules 19 % des stations de pompage des eaux usées restent fonctionnelles. Chaque jour, environ 40 000 m^3 d'eaux usées brutes sont déversées dans la mer Méditerranée. Une pollution durable des sols : les résidus explosifs, les métaux lourds et les autres contaminants menacent notamment les terres agricoles et la sécurité alimentaire lors de la reprise de la production. Des risques sanitaires liés à la pollution de l'air : les poussières issues des bâtiments détruits et de la combustion des déchets peuvent provoquer des troubles respiratoires et des lésions pulmonaires. Un immense volume de décombres potentiellement dangereux : plus de 61 millions de tonnes de gravats ont été générées par les opérations militaires de l'entité sioniste, selon le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). L'exposition aux substances toxiques se fait par l'air respiré, l'eau consommée, l'alimentation et le contact avec les sols et les décombres contaminés.

Cette pollution généralisée menace en effet directement les conditions de vie et de survie des Palestinien-nes, et avant tout la santé des plus fragiles, enfants personnes âgées, malades chroniques et blessé-es en convalescence. Comme l'expliquait William Mina dans un entretien accordé à l'Agence Média Palestine en mars dernier, les destructions infligées par l'entité sioniste aux écosystèmes palestiniens relèvent d'une « destruction délibérée du vivant, l'annihilation des écosystèmes et la privation de toute forme de ressource viable, que ce soit l'eau ou la terre. On parle surtout d'une annihilation d'une telle ampleur que toute restauration des écosystèmes est entravée à long terme. » Il y a plus d'un an déjà, devant le Conseil de sécurité de l'ONU, la directrice exécutive du PNUE, Inger Andersen, avait parlé de la situation écologique à Ghaza, où « 97 % des cultures arboricoles, 95 % des arbustes et 82 % des cultures annuelles ont disparu depuis 2023 », c'est-à-dire depuis la guerre génocidaire menée par l'entité sioniste contre les Palestiniens.

INFO

COP 31

La position africaine

L'Union africaine (UA) a appelé, à l'occasion de la Journée de l'Afrique organisée dans le cadre de la 31e Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP31), à renforcer les investissements dans la sécurité de l'eau et l'assainissement, ainsi qu'à faciliter l'accès des pays africains au financement climatique, en vue de consolider la résilience du continent face aux effets des changements climatiques. Tenue à Antalya, en Turquie, sous le thème "Sécuriser l'eau de l'Afrique : renforcer la résilience climatique, l'action précoce et le financement climatique", cette rencontre de haut niveau a réuni des dirigeants africains, des ministres, des partenaires au développement, des institutions financières, des représentants du secteur privé, de la société civile et de la jeunesse. Les participants ont souligné la nécessité d'accroître les investissements dans les infrastructures hydriques et d'assainissement résilientes aux changements climatiques, de renforcer les systèmes d'alerte précoce face aux risques multiples et de protéger et restaurer les écosystèmes, les forêts, les îles, les zones côtières et les paysages contribuant à la préservation des ressources en eau. Dans une déclaration prononcée en son nom par le commissaire de l'UA chargé de l'agriculture, du développement rural, de l'économie bleue et de l'environnement durable, Moses Vilakati, le président de la Commission de l'UA, Mahmoud Ali Youssouf, a appelé les gouvernements africains à placer la sécurité hydrique et l'assainissement au cœur de leurs stratégies climatiques nationales, de leurs plans de développement et de leurs investissements publics.

LE SAVIEZ-VOUS ?

D'après des experts, de tous les sommets de l'ONU sur le climat, la COP 31 est celui qui a duré le plus longtemps, mais sans résultat. Les désaccords sur la place des énergies fossiles dans le texte ont constitué le principal obstacle à un consensus.

INFO

L'IMPASSE À ANTALYA

Le plus petit dénominateur commun

A la COP 31, les négociateurs ne sont pas parvenus à surmonter leurs divisions sur les énergies fossiles pour lutter contre le réchauffement climatique. Plusieurs projets de compromis, présentés successivement par l'Australie et la Turquie, qui coprésidaient les négociations à la COP 31, ont tenté de dégager un consensus. Ils reconnaissaient notamment que le réchauffement mondial se dirigeait désormais vers un dépassement du seuil de 1,5 °C, tout en préconisant un recours accru aux technologies permettant de retirer du dioxyde de carbone de l'atmosphère. Ces efforts ont finalement échoué, les détracteurs du texte estimant qu'il affaiblissait les engagements adoptés précédemment et restait très en deçà des mesures nécessaires pour répondre à la crise climatique. Tout en réaffirmant leur attachement à l'action climatique multilatérale, plusieurs délégations ont mis en garde contre le risque de « confondre les péripéties des négociations avec leurs résultats concrets ». Elles ont qualifié le dernier projet d'accord de « plus petit dénominateur commun », estimant qu'il n'était pas à la hauteur des enjeux.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Pas d'accord final à la COP 31

La 31e conférence des Nations unies sur le changement climatique s'est achevée dimanche 22 novembre 2026 sans accord final. Après plus de deux semaines de discussions à Antalya, en Turquie, le chef de l'ONU s'est dit « profondément déçu » par cet échec. Dans une déclaration publiée dimanche dernier, António Guterres a fait part de sa « frustration » face au fait que les gouvernements mondiaux ne se soient pas montrés « à la hauteur de la crise climatique ». Il a toutefois souligné que ce dénouement ne changeait rien à l'urgence et à la gravité de la situation actuelle. « Il n'y a peut-être pas de consensus autour de la table des négociations », a déclaré António Guterres. « Mais la science ne laisse aucune place au doute ». Il a rappelé que les températures mondiales continuent de battre des records, que les conséquences du changement climatique s'aggravent et que les émissions de gaz à effet de serre demeurent dangereusement élevées, alors que la planète se dirige désormais vers un dépassement de 1,5 °C de réchauffement, le seuil limite pourtant fixé la communauté internationale dans l'accord de Paris de 20215. « Le message à retenir de la COP 31 est clair : le monde doit faire beaucoup plus pour affronter la crise climatique, et il doit le faire maintenant », a-t-il affirmé. António Guterres a rappelé que les énergies fossiles demeurent la principale cause du réchauffement climatique et mis en garde contre les tentatives visant à retarder la transition vers des énergies plus propres. « On ne peut pas éteindre un incendie en continuant à jeter de l'huile sur le feu », a-t-il déclaré, accusant les puissants intérêts liés aux énergies fossiles d'entraver l'action climatique tout en continuant à engranger des bénéfices. Le Secrétaire général a rappelé que les gouvernements s'étaient déjà engagés, lors de la COP28 à Dubaï, à abandonner progressivement les énergies fossiles. Selon lui, la priorité doit désormais être d'accélérer cette transition et de mobiliser les financements nécessaires. Il a également appelé à réduire davantage les émissions au cours de la décennie en cours, à renforcer le soutien aux pays vulnérables et à accroître considérablement les financements consacrés à l'adaptation au changement climatique. Il a insisté sur le fait que les populations les moins responsables du réchauffement ne devaient pas en subir les conséquences les plus graves. Au-delà des salles de négociation, António Guterres a estimé que les véritables progrès se mesureraient à la capacité des pays à réduire leur dépendance aux énergies fossiles, à développer les énergies propres, à diminuer les émissions de méthane, à restaurer les forêts et à fournir aux pays en développement les financements climatiques promis. « La crise climatique n'attendra pas que les gouvernements trouvent un terrain d'entente. Nous ne pouvons pas attendre non plus », a-t-il déclaré. « Continuez à faire connaître les faits. Continuez à exiger des mesures. Continuez à accentuer la pression », a conclu le secrétaire général de l'ONU.

Repéré pour vous

La COP 31 s'est achevée sans accord final sur le climat, après deux semaines de négociations et deux jours de prolongation. Plusieurs pays se sont formellement opposés au texte final, estimant qu'il affaiblissait les engagements antérieurs et ne répondait pas à l'urgence climatique.

SPORTS

CAN 2027

L'Algérie mal partie pour figurer parmi les têtes de série



Phs : DR

La sélection nationale algérienne pourrait ne pas figurer parmi les têtes de série lors du tirage au sort de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations 2027, sous réserve, bien évidemment, de sa qualification pour le tournoi.

Malgré sa position parmi les meilleures nations africaines, les Verts risquent de devoir se contenter du deuxième chapeau en raison de leur classement actuel au classement mondial de la FIFA. Classée à la 32e place mondiale et au 6e rang africain dans le dernier classement FIFA, l'Algérie dispose en effet de très peu de chances d'intégrer le premier chapeau lors du prochain rendez-vous continental. Une situation qui pourrait avoir des conséquences sur le tirage au sort et sur la difficulté du parcours des camarades de Rami Bensebaïni durant la compétition.

Pour rappel, la CAN 2027 sera organisée conjointement par trois pays d'Afrique de l'Est : l'Ouganda, la Tanzanie et le Kenya. En leur qualité de pays hôtes, ces trois sélections devraient automatiquement bénéficier d'une place parmi les têtes de série, conformément au dispositif prévu pour l'organisation du tournoi. Les trois places restantes dans le premier chapeau devraient ainsi revenir aux trois meilleures sélections africaines au classement FIFA. Il s'agit du Maroc, du Sénégal et de l'Égypte, qui occupent actuellement les premières positions sur le continent. Si cette répartition est confirmée, les six équipes qui composeront le premier chapeau seront donc connues.

L'Algérie, actuellement sixième nation africaine au classement FIFA, devrait par conséquent être versée dans le deuxième chapeau. Les Verts pourraient ainsi hériter d'un adversaire de premier plan dès la phase de groupes, puisque le tirage au sort pourrait les opposer à l'une des sélections placées dans le premier chapeau.

Il convient toutefois de préciser que cette répartition reste provisoire. La Confédération africaine de football (CAF) devra encore officialiser les critères définitifs de constitution des chapeaux ainsi que le classement de référence qui sera utilisé pour le tirage au sort. La confirmation est attendue au mois de mars prochain, à l'issue des éliminatoires de la CAN 2027. D'ici là, plusieurs paramètres pourraient encore évoluer, notamment en fonction des résultats enregistrés par les différentes sélections nationales et des éventuelles modifications de leur position au classement FIFA.

Pour l'Algérie, l'objectif prioritaire reste évidemment de décrocher son billet pour la phase finale et de préparer au mieux cette compétition. Mais la perspective d'un tirage difficile constitue déjà un élément à prendre en considération. Les supporters espèrent surtout voir les Verts réaliser un parcours solide et retrouver les premiers rôles sur la scène africaine, indépendamment du chapeau dans lequel ils seront finalement placés.

Hakim S.

À SEULEMENT 16 ANS

L'international algérien Mohamed Valmy signe son premier contrat professionnel avec Rennes

Le football algérien tient peut-être l'un de ses futurs talents. À seulement 16 ans, le jeune international algérien Mohamed Valmy vient de franchir une étape importante dans sa jeune carrière en signant son premier contrat professionnel avec le Stade Rennais. Le club français a officialisé, jeudi, la signature d'un engagement qui lie le joueur aux Rouge et Noir jusqu'à l'été 2029.

Cette décision témoigne de la confiance accordée par les dirigeants rennais à un joueur qui s'est particulièrement illustré ces dernières années avec les différentes catégories de jeunes du club. Malgré son jeune âge, Valmy a réussi à convaincre son entourage sportif de son potentiel, poussant Rennes à sécuriser son avenir face à l'intérêt potentiel d'autres formations européennes. Le directeur sportif du club, Loïc Désiré, n'a d'ailleurs pas caché son enthousiasme concernant les qualités du jeune Algérien. Dans des déclarations publiées sur le site officiel du club, il a souligné les progrès réalisés par le joueur au cours des douze derniers mois, aussi bien



avec Rennes qu'au sein des sélections de jeunes de l'Algérie. Selon lui, Mohamed Valmy possède un talent prometteur et pourrait devenir un joueur complet s'il poursuit ses efforts et conserve la même régularité à l'entraînement. Le responsable sportif a également révélé que l'attaquant avait montré de belles dispositions lors de ses séances avec le groupe professionnel, laissant entrevoir une capacité d'adaptation au haut niveau.

De son côté, Denis Arnaud, directeur de l'académie rennaise, a également salué les qualités du jeune international, qu'il considère comme un attaquant de haut niveau. Il l'a encouragé à poursuivre sa progression afin de saisir, à l'avenir, sa chance avec l'équipe première.

Très ému après la signature de son premier contrat professionnel, Valmy a exprimé sa gratitude envers sa famille et son club, qui lui ont toujours apporté leur soutien. Il a également affiché clairement ses ambitions : continuer à travailler sans se fixer de limites et parvenir à intégrer définitivement le groupe professionnel.

Sur le plan international, le jeune attaquant a contribué au parcours de la sélection algérienne des moins de 17 ans, qui a décroché sa qualification pour la Coupe du monde 2026. Toutefois, son nom ne figure pas dans la liste retenue par le sélectionneur Amine Ghimouz pour la compétition actuellement disputée au Qatar.

Les raisons de cette absence n'ont pas été officiellement précisées. Pourtant, Valmy avait auparavant été promu en sélection des moins de 20 ans, tout en restant éligible avec les U17.

Une nouvelle étape commence donc pour le jeune Algérien, qui devra désormais confirmer les espoirs placés en lui et transformer cette première récompense professionnelle en tremplin vers le haut niveau.

H. S.

ABSENCE DE L'EN FÉMININE AUX CAF AWARDS 2026

Une sélection qui soulève des interrogations

L'absence de la sélection nationale féminine algérienne dans la liste finale des équipes nominées pour le titre de meilleure équipe africaine de l'année 2026 suscite incompréhension et interrogations.



Phs : DR

Au-delà de la déception sportive, cette décision remet sur la table la question des critères retenus par la Confédération africaine de football (CAF) pour établir ses nominations.

Les Algériennes ont pourtant réalisé un parcours remarquable lors de la dernière Coupe d'Afrique des nations féminine. Elles ont terminé la compétition à la troisième place, décrochant la médaille de bronze après avoir battu le Maroc, pays organisateur, sur son propre terrain et devant son public.

Une performance qui témoigne non seulement de leur compétitivité, mais également de leur capacité à répondre présentes dans les moments décisifs.

Certes, la présence du Cameroun, médaillé d'or, et du Malawi, finaliste de la compétition et médaillé d'argent, dans la liste des nominés paraît cohérente au regard de leurs résultats. En revanche, la sélection du Maroc, qui a terminé derrière l'Algérie sur le terrain, tandis que les Vertes sont totalement absentes de cette liste, soulève une véritable question de cohérence.

Sur quels critères la CAF s'est-elle donc appuyée pour opérer cette sélection ? Les résultats sportifs constituent-ils un élément déterminant ou d'autres paramètres, tels que la régularité, la progression, le rayonnement du football féminin ou encore les performances sur l'ensemble de l'année, entrent-ils en considération ? Il ne s'agit nullement de contester le droit du Maroc à figurer parmi les équipes nominées, mais plutôt de demander des explications sur une décision qui semble difficile à comprendre à la lumière du classement final de la compétition continentale.

Lorsqu'une sélection termine sur le podium et s'impose face à une autre équipe finalement retenue, son absence mérite au minimum une justification claire. La CAF, en tant qu'instance dirigeante du football africain, doit veiller à la transparence et à la crédibilité de ses distinctions.

Les nominations sont censées récompenser les performances et valoriser les progrès accomplis, sans laisser place au doute quant à l'équité du processus.

Aujourd'hui, les Algériennes peuvent être fières de leur parcours et de leur médaille de bronze. Mais une question demeure : comment expliquer que la troisième meilleure équipe d'Afrique lors de la CAN soit écartée de la course au titre, alors qu'une sélection classée derrière elle y figure ? Le silence autour de ces critères ne fait qu'alimenter les interrogations.

Hakim S.

LE MANS FC

Adil Bourabaa rempile jusqu'en 2029

Alors qu'il poursuit sa rééducation après une opération à la cheville, l'international algérien Adil Bourabaa vient de recevoir une belle marque de confiance de la part du club français du Mans, qui a officialisé la prolongation de son contrat jusqu'en juin 2029.

Arrivé la saison dernière en provenance de Beauvais, le milieu de terrain s'est rapidement imposé comme un élément indispensable de l'animation offensive mancelle, totalisant trois buts et deux passes décisives depuis le début de l'exercice en cours. Dans son communiqué, la direction du Mans a tenu à saluer les qualités techniques du joueur, notamment sa capacité de percussion et sa créativité. Actuellement en phase de rééducation au centre de Clairefontaine, Adel Bourabaa a d'ailleurs reçu la visite de soutien du président du club, Pedro Oliveira.

Cette prolongation intervient dans une période délicate sur le plan physique pour le joueur de 21 ans. Convoqué pour la première fois chez les « Verts » lors du stage de septembre pour pallier le forfait de dernière minute de Nabil Bentaleb, Adel Bourabaa s'est malheureusement blessé lors de la rencontre face au Niger. Contraint de subir une intervention chirurgicale réussie à la cheville gauche, le milieu de terrain sera éloigné des terrains jusqu'en 2027.

MERCATO

Chiakha, dans le viseur de Hull City

Séduit par les prestations étincelantes de Bachir Belloumi depuis son retour en Premier League, le club anglais de Hull City envisage de recruter un autre international algérien, le jeune buteur Amin Chiakha, qui affole actuellement les compteurs en Norvège. À seulement 20 ans, Amin Chiakha s'est imposé comme une véritable machine à buts sous les couleurs de Rosenborg. Arrivé initialement en prêt en provenance du FC Copenhague avant d'être définitivement transféré en août dernier avec un contrat courant jusqu'en 2030, l'attaquant algérien domine le classement des buteurs du championnat norvégien avec 19 réalisations et 4 passes décisives en 26 rencontres. Cette efficacité remarquable a logiquement attiré les convoitises de plusieurs écuries allemandes, françaises et belges en vue du prochain mercato hivernal, mais c'est désormais du côté de l'Angleterre que son avenir semble susciter le plus vif intérêt.

Selon le média On The Minute, Hull City a rejoint Coventry City et Birmingham City dans la course pour s'attacher les services du joueur, bien qu'aucune offre officielle n'ait encore été formulée. Porté par la réussite éclatante de Bachir Belloumi cette saison, le pensionnaire de Premier League souhaite rééditer ce pari gagnant en associant les deux compatriotes sur le front de son attaque. Bien que Rosenborg n'envisage pas forcément un départ rapide de son joyau recruté il y a quelques mois seulement, l'attrait sportif de l'élite anglaise et la puissance financière de Hull City pourraient peser lourd dans la balance, offrant ainsi à Chiakha un tremplin idéal pour franchir un palier et, peut-être, débloquer enfin son compteurbuts avec les Verts.

LUCA ZIDANE :

« Tout le monde guette mes erreurs »

Le gardien international algérien de 28 ans s'est livré sans détour sur le poids de l'héritage familial, les critiques constantes à la moindre bévue et son épanouissement actuel en deuxième division espagnole.

Écarté des plans de la sélection nationale depuis une Coupe du monde 2026 difficile qui lui a valu de vives critiques de la part des supporters et des médias, Luca Zidane poursuit sa carrière loin de la Liga. Après avoir quitté Grenade l'été dernier, le portier évolue désormais sous les couleurs de Leganés en deuxième division espagnole. Lors d'un entretien accordé à la radio espagnole RTVE, il a abordé avec philosophie la surveillance médiatique permanente qui accompagne chacun de ses gestes en raison de sa filiation avec Zinédine Zidane. « Je suis très fier de mon père et de sa carrière, mais j'essaie de tracer ma propre voie. Les comparaisons existeront toujours, tout comme les critiques ; nous y sommes plus exposés que les autres depuis notre enfance », a-t-il confié.

Conscient que la moindre approximation sur le terrain prend immédiatement des proportions démesurées, l'ancien gardien du Real Madrid préfère relativiser. « Si un autre gardien de deuxième division espagnole commet une erreur, presque personne n'y prête attention. Moi, je sais que la moindre faute de ma part déclenchera un tollé, mais je gère cela calmement ; j'y suis habitué », a-t-il expliqué. Interrogé sur le choix singulier d'occuper la cage au sein d'une fratrie de joueurs de champ, il a répondu avec humour : « Dans notre famille, nous avons désormais un gardien, un défenseur, un milieu de terrain et un milieu offensif. La seule chose qui nous manque, c'est un avant-centre », tout en reconnaissant qu'il s'agit d'un poste « complexe et porteur d'une grande responsabilité ».

Sur le plan purement sportif, Luca Zidane a également évoqué ses inspirations dans le jeu moderne, citant notamment le portier allemand du Bayern Munich ainsi que l'international espagnol des Gunners. « Manuel Neuer a opéré une transformation radicale au poste de gardien de but, en jouant très haut près de sa défense et en utilisant ses pieds. Aujourd'hui, on exige beaucoup d'un gardien. J'aime ce style ; il ressemble beaucoup à la manière dont joue David Raya à Arsenal », a-t-il analysé.

Sur le plan collectif, le portier affiche une sérénité retrouvée à Leganés, dynamisé par l'arrivée de l'entraîneur Luis Carrión il y a un peu plus d'un mois. « Je prends du plaisir et je me sens en pleine forme. Je suis très heureux d'être à Leganés. C'est une année passionnante pour moi et pour l'équipe. Nous sommes très ambitieux, nous avons tous un esprit de compétition élevé et nous cherchons à gagner chaque match », a-t-il assuré. Il a également tenu à défendre son coéquipier Álvaro Morata, revenu en grâce devant le but après une passe difficile : « Il a été l'un des meilleurs buteurs d'Espagne et a joué dans les plus grands clubs d'Europe. Il est très facile pour les gens de le critiquer après un seul mauvais match. Il a bien géré la situation, a traversé des moments compliqués mais a toujours su revenir fort ; il vient de marquer lors de trois ou quatre matchs consécutifs et nous apporte énormément. »

LIGUE EUROPA

Amine Gouiri offre une précieuse victoire à l'OM

L'international algérien Amine Gouiri a inscrit l'unique but de la rencontre face au club bulgare du Levski Sofia, jeudi soir en Ligue Europa, permettant à l'Olympique de Marseille de décrocher un deuxième succès consécutif dans la compétition. L'attaquant algérien a ouvert le score à la 28e minute sur penalty, après une faute commise sur Angel Gomes dans la surface de réparation. En début de seconde période, l'Algérien a manqué l'occasion de doubler la mise en début de seconde période en ratant un second penalty tenté d'une « panenka » face au gardien bulgare. Il a cédé sa place à vingt minutes du terme de la rencontre sous les applaudissements des 56 000 fans présents au Vélodrome. Ce résultat permet au club phocéen de porter son total à 6 points après cinq journées disputées. Grâce à cette nouvelle réalisation, le buteur des Verts confirme sa grande forme depuis le début de saison sous le maillot marseillais. L'ancien rennais porte désormais son bilan à 10 buts et 4 passes décisives en 16 matchs disputés cette saison toutes compétitions confondues.

LE RECADRAGE DE GÉNÉSIO

À l'issue de la rencontre, l'entraîneur marseillais Bruno Génésio n'a pas caché sa réserve quant à ce choix audacieux de l'Algérien qui a tenté une panenka, déclarant : « Rater un penalty arrive à tout le monde, et si j'avais été à sa place, je n'aurais pas pris ce risque de cette manière à ce moment-là. S'il l'avait réussie, nous l'aurions tous félicité ». Malgré cet échec, le technicien français a souligné l'importance de la polyvalence de son attaquant dans le jeu collectif en prenant pour modèle l'ancien Ballon d'Or formé à Lyon : « J'aime que l'avant-centre participe aussi à la construction du jeu, ce qui n'est pas incompatible avec l'efficacité et le fait de marquer des buts. À Lyon, nous avons connu un grand attaquant qui a marqué beaucoup de buts et remporté le Ballon d'Or, c'est Karim Benzema ».

LIGUE DES CHAMPIONS

Le MC Alger à l'assaut des Young Africans



Le MC Alger entame un nouveau chapitre de son aventure continentale cet après-midi (14h00), avec un déplacement périlleux à Zanzibar pour affronter la formation tanzanienne des Young Africans, dans le cadre de la première journée de la phase de groupes de la Ligue des champions africaine.

Pour sa troisième participation consécutive à ce stade de la compétition, le représentant algérien ambitionne de réussir son entrée en matière et de prendre une première option dans la course à la qualification pour les quarts de finale. Les Vert et Rouge abordent ce rendez-vous avec un regain de confiance après leur prestation de premier ordre à Tizi Ouzou face à la JS Kabylie. Un résultat et une production encourageants qui leur ont permis de mettre fin à une série de deux défaites consécutives en championnat et de retrouver une certaine sérénité avant ce déplacement en Tanzanie. Toutefois, le MCA devra composer avec une situation particulière sur le plan technique. Après le départ de son compatriote Khaled Benyahia, avant la rencontre face à la JSK, c'est une nouvelle fois son adjoint tunisien, Karim Delhoum, qui dirigera l'équipe depuis le banc de touche. Ce dernier aura ainsi la responsabilité de maintenir la dynamique positive retrouvée par ses joueurs et de les conduire vers un résultat favorable dans une rencontre qui s'annonce disputée. L'autre atout du Mouloudia résidera dans le soutien de ses supporters. Plusieurs centaines de fans algérois ont fait le déplacement jusqu'à Zanzibar pour accompagner leur équipe dans cette première sortie continentale. Leur présence devrait constituer une source de motivation supplémentaire pour les joueurs, appelés à livrer une prestation solide face à un adversaire qui évoluera devant son public. Les Algérois connaissent parfaitement leur prochain adversaire pour l'avoir affronté lors d'une précédente de la Ligue des champions. Les deux formations s'étaient retrouvées dans le groupe A de la compétition 2024-2025. Le MCA avait remporté le match aller à Alger sur le score de 2 à 0, avant de décrocher un nul vierge (0-0) en Tanzanie, un résultat qui lui avait permis de valider son billet pour les quarts de finale. Malheureusement pour les Vert et Rouge, leur parcours s'était arrêté au stade des quarts de finale, après leur élimination face aux Sud-Africains d'Orlando Pirates. Battu à domicile (0-1), le Doyen n'avait pas réussi à renverser la situation lors de la manche retour, conclue sur un score de 0 à 0. Cette nouvelle confrontation face aux Young Africans représente donc une occasion de prendre un bon départ et, surtout, d'afficher les ambitions du club algérois. Le MCA sait qu'un résultat positif à Zanzibar pourrait peser lourd dans la suite de son parcours. Reste à savoir si les hommes de Karim Delhoum sauront joindre l'efficacité au contenu pour entamer cette campagne africaine de la meilleure des manières.

H. S.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

CRB - AS Douanes au stade Nelson-Mandela de Baraki

Le CR Belouizdad accueillera la formation mauritanienne de l'AS Douanes, mardi prochain au stade Nelson-Mandela de Baraki (20h00), en match comptant pour le deuxième tour préliminaire (retour) de la Coupe de la Confédération africaine de football, a annoncé le club algérois, jeudi, dans un communiqué. Cette rencontre marquera la réouverture de l'enceinte de Baraki, restée fermée durant plusieurs mois en raison de travaux de réhabilitation et de remise à niveau. Le stade Nelson-Mandela s'apprête ainsi à renouer avec la compétition après une période d'indisponibilité. Sa dernière rencontre officielle remonte au 30 avril dernier, à l'occasion de la finale de la Coupe d'Algérie, qui avait opposé l'USM Alger au CR Belouizdad (2-1). Les Rouge et Blanc aborderont cette seconde manche avec l'objectif de valider leur billet pour la phase de groupes de la C3. Lors du match aller, disputé lundi dernier au stade Cheikha Ould Boïdiya de Nouakchott, les deux équipes se sont quittées sur un score vierge (0-0). En cas de qualification pour la phase de groupes, le Chabab sera versé dans le groupe C, en compagnie des Red Arrows (Zambie), AS Maniema (RD Congo) et Singida Black stars (Tanzanie).

JS SAOURA

Samir Zaoui nommé entraîneur

La direction de la JS Saoura a trouvé un accord avec l'entraîneur Samir Zaoui pour prendre les rênes de l'équipe en remplacement de Wajdi El Kordi, dont le contrat a été résilié à l'amiable la semaine dernière. Le nouveau technicien a paraphé un contrat courant jusqu'à la fin de l'année, avec une option de renouvellement, et sera accompagné de son propre staff technique composé d'un entraîneur des gardiens de but et d'un préparateur physique.

LIGUE 2 (GR: CENTRE-OUEST)

Le NAHD écope de deux matchs à huis clos

La commission de discipline de la Ligue nationale de football amateur (LNFA) a infligé de lourdes sanctions au NA Hussein Dey, à la suite des incidents enregistrés lors de son match face à l'USM El Harrach (1-4) de la 10e journée de Ligue 2 (Groupe Centre-ouest), dont deux matchs à huis clos et dix matchs de suspension ferme à l'encontre du joueur Mohamed Souibaâ. Le NA Hussein Dey a été sanctionné de deux matches à huis clos, assortis d'une amende de 200.000 DA, pour jet de projectiles sur le terrain ayant entraîné des blessures. Le joueur Mohamed Souibaâ a écopé de dix (10) matchs de suspension ferme, assortis d'une amende de 50.000 DA, pour tentative d'agression sur l'arbitre. De son côté, le joueur Chékib Massoud Khelifi a été suspendu pour quatre (4) matchs ferme et sanctionné d'une amende de 100.000 DA pour insultes envers l'arbitre. Par ailleurs, le joueur Noureddine Fougar a été sanctionné de six (6) matches de suspension ferme et d'une amende de 100.000 DA pour comportement inapproprié envers l'arbitre. Sur le plan financier, le NA Hussein Dey a également écopé d'une amende de 150.000 DA pour absence de l'entraîneur principal, de 20.000 DA pour absence d'eau chaude dans les vestiaires et de 20.000 DA pour utilisation de fumigènes. Une autre amende de 10.000 DA lui a été infligée pour excès d'avertissements. Les sanctions ont également concerné plusieurs joueurs des deux équipes, avertis pour contestation des décisions de l'arbitre ou infraction aux lois du jeu. Pour rappel, le NAHD occupe la neuvième place au classement du groupe Centre-ouest avec 12 points, tandis que l'USMH est logée à la cinquième position avec 17 unités à l'issue de la 10e journée du championnat.

ATHLÉTISME / CLASSEMENT MONDIAL (800 M)

Djamel Sedjati boucle l'année 2026 à la 2e place

Le demi-fondeur algérien Djamel Sedjati a terminé l'année 2026 à la deuxième place du classement mondial du 800 mètres avec un total de 1438 points, selon le dernier barème publié par la Fédération internationale d'athlétisme (World Athletics). Crédité de 1438 unités à l'issue de la saison, l'athlète de 27 ans ne concède que 22 points au leader mondial de l'année, le Kényan Emmanuel Wanyonyi, qui conserve la première place avec 1 460 points. Le Canadien Marco Arop complète le podium annuel de la discipline au troisième rang avec 1 414 points. Ce classement de fin de saison vient couronner la régularité au plus haut niveau du détenteur du record d'Algérie (1:41.46) tout au long de l'exercice 2026, marqué notamment par son sacre lors de la première édition de l'Ultimate Championship à Budapest en septembre dernier (1:41.91) et sa médaille d'or aux Jeux méditerranéens de Tarente. Derrière le trio de tête, les Etats-Unis placent deux coureurs dans le top 5 annuel avec Brandon Miller (4e, 1 370 pts) et Cooper Lutkenhaus (5e, 1 366 pts). Cinq athlètes européens complètent le top 10 de fin d'année : l'Irlandais Mark English (6e, 1 350 pts), l'Espagnol Mohamed Attaoui (7e, 1 348 pts), le Britannique Max Burgin (8e, 1 343 pts), le Belge Eliott Crestan (9e, 1 340 pts) et le Français Yanis Meziane (10e, 1 323 pts).

APRÈS LE REVERS DU TAS

Le difficile chantier de la crédibilité pour la CAF

À l'issue de plusieurs mois de bataille juridique, le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) a annulé la victoire sur tapis vert accordée au Maroc et rétabli le sacre continental du Sénégal. Au-delà de l'attribution du trophée, cette décision historique met en lumière les failles réglementaires de la Confédération Africaine de Football (CAF) et relance le débat sur l'indépendance des instances sportives du continent.

Le dénouement de ce feuilleton marque un tournant majeur pour le football africain. Saisi par la Fédération sénégalaise de football, le TAS a désavoué la commission d'appel de la CAF qui avait initialement déclaré le Sénégal forfait en s'appuyant sur les articles 82 et 84 du règlement de la Coupe d'Afrique des Nations, attribuant ainsi une victoire administrative de 3 buts à 0 au Maroc. En rétablissant la décision première de la commission de discipline, la juridiction sportive indépendante a validé le résultat acquis sur le terrain.

Au cœur du raisonnement juridique du tribunal figure le rôle souverain de l'arbitre. Bien que les joueurs sénégalais aient brièvement quitté la pelouse lors de la finale, l'homme en noir avait jugé que la rencontre pouvait reprendre et en avait autorisé la poursuite. Pour le TAS, les règlements sportifs ne peuvent être appliqués en faisant abstraction du déroulement global du match et des décisions prises par l'arbitre sur le terrain. Cette réhabilitation sportive ne dédouane toutefois pas totalement l'attitude de la sélection sénégalaise : abandonner le terrain en pleine finale demeure un acte grave passible de sanctions disciplinaires, qu'il convient de distinguer de l'annulation pure et simple d'un titre. Cette affaire a également ravivé de vives tensions autour des conditions d'organisation et de l'influence des grandes nations sur le continent. Avant même le coup d'envoi de la finale, la délégation sénégalaise avait exprimé ses inquiétudes concernant son hébergement et le partage du complexe Mohammed VI avec la sélection marocaine, craignant un manque de confidentialité dans sa préparation. Si la partie marocaine a défendu la conformité de son dispositif et s'il n'existe aucune preuve d'une quelconque ingérence de Rabat dans les décisions disciplinaires, ce climat de méfiance interroge la capacité de la CAF à garantir une équité stricte et transparente entre le pays hôte et ses adversaires.

En définitive, ce verdict dépasse largement la simple rivalité entre le Sénégal et le Maroc. Le revirement imposé par le TAS fragilise la crédibilité des commissions internes de la CAF, pointées du doigt pour leurs interprétations contradictoires et imprévisibles des textes. Pour regagner la confiance des 54 associations membres et des supporters, l'instance dirigeante du football africain se voit désormais contrainte de clarifier ses règlements et de garantir une justice sportive irréprochable, à l'abri de tout soupçon.

OBÉSITÉ :

L'OMS et l'UNICEF lancent un appel mondial à l'action

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'UNICEF ont lancé un appel mondial à l'action contre l'obésité, baptisé « Inverser la tendance d'ici 2030 ». Les gouvernements participants se sont engagés à accélérer la prévention, le dépistage précoce et la prise en charge de l'obésité, avec pour objectif de réduire de 5 % sa prévalence d'ici 2030.



Ph : DR

Selon l'OMS, plus d'un milliard de personnes vivent aujourd'hui avec l'obésité dans le monde, soit environ une personne sur sept. Depuis 1990, sa prévalence a plus que doublé chez les adultes et quadruplé chez les adolescents. En 2025, l'obésité est devenue, pour la première fois, la forme de malnutrition la plus fréquente chez les enfants et adolescents âgés de 5 à 19 ans, dépassant l'insuffisance pondérale.

UNE MALADIE CHRONIQUE AUX CONSÉQUENCES MULTIPLES :

L'OMS considère désormais l'obésité comme une forme de malnutrition et une maladie chronique complexe, qui augmente notamment le risque de maladies cardiovasculaires, de diabète et de certains cancers.

L'organisation souligne qu'il n'existe pas de solution unique. La lutte contre l'obésité doit reposer sur trois axes : prévenir le surpoids et l'obésité au niveau de la population, intervenir plus tôt auprès des personnes à risque et garantir un accès à des traitements et à une prise en charge efficaces et abordables.

AGIR DÈS L'ENFANCE :

Parmi les mesures recommandées figurent le soutien à l'allaitement et à une alimentation adaptée durant les premières années de vie, la création d'environnements scolaires plus sains, la taxation des boissons sucrées, l'étiquetage nutritionnel sur le devant des emballages et la limitation de la publicité pour les aliments malsains destinée aux enfants.

L'OMS encourage également les politiques facilitant l'activité physique et le renforcement de la prévention et de la prise en charge de l'obésité dans les soins de santé primaires, y compris le recours aux traitements médicamenteux lorsque cela est indiqué. L'appel mondial insiste enfin sur la nécessité d'associer les personnes vivant avec l'obésité à l'élaboration des politiques et des services de santé, plutôt que de les considérer uniquement comme des bénéficiaires de soins.

L'OMS et l'UNICEF estiment que des premiers signes encourageants apparaissent dans certains pays, où une diminution de la prévalence de l'obésité commence à être observée. L'enjeu est désormais d'identifier les stratégies efficaces et de les reproduire à plus grande échelle afin d'inverser durablement la tendance d'ici 2030.

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA :

L'accès aux innovations, nouveau défi dans la lutte contre le VIH

A l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida, célébrée le 1er décembre de chaque année, l'édition 2026 met au centre des préoccupations la question de l'accès aux services de santé, aux traitements et aux nouvelles technologies de prévention. Sous le thème « Mettre fin au sida commence par l'accès », l'ONUSIDA rappelle que les progrès de la science ne peuvent avoir un véritable impact que s'ils parviennent aux personnes qui en ont besoin. Parmi les principales avancées mises en avant cette année figure le lénacapavir, une nouvelle option de prévention du VIH à longue durée d'action. Administré sous forme injectable, il permet une protection avec seulement deux injections par an. Cette innovation pourrait notamment faciliter la prévention chez les personnes qui rencontrent des difficultés avec la prise quotidienne des traitements préventifs.

À fin juin 2026, plus de 50.000 personnes dans neuf pays d'Afrique subsaharienne avaient déjà reçu le lénacapavir. Pour les pays à faible revenu, son prix devrait être ramené à 40 dollars par personne et par an à partir de 2027, une baisse destinée à favoriser son accès. L'ONUSIDA souligne toutefois que cette avancée scientifique doit être accompagnée par des politiques permettant son intégration dans les systèmes de santé et son accès à toutes les populations concernées. Le lénacapavir n'est pas un vaccin contre le VIH, mais



constitue une avancée importante dans la prévention. Malgré les progrès enregistrés ces dernières années, les besoins restent considérables. En 2025, 1,2 million de personnes ont contracté le VIH dans le monde et 570.000 sont mortes de causes liées au sida. Près de 9 millions de personnes vivant avec le VIH n'avaient toujours pas accès au traitement, tandis que 10,6 millions présentaient une charge virale non supprimée.

Depuis 2010, les nouvelles infections ont toutefois diminué de 42 % et les décès liés au sida de 57 %, témoignant des avancées réalisées grâce au dépistage, aux traitements antirétroviraux et aux stratégies de prévention. L'accès aux soins reste également confronté à des obstacles financiers et sociaux. L'ONUSIDA fait état d'une baisse de 18 % du financement extérieur consacré au VIH en 2025, alors que les organisations communautaires jouent un rôle essentiel dans l'accès à la prévention et aux soins pour les populations les plus éloignées des systèmes de santé. La stigmatisation demeure également un frein important. Dans plusieurs pays, les personnes vivant avec le VIH continuent de faire face à la discrimination dans l'accès aux soins, ce qui peut retarder le dépistage et la prise en charge.

UN OBJECTIF TOUJOURS FIXÉ À 2030 :

L'édition 2026 intervient après l'adoption, en juin dernier, d'une nouvelle Déclaration politique des Nations unies sur le VIH et le sida. Celle-ci fixe notamment l'objectif de parvenir à 40 millions de personnes sous traitement d'ici 2030, dont 38 millions avec une charge virale supprimée, ainsi que de renforcer considérablement l'accès à la prévention. La Journée mondiale de lutte contre le sida 2026 met ainsi en lumière un paradoxe dont, les outils scientifiques pour prévenir et traiter le VIH progressent, mais leur accès reste inégal. Pour atteindre l'objectif de mettre fin au sida comme menace de santé publique d'ici 2030, l'enjeu sera donc de transformer ces avancées médicales en solutions réellement accessibles à tous.

BON A SAVOIR

MÉDICAMENTS ET ALIMENTS :

Les associations à éviter

Certains aliments ou boissons courantes peuvent modifier l'efficacité d'un traitement médical ou accentuer ses effets indésirables. Quelques réflexes simples s'imposent :

• Toujours avec un grand verre d'eau : Évitez d'avaler vos comprimés avec du thé, du café ou du lait. Les tanins du thé limitent notamment l'absorption du fer, tandis que le calcium des produits laitiers peut bloquer l'action de certains antibiotiques.

• Attention aux agrumes (pamplemousse, orange amère) : Ils peuvent interagir avec plusieurs traitements courants (cholestérol, hypertension) et modifier leur dosage dans le sang.

• Respectez le moment de la prise : « À jeun » signifie au moins 30 minutes avant le repas ou 2 heures après ; « au cours du repas » permet de protéger l'estomac des molécules irritantes.

L. Z.

TIZI-OUZOU

Premières Journées nationales de rhumatologie

Les premières Journées nationales de rhumatologie, organisées par le Centre-hospitalo-universitaire (CHU) Nedir-Mohamed, de Tizi Ouzou, se sont ouvertes jeudi, dans la commune de Yakouren. La rencontre, qui se tient les 26 et 27 novembre, réunit pas moins de 150 spécialistes de différentes structures de santé du pays. Elle permet "de partager les expériences et d'évaluer les évolutions enregistrées dans la prise en charge de ces pathologies", ont souligné les organisateurs. "La politique de prise en charge mise en œuvre par l'Etat s'est soldée par une amélioration évidente. Aujourd'hui, l'ensemble des services des CHU à l'échelle nationale sont dotés de matériel de diagnostic et thérapeutiques", a indiqué le Professeur Djennane Malik, chef du service de rhumatologie du CHU Nedir-Mohamed, saluant cette évolution qui, a-t-il dit, "permet, en plus, de la prise en charge thérapeutique des patients, d'éviter les transferts à l'étranger". Pour sa part, le chef du service d'immunologie au CHU Mustapha-Pacha d'Alger, Pr. Salah Sofiane a indiqué que "les efforts de l'Etat pour l'amélioration de la prise en charge des pathologies rhumatismales se sont traduits par la création, notamment, d'une panoplie de laboratoires privés et publics". Un effort qui, a-t-il fait observer, appelle à "davantage d'organisation et de collaboration entre ces laboratoires et les médecins cliniciens, qui exercent aussi bien en cabinets privés qu'à l'hôpital".



PAR MANEL SEGHILANI

CYBERATTAQUE CONTRE L'AFP

La plateforme AFP Forum temporairement mise hors service

L'Agence France-Presse (AFP) a été la cible d'une cyberattaque dans la nuit de jeudi à vendredi, ayant entraîné la mise hors service provisoire de sa plateforme multimédia AFP Forum, utilisée par les médias abonnés pour consulter et télécharger les contenus de l'agence.



Une intervention rapide des équipes techniques a permis d'isoler le système concerné afin de limiter les risques, tandis que des investigations sont en cours pour déterminer l'origine et l'ampleur de cette intrusion.

Dans un message interne adressé à ses équipes, la direction de l'AFP a indiqué que l'attaque avait débuté vers 1h30, heure de Paris, précisant que celle-ci visait spécifiquement AFP Forum, l'une des principales plateformes permettant aux clients de l'agence d'accéder à ses productions journalistiques. « Par précaution, AFP Forum reste donc temporairement inaccessible », a fait savoir l'agence, qui a immédiatement procédé à l'isolement du système concerné dès la détection de l'incident. Des analyses techniques sont actuellement menées avec le concours d'experts extérieurs afin d'évaluer les conséquences de cette cyberattaque et de sécuriser les infrastructures touchées. À ce stade, l'AFP affirme ne disposer d'aucun élément permettant d'identifier les auteurs de l'attaque. En attendant le rétablissement de la plateforme, des solutions alternatives sont proposées aux abonnés afin de leur permettre de continuer à accéder aux contenus de l'agence. Cette intrusion intervient dans un contexte marqué par la multiplication des cybermenaces visant les entreprises, les médias et les institutions publiques. Sur le réseau social X, un compte spécialisé dans la cybersécurité a notamment souligné la pression croissante exercée sur les organes de presse, estimant que la diversification des moyens de communication et la multiplication des points d'accès numériques élargissent considérablement les surfaces d'attaque.

UNE AGENCE AU CŒUR DE LA DIFFUSION MONDIALE DE L'INFORMATION

L'incident revêt une importance particulière au regard du rôle stratégique de l'AFP dans le paysage médiatique international. Selon son rapport annuel 2025, l'agence emploie 1 840 journalistes de 135 nationalités, répartis dans 210 bureaux à travers le monde. Elle produit quotidiennement, en moyenne, 2 300 dépêches, 3 000 photographies et 300 vidéos. AFP Forum constitue ainsi un outil essentiel pour les médias abonnés, notamment en France, qui s'appuient sur cette plateforme pour accéder aux dépêches, photographies et vidéos nécessaires à l'illustration et à l'enrichissement de leurs publications. Cette cyberattaque vient s'ajouter à une série d'incidents ayant récemment touché des entreprises et des organismes publics français. Douze jours auparavant, La Poste avait notamment annoncé le vol de données concernant quelque 22 millions de personnes, illustrant l'ampleur des risques pesant sur les infrastructures numériques et les informations personnelles.

Face à cette recrudescence des attaques, l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) fait état d'un niveau de menace cyber particulièrement élevé, soulignant les défis croissants auxquels sont confrontés les acteurs publics et privés en matière de protection de leurs systèmes d'information.

VILLES LES PLUS RAPIDES EN INTERNET MOBILE

Oran intègre le Top 20 mondial

La ville d'Oran s'est hissée à la 19e place mondiale en matière de vitesse de l'Internet mobile, selon la dernière mise à jour mensuelle de l'indice de la société américaine Ookla, spécialisée dans l'analyse des performances des réseaux Internet. La capitale de l'Ouest algérien gagne ainsi 11 places en une seule actualisation du classement, intégrant pour la première fois le cercle des vingt villes les plus rapides au monde dans ce domaine. Dans un communiqué rendu public jeudi, le ministère de la Poste et des Télécommunications a salué cette progression, qui intervient moins de trois mois après l'entrée d'Oran dans le Top 50 mondial. La ville occupait alors la 41 position, avec un débit de téléchargement de 197,09 mégabits par seconde (Mbit/s). En l'espace de cette courte période, Oran a ainsi gagné 22 places au classement, tandis que la vitesse de téléchargement a augmenté de plus de 50 Mbit/s, soit une progression d'environ 26 %. Cette évolution témoigne de l'amélioration des performances du réseau mobile dans la ville. De son côté, Alger se positionne à la 59 place mondiale de l'indice Ookla, avec un débit de téléchargement de 157,34 Mbit/s, enregistrant, elle aussi, une progression de quatre rangs. Selon le ministère, ces résultats reflètent les effets des opérations de modernisation et de renforcement des infrastructures des réseaux de télécommunications. Il s'agit d'un processus continu qui devrait s'étendre progressivement à d'autres wilayas du pays, dans le cadre des efforts visant à améliorer la qualité des services numériques et les performances de la connectivité mobile à l'échelle nationale.

NVIDIA

Le retour de Jensen Huang révèle la dépendance du géant de l'IA à son dirigeant

La crise provoquée par le départ de Jensen Huang, PDG de Nvidia, et son retour à peine onze jours plus tard, met en évidence le poids stratégique du dirigeant au sein du géant américain des semi-conducteurs dédiés à l'intelligence artificielle. Au-delà des turbulences internes, cet épisode a également révélé l'importance de sa présence pour les investisseurs, les partenaires économiques et les responsables politiques américains, dans un contexte de rivalité internationale autour de la domination technologique.

Conscient des répercussions potentielles de cette décision, le président américain Donald Trump serait intervenu directement auprès du conseil d'administration de Nvidia pour faire pression en faveur du retour de Jensen Huang, alors même que les administrateurs s'étaient initialement opposés à sa réintégration. Cette intervention s'expliquerait notamment par les craintes suscitées par les conséquences financières du départ du dirigeant. L'annonce de son éviction, le 12 novembre dernier, a coïncidé avec une forte baisse du cours de l'action Nvidia, entraînant une dégradation de la confiance des marchés et une perte estimée à près de 1 000 milliards de dollars de capitalisation boursière. À ces préoccupations financières s'ajoutent les enjeux géopolitiques liés à la course mondiale à l'intelligence artificielle. Washington redouterait notamment que le départ de Huang ne profite à une entreprise chinoise, voire qu'il conduise à la création d'une société concurrente susceptible de fragiliser la position américaine dans ce secteur stratégique. Selon un reportage de l'agence Associated Press, Jensen Huang s'est engagé dans des démarches inhabituelles en coulisses pour retrouver son poste, presque immédiatement après son éviction. Le dirigeant a lui-même confirmé avoir entrepris des discussions avec les responsables concernés, dans un entretien accordé à la chaîne américaine CNBC, déclarant : « Je leur ai parlé, disons les choses ainsi, et je les ai convaincus. » Pour les experts interrogés par Al Jazeera Net, cette séquence dépasse largement le simple désaccord entre un dirigeant et son conseil d'administration. Elle illustre la place devenue incontournable de Jensen Huang dans l'écosystème de Nvidia, au point que la stabilité et les perspectives de développement de l'entreprise semblent étroitement liées à sa présence.

LA DÉPENDANCE À UNE FIGURE CENTRALE, UN RISQUE POUR LES ENTREPRISES

Pour Ray Wang, PDG et analyste principal au sein du cabinet Constellation Research, l'épisode Nvidia s'inscrit dans un modèle largement répandu dans l'industrie technologique : celui du fondateur-dirigeant visionnaire, dont la personnalité et les choix stratégiques façonnent profondément l'identité et l'avenir de son entreprise. La perte de près de 1 000 milliards de dollars de capitalisation boursière à la suite du départ de Huang illustre, selon lui, l'influence considérable que peut exercer un dirigeant sur la valorisation d'une entreprise technologique. L'analyste met également en évidence les limites des mécanismes de gouvernance au sein des grandes entreprises de la Silicon Valley. Plusieurs sociétés technologiques adoptent des structures de capital à droits de vote multiples, permettant aux fondateurs et aux dirigeants de conserver un pouvoir décisionnel important, indépendamment de leur participation réelle au capital. Nvidia ne disposant pas d'une structure similaire, Jensen Huang, qui détient environ 6 % des actions de l'entreprise, ne bénéficie pas d'un pouvoir de vote suffisant pour garantir le maintien de ses fonctions. Cette situation a ainsi permis au conseil d'administration de prendre une décision à l'encontre de sa volonté, contrairement à d'autres dirigeants du secteur capables de préserver leur position grâce à des droits de vote renforcés. Ray Wang souligne, dans ce contexte, les risques liés à une dépendance excessive à une seule personnalité au sein d'une entreprise. Il cite notamment Tesla et SpaceX, dont le fonctionnement et l'orientation stratégique reposent largement sur leur fondateur et dirigeant Elon Musk, ainsi que Meta, toujours étroitement associée à son fondateur Mark Zuckerberg. À l'inverse, les transitions réussies à la tête des grandes entreprises technologiques demeurent relativement rares. Apple constitue, à cet égard, un exemple particulier. La société a réussi à assurer la continuité de sa direction après le retrait de Steve Jobs, qui avait transmis les responsabilités à Tim Cook. Ce dernier a, à son tour, cédé la direction à John Ternus en septembre dernier. L'analyste revient également sur l'imbrication croissante entre les impératifs de sécurité nationale et les intérêts économiques des entreprises spécialisées dans l'intelligence artificielle. Selon lui, le conseil d'administration de Nvidia s'est retrouvé confronté à des pressions contradictoires : après avoir précipité l'éviction de Huang avant l'achèvement des investigations nécessaires, il a dû faire face aux conséquences financières et stratégiques de cette décision, le poussant finalement à revenir sur sa position.

UNE PREMIÈRE DEPUIS LA GUERRE FROIDE

Le Royaume-Uni demande à 100 000 anciens militaires de se préparer à un éventuel rappel

Londres entend renforcer sa réserve stratégique en invitant quelque 100 000 anciens militaires à participer aux exercices de l'OTAN prévus au printemps 2027. Ces préparatifs s'inscrivent dans un climat de renforcement militaire de l'Alliance en Europe, dont Moscou dénonce les risques d'escalade, tout en rejetant les accusations de menace russe.



Ph: DR

Le ministère britannique de la Défense a adressé des courriers à quelque 100 000 membres de la réserve stratégique, les invitant à se tenir prêts à un éventuel rappel en cas de guerre, a révélé le quotidien britannique The Telegraph le 25 novembre. Une telle démarche constitue une première depuis la guerre froide. La réserve stratégique regroupe d'anciens militaires ayant quitté le service actif et restant soumis à une obligation de rappel dans des circonstances exceptionnelles. Signés par les chefs des trois composantes des forces armées britanniques, les courriers invitent leurs destinataires à participer volontairement à des entraînements et à des exercices militaires, notamment aux manœuvres Steadfast Defender de l'OTAN, prévues au printemps 2027. Les réservistes sont également appelés à actualiser leurs coordonnées et à préciser leur activité professionnelle ainsi que leurs compétences. Selon une source militaire citée par The Telegraph, les qualifications acquises dans la vie civile pourraient se révéler plus utiles à la défense que celles développées durant le service militaire. Le ministère britannique de la Défense justifie cette initiative par la nécessité de « renforcer la préparation et la dissuasion », affirmant qu'elle contribuerait à réduire le risque de conflit. Le ministre chargé des anciens combattants, Calvin Bailey, a toutefois assuré que « ces lettres ne signifient pas que les réservistes sont sur le point d'être mobilisés ».

LONDRES POURSUIT SES PRÉPARATIFS EN VUE D'UN ÉVENTUEL CONFLIT

Ces mesures interviennent alors que l'armée de terre britannique, avec près de 73 000 militaires d'active, affiche ses effectifs les plus faibles depuis les guerres napoléoniennes. Selon The Telegraph, Londres entend renforcer ses capacités de réserve et accorder davantage d'importance à l'article 3 du traité de l'Atlantique Nord, relatif au développement des capacités militaires individuelles et collectives des États membres.

La revue stratégique de défense britannique de 2025 préconisait déjà d'associer l'ensemble de la société à la défense du pays. Le ministre britannique de la Défense, Wes Streeting, avait par ailleurs affirmé que le Royaume-Uni devait être prêt à la guerre d'ici 1 000 jours.

MOSCOU ALERTE SUR LES RISQUES DE LA MILITARISATION EUROPÉENNE

Alors que les dirigeants occidentaux invoquent régulièrement la menace russe pour justifier leurs préparatifs militaires, Moscou ne cesse de démentir toute intention d'attaquer les pays de l'OTAN. Les autorités russes dénoncent, au contraire, le renforcement de la présence militaire de l'Alliance à proximité de leurs frontières, qu'elles considèrent comme un facteur d'escalade. Le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, a notamment alerté sur le risque de voir les déclarations européennes sur la perspective d'une guerre avec la Russie, conjuguées aux investissements massifs dans l'armement, devenir une « prophétie autoréalisatrice ». « Nous ne menaçons personne, nous n'avons l'intention d'attaquer personne, ni en 2029, ni en 2030, ni en 2050 », avait réaffirmé en octobre le président russe Vladimir Poutine, tout en rappelant que la Russie répondrait à toute agression.

R. I.

POUR RENFORCER SON ARMÉE

L'Allemagne abandonne sa «règle d'or» et s'engage dans un endettement record

Le Parlement allemand s'apprête à adopter un budget fédéral de plus de 560 milliards d'euros pour 2027, avec un recours à quelque 210 milliards d'euros de nouveaux emprunts. Plus d'un tiers des dépenses sera ainsi financé à crédit, au prix d'un assouplissement considérable du frein à la dette inscrit dans la Constitution. Le Bundestag doit adopter, le 27 novembre, un projet de loi de finances sans précédent par son ampleur. Après des années de rigueur budgétaire incarnée par le « frein à la dette » (Schuldenbremse), l'Allemagne recourt massivement à l'emprunt pour moderniser ses infrastructures et renforcer ses capacités militaires. Ce virage, rendu possible par la réforme constitutionnelle de mars 2025, marque une rupture avec l'orthodoxie budgétaire qui avait longtemps fait la réputation du pays. Les nouveaux emprunts atteindront 210 milliards d'euros en 2027, dont environ 123 milliards au titre du budget ordinaire, le reste relevant des fonds spéciaux consacrés à la Bundeswehr et aux infrastructures. Seul le pic d'endettement de 2021, lié à la pandémie de Covid-19, avait dépassé ce niveau. Les dépenses globales de l'État fédéral devraient atteindre près de 561 milliards d'euros, un niveau inédit. Plus d'un euro sur trois sera financé par l'emprunt. Le budget du ministère de la Défense devrait avoisiner les 110 milliards d'euros, en hausse de plus de 30 %, auxquels s'ajouteront des dizaines de milliards provenant du fonds spécial. L'ambition affichée est de doter l'Allemagne de l'armée conventionnelle la plus puissante d'Europe. Une perspective qui inquiète jusque parmi les partenaires européens de Berlin. Le ministre des Finances, Lars Klingbeil, défend ces choix comme « le principal moteur de croissance » du pays après plusieurs années de stagnation. Ils concernent notamment les établissements scolaires, les ponts, le réseau ferroviaire, l'intelligence artificielle et la transition climatique.

La Cour des comptes allemande tire toutefois la sonnette d'alarme. Elle estime que l'État fédéral « est à nouveau en passe de s'enfoncer dans le piège de la dette » et prévoit que la dette fédérale pourrait avoisiner les 3 000 milliards d'euros d'ici à 2030.

LA SOUTENABILITÉ DE LA DETTE EN QUESTION

Les charges d'intérêts pourraient presque doubler pour dépasser les 80 milliards d'euros à cet horizon. Les « sages », qui conseillent le gouvernement en matière économique, préconisent, quant à eux, de réintégrer progressivement les dépenses militaires dans le mécanisme du frein à la dette. Le coprésident de l'Alternative pour l'Allemagne (AfD), Tino Chrupalla, a vivement dénoncé le budget pour 2027, le qualifiant de « vol à l'égard de la génération future », avant d'ajouter : « Et pourtant, il y a toujours de l'argent pour l'Ukraine. » Notée AAA et endettée à hauteur d'environ 64 % de son PIB, l'Allemagne dispose encore de marges de manœuvre budgétaires plus importantes que la France, dont la dette avoisine les 120 % du PIB. Le déficit public allemand devrait néanmoins atteindre 4,4 % du PIB en 2027, bien au-delà du seuil européen de 3 %. Ce budget illustre un changement de paradigme : face aux défis géopolitiques et au sous-investissement chronique, Berlin tourne le dos à des décennies de discipline budgétaire. Reste à savoir si ce recours massif à l'emprunt relancera durablement la croissance ou hypothéquera les marges de manœuvre des générations futures.

R. I.

« PAS D'ARGENT POUR ARMER KIEV »

le coup de frein de la Bulgarie sur le prêt européen à l'Ukraine

Pas d'argent bulgare pour armer Kiev : le Premier ministre Roumen Radev a exclu, le 26 novembre à Bruxelles, toute participation de Sofia au volet militaire du prêt européen de 45 milliards d'euros. La Bulgarie entend contribuer au volet civil de 20 milliards, en ciblant les régions où vivent 300 000 Bulgares d'Ukraine.

R. I.

LE MAE RUSSE SERGUEÏ LAVROV

«L'Europe se prépare à la guerre tout en exigeant un cessez-le-feu immédiat en Ukraine»

Alors que Moscou insiste sur la nécessité d'éliminer les causes profondes du conflit ukrainien, Sergueï Lavrov dénonce les projets européens de déploiement de troupes et de création de bases militaires en Ukraine après un cessez-le-feu. Le ministre russe salue, en revanche, l'ouverture de Washington aux préoccupations de Moscou. Sergueï Lavrov, a dénoncé, ce 26 novembre, la contradiction entre les appels à un cessez-le-feu immédiat en Ukraine et les préparatifs militaires des capitales européennes. Le ministre russe des Affaires étrangères s'exprimait lors d'une rencontre avec les participants au programme « Dialogue pour l'avenir » de la Fondation Gortchakov. Le lancement de l'opération militaire spéciale a contraint l'Occident à abattre ses cartes, souligne Lavrov. Derrière leurs appels à un cessez-le-feu, les Européens préparent le déploiement de contingents militaires et la création de bases en Ukraine, sans chercher à parvenir à un règlement durable. C'est pourtant avec de telles ambitions qu'ils exigent de prendre part aux négociations entre Moscou, Washington et Kiev. Le chef de la diplomatie russe a également mis en cause l'intransigeance de Volodymyr Zelensky, qui persiste à rejeter les intérêts légitimes de la Russie et à réclamer l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN. Qualifiant l'insolence du chef du régime de Kiev de « marque de fabrique », le ministre a rappelé les nombreuses concessions consenties par Moscou depuis 2003. Il a dénoncé la volonté de ceux qui continuent d'instrumentaliser l'Ukraine pour atteindre des objectifs irréalisables. À la différence des dirigeants européens, l'administration de Donald Trump fait preuve, selon Sergueï Lavrov, d'une « maturité politique » en maintenant le dialogue avec la Russie, malgré les divergences et les sanctions économiques visant notamment Rosneft et Lukoil. Le ministre a surtout souligné que Washington comprenait la nécessité d'éliminer les causes profondes du conflit ukrainien, au premier rang desquelles figurent les menaces pesant sur la sécurité de la Russie à ses frontières.

L'OCCIDENT DEVRA RENONCER À SA POLITIQUE DE DOMINATION, SELON LAVROV

Revenant sur les relations russo-occidentales depuis la dissolution de l'Union soviétique, Sergueï Lavrov a rappelé les efforts de rapprochement entrepris par Moscou, notamment à travers le Conseil Russie-OTAN et la coopération avec l'Union européenne. Selon lui, l'Occident a réduit à néant ces acquis en refusant à la Russie le droit de défendre ses intérêts légitimes. Le ministre a estimé que, même sans la question ukrainienne, les puissances occidentales auraient trouvé un autre prétexte pour se soustraire à leurs engagements. Il a également dénoncé la volonté affichée de responsables européens de maintenir les sanctions contre la Russie, même après la fin du conflit. Reprenant la métaphore du « jardin florissant » de Josep Borrell, Sergueï Lavrov a affirmé que ce jardin commençait à pourrir, dénonçant l'arrogance et la politique néocoloniale de l'Occident. Face à l'émergence d'un monde multipolaire, que le ministre considère comme inéluctable, les puissances occidentales devront renoncer à dicter leurs conditions au reste du monde et apprendre à négocier sur un pied d'égalité.

R. I.

« NOUS ALLONS DANS LA MAUVAISE DIRECTION » :

Le système de santé canadien face à une crise sans précédent

Malgré des dépenses de santé qui devraient atteindre 433 milliards de dollars canadiens en 2026, les difficultés d'accès aux soins persistent au Canada.


Ph : DR

En un an, le nombre de décès parmi les patients en attente d'une intervention chirurgicale a augmenté de 17,5 %.

Certains malades restent inscrits sur les listes d'attente pendant plusieurs années. Le dernier rapport annuel du groupe de réflexion canadien SecondStreet.org révèle l'ampleur des difficultés d'accès aux soins au Canada. En 2025-2026, l'organisme a recensé 29 468 interventions médicales, examens ou consultations annulés en raison du décès des patients. Depuis avril 2018, près de 130 000 patients sont morts alors qu'ils figuraient sur les listes d'attente du système de santé canadien. En un an, le nombre de décès parmi les patients en attente d'une opération a bondi de 17,5 %, tandis que celui des personnes attendant un examen diagnostique a reculé de 2,8 %. Le bilan global a progressé de 1,4 % parmi les autorités sanitaires ayant fourni des données pour les deux années. « Nous allons dans la mauvaise direction », a déploré Colin Craig, président de SecondStreet.org. Selon lui, le bilan réel serait bien plus lourd, faute de statistiques complètes et de transparence de la part de certaines autorités sanitaires.

DES MALADES CONTRAINTS DE CHERCHER DES SOINS À L'ÉTRANGER

Le Québec et l'Ontario affichent les bilans recensés les plus lourds, avec respectivement 11 548 et 10 376 décès. Au Manitoba, le nombre de patients morts dans l'attente d'une opération a presque doublé en un an, passant de 163 à 316. En Ontario, 115 opérations liées au cancer ont été annulées après le décès des patients concernés. Parmi les malades inscrits sur ces listes figuraient des patients nécessitant des interventions potentiellement vitales, notamment des opérations cardiaques. Certains sont décédés après moins d'une semaine d'attente, d'autres après plusieurs années. Les difficultés de prise en charge poussent certains patients à chercher des soins à l'étranger. Ayant reçu en septembre 2023 un diagnostic de cancer de l'ovaire de stade IV, après plusieurs mois d'attente pour obtenir les résultats de ses examens, Kristin Logan a dû se tourner vers les États-Unis pour se faire soigner. De nouveau confrontée à des retards de traitement à la suite d'une récidive, elle a définitivement quitté le Canada avec sa famille.

DES MILLIARDS DE DOLLARS DÉPENSÉS, DES DÉLAIS QUI S'ALLONGENT

Les dépenses totales de santé du Canada devraient atteindre 433 milliards de dollars canadiens en 2026. Pourtant, selon l'Institut canadien d'information sur la santé, les délais d'attente médians se sont allongés pour huit des douze interventions prioritaires entre 2017 et 2025. « Nous constatons qu'il s'agit d'un système qui dépense énormément sans pour autant offrir un très bon rapport qualité-prix », a dénoncé Colin Craig. Face à ces difficultés persistantes, SecondStreet.org appelle les autorités canadiennes à revoir le financement des établissements de santé, à recenser systématiquement les décès sur les listes d'attente et à rendre ces données publiques.

R. I.

GUERRE COMMERCIALE

Pékin menace de riposter aux nouveaux droits de douane annoncés par Washington

Pékin a annoncé jeudi se réserver le droit de prendre les «mesures nécessaires» après que Washington a dévoilé de nouveaux droits de douane qui viennent fragiliser la trêve observée dans la guerre commerciale entre la Chine et les États-Unis.

« La Chine exhorte les États-Unis à corriger leurs pratiques erronées et à revenir sur la bonne voie du règlement des différends par le dialogue et la consultation », a déclaré le 26 novembre le porte-parole du ministère chinois du Commerce, He Yadong, lors d'un point de presse, précisant que Pékin se réservait « le droit de prendre les mesures nécessaires pour défendre fermement ses droits et intérêts légitimes ». Le fait d'invoquer les « surcapacités » chinoises comme motif pour imposer des droits de douane n'était qu'un « prétexte au protectionnisme », a dénoncé le diplomate. Mercredi dernier, l'administration Trump avait brandi de nouvelles surtaxes douanières à l'encontre de 14 partenaires commerciaux, susceptibles d'entrer en vigueur en 2027. Parmi les économies ciblées, la Chine l'est tout particulièrement avec des surtaxes de 20 % qui viendraient s'ajouter aux 12,5 % en vigueur, au risque de relancer la guerre commerciale entre les deux premières puissances économiques mondiales. « Les guerres tarifaires et commerciales ne sont dans l'intérêt de personne », avait déclaré Guo Jiakun, porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, avant l'annonce officielle de Washington, fustigeant le « faux postulat » des accusations américaines de surcapacité, « prétexte à la manipulation politique ». Depuis le premier mandat présidentiel de Donald Trump, les États-Unis appliquent des droits de douane sur des produits en provenance de Chine, notamment l'acier et l'aluminium. Des surtaxes auxquelles la Chine avait répondu jusqu'à la signature d'un accord commercial dit de « phase 1 » entre Washington et Pékin en janvier 2020. Une nouvelle escalade avait eu lieu après le retour de Donald Trump à la Maison Blanche, début 2025, avec un pic au printemps de la même année, s'en était suivi l'annonce de plusieurs trêves ponctuées par des regains de tensions, comme en octobre 2025 lorsque Donald Trump avait menacé d'imposer des droits de douane de 100 % sur les importations chinoises après que la Chine a renforcé ses contrôles à l'exportation des technologies liées à l'extraction et à la fusion des terres rares. La Chine n'est pas le seul pays concerné par les dernières annonces de l'administration Trump. Sont aussi sur la sellette les produits importés depuis les États membres de l'Union européenne, du Japon ainsi que d'une dizaine de pays dont l'Inde. Cette dernière a rappelé qu'elle était engagée « dans des négociations en vue d'un accord commercial bilatéral » avec Washington et que « toute préoccupation liée au commerce doit être traitée dans le cadre de ces négociations », a déclaré le ministère indien du Commerce et de l'Industrie, ajoutant que le pays ne disposait « pas d'une surcapacité structurelle dans aucun secteur ».

R. I.

250 CORPS UKRAINIENS CONTRE 22 DÉPOUILLES RUSSES

Moscou et Kiev échangent les dépouilles de leurs soldats tombés au Bélarus

La Russie et l'Ukraine ont échangé jeudi les corps de leurs militaires tombés au champ d'honneur au point de passage frontalier de Nova Guta entre le Bélarus et l'Ukraine, a rapporté l'agence de presse BelTA. La partie russe a remis 250 corps à l'Ukraine, tandis que l'Ukraine en a transféré 22 à la Russie, selon le rapport. L'agence BelTA a déclaré que le Bélarus poursuit une politique pacifique et œuvre pour créer les conditions du dialogue. Le pays a également apporté son aide en matière d'aide humanitaire, de regroupement familial, d'échanges de prisonniers de guerre et de rapatriement des dépouilles des soldats tombés au combat. Plus de 70 missions d'échange humanitaire ont déjà été menées au Bélarus. L'une des plus importantes a été l'évacuation des habitants de la ville d'Oleshky, située en première ligne dans la région de Gomel, fin octobre.

R. I.

YÉMEN-ARABIE SAOUDITE

Une attaque des yéménites met à l'arrêt une raffinerie saoudienne

Une attaque contre la raffinerie saoudienne de Jazan a tué un employé népalais et blessé plusieurs personnes jeudi dernier. Un incendie a entraîné l'arrêt temporaire d'une partie des activités. Riyad accuse des yéménites et affirme avoir détruit une rampe de lancement au Yémen, sur fond d'escalade contre les infrastructures pétrolières du royaume. La guerre au Yémen frappe de nouveau les infrastructures pétrolières saoudiennes. Jeudi un projectile aérien a atteint la raffinerie de Jazan, dans le sud-ouest du royaume, près de la frontière yéménite. « L'attaque a tué un employé népalais et blessé plusieurs travailleurs », selon le ministère saoudien de l'Énergie. Un incendie, depuis maîtrisé, a entraîné la suspension temporaire d'une partie des opérations. Le bilan des dégâts reste inconnu. Le ministère n'a pas identifié les auteurs du tir. Mais la coalition militaire conduite par Riyad l'attribue aux yéménites, mouvement soutenu par l'Iran, qui contrôle Sanaa et une grande partie du nord du Yémen. La coalition affirme avoir détruit, dans la région de Hodeïda, une plateforme de lancement de missiles balistiques qui aurait été utilisée contre la raffinerie. Les Houthis étendent leurs frappes L'attaque touche un site stratégique d'Aramco, conçu pour traiter jusqu'à 400 000 barils de pétrole brut par jour. Elle survient après une série d'actions revendiquées le 25 novembre par les yéménites contre Ras Tanura, principale raffinerie du royaume située sur le golfe Persique, ainsi que contre les ports de Djeddah et de Jazan, sur la mer Rouge. Des images satellites ont montré de la fumée près de Ras Tanura, sans permettre à elles seules d'établir l'étendue des dommages. L'intensification des frappes marque une nouvelle étape dans la reprise des hostilités depuis l'été 2026, après l'accalmie relative ouverte par la trêve de 2022. Les yéménites cherchent à peser sur Riyad en menaçant ses installations pétrolières et ses axes commerciaux, tandis que la coalition saoudienne riposte sur le territoire yéménite. Pour l'Arabie saoudite, le défi est double : protéger ses centres industriels et empêcher que le conflit ne perturbe durablement les exportations d'hydrocarbures.

R. I.

IL A SERVI COMME TECHNICIEN SPÉCIALISÉ EN MUNITIONS

Un ancien marine américain avoue avoir volé des millions de munitions et d'armes

Un ancien caporal des Marines américains, qui a servi comme technicien spécialisé en munitions, a plaidé coupable d'avoir volé des millions de cartouches de munitions et plusieurs systèmes de missiles à des fins lucratives, ont rapporté jeudi les médias américains. Andrew Paul Amarillas, âgé d'une vingtaine d'années, a admis avoir volé « de grandes quantités de munitions et de systèmes d'armes militaires américains » à l'école d'infanterie ouest de Camp Pendleton entre 2022 et 2025, a rapporté le Los Angeles Times, citant un accord de plaidoyer daté du 20 novembre. Il aurait été en poste à Camp Pendleton, dans le comté de San Diego, en Californie, de février 2022 à janvier 2026.

R. I.

XIVEME RÉUNION DES MINISTRES DE LA DÉFENSE DE LA NARC

La Libye transfert le commandement de la NARC à l'Algérie à la fin des travaux

La 14e réunion des ministres de la Défense du NARC (Capacité régionale nord-africaine), mécanisme régional de paix et de sécurité établi par l'Union africaine (UA), s'est tenue dans la capitale libyenne, Tripoli.



Ph : DR

La réunion, organisée par le Département de la coopération technique de la Direction de la coopération internationale du ministère libyen de la Défense, avec la participation de représentants des ministres de la Défense et des chefs d'état-major des États membres, ainsi que du secrétaire exécutif du CRAN, s'inscrit dans une série de réunions périodiques organisées pour examiner l'état d'avancement des projets mis en œuvre, des programmes approuvés et les difficultés et obstacles rencontrés lors de leur exécution. La réunion a également abordé les questions financières et administratives liées au fonctionnement continu du Secrétariat exécutif, en examinant les meilleures pratiques pour relever les défis auxquels la région est confrontée, notamment la nomination d'un nouveau secrétaire exécutif et d'un nouveau chef de l'unité de planification, et a passé en revue les procédures d'approbation de ces nominations par le Conseil des ministres de la Défense.

Il convient de noter que la réunion du Comité des chefs d'état-major a examiné les résultats et les recommandations de la 18e réunion du Groupe d'experts, qui seraient ensuite soumis au Conseil des ministres de la Défense pour examen et approbation. À l'issue de la 14e réunion du Conseil des ministres de la Défense, les participants ont approuvé et signé le rapport final, après quoi une cérémonie a été organisée pour le transfert officiel du commandement de la Capacité régionale nord-africaine de la Libye à la République algérienne démocratique et populaire, marquant ainsi le transfert du commandement à l'Algérie.

LE MINISTÈRE DE LA DÉFENSE DE LA RÉPUBLIQUE ARABE SAHRAOUIE (RASD) REPRESENTÉ PAR NAFI MUSTAFA DADDI MEMBRE DE L'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DE L'ALPS

La République arabe sahraouie démocratique était représentée à cette réunion par Nafi Mustafa Daddi, membre de l'état-major général de l'ALPS et directeur de la Direction centrale des relations étrangères et de la coopération auprès du ministère de la Défense nationale. Le responsable des relations extérieures et de la coopération auprès du ministère de la Défense, Nafee Mustapha Dedi a souligné que le non-respect de la Charte des Nations Unies et de l'Acte constitutif de l'Union africaine constitue l'une des principales menaces à la paix et à la sécurité en Afrique et en Afrique du Nord. S'exprimant au nom du ministère de la Défense lors de la 14e réunion des ministres de la Défense de la Capacité régionale nord-africaine (NARC), Dedi a identifié les violations du droit international, le mépris des frontières internationalement reconnues héritées du colonialisme et les manquements aux principes de bon voisinage comme des sources clés d'instabilité régionale. Il a déclaré que l'occupation par le Maroc de vastes portions du territoire de la République sahraouie constitue une menace directe pour la sécurité et la stabilité régionales.

Il a également averti que le démantèlement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), créée pour faciliter une solution politique juste et durable garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination par le biais d'un référendum libre et équitable, ne ferait qu'exacerber les tensions et l'instabilité. Le responsable sahraoui a critiqué les tentatives de certains membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU d'imposer des positions favorables à l'occupation en violation du droit international et du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination. Il a souligné que la paix et la sécurité durables dans la région dépendent de la capacité du peuple sahraoui à déterminer librement et souverainement son avenir, conformément au droit international, au respect des frontières héritées et aux principes de bon voisinage.

R. I.

RD CONGO

Plus de 12.000 cas confirmés d'Ebola depuis mai dernier

Le nombre de cas confirmés d'Ebola en République démocratique du Congo (RDC) a dépassé les 12.000 depuis la déclaration de l'épidémie en mai, selon les données officielles publiées jeudi. Le nombre cumulé de cas s'élève à 12.021, dont 5.904 décès, d'après le bilan du ministère congolais de la Santé. Les conflits et la résistance des communautés sont pointés du doigt comme responsables de la propagation rapide du virus, qui est passé d'une seule province en mai à huit provinces aujourd'hui : Haut-Uélé, Ituri, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Bas-Uélé, Tshopo, Oubangui-Sud et Oubangui-Nord. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a indiqué en début de semaine que de violents combats aux abords d'un hôpital de la province d'Ituri avaient perturbé la riposte contre Ebola et que son équipe dédiée avait été temporairement redéployée de la région de Mongbwalu, en attendant le retour au calme. Les agents de santé relogés étaient auparavant restés bloqués pendant plus de 24 heures dans une maternité de l'établissement de santé. L'OMS et les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) ont dévoilé cette semaine une version actualisée du plan continental de préparation et de riposte au virus Bundibugyo, couvrant la période de novembre 2026 à mai 2027. Le directeur général de l'OMS, Tedros Ghebreyesus, a déclaré que ce plan placerait les communautés au cœur des actions, renforcerait le dépistage précoce et la prise en charge, tout en mobilisant les pays et les partenaires autour d'un effort coordonné pour stopper la transmission et prévenir toute nouvelle propagation.

R. I.

ÉGYPTE

Arrestation du conducteur impliqué dans l'incendie d'un camion-citerne à Gizeh

Le parquet égyptien a annoncé jeudi l'arrestation du conducteur d'une voiture impliqué dans l'incendie qui s'est déclaré mercredi après le renversement d'un camion-citerne transportant du carburant dans le gouvernorat de Gizeh, en Egypte, causant, 31 morts et 21 blessés. Selon un communiqué des procureurs, l'homme a « admis » qu'il roulait à une vitesse excessive quand son véhicule est entré en collision avec le camion-citerne. « Il a perdu le contrôle du volant et sa voiture a dévié de sa trajectoire », précise le communiqué. Un des pneus du véhicule a éclaté et il s'est renversé, avant d'être englouti par les flammes qui se sont rapidement propagées sur cette route très fréquentée. Une quarantaine d'ambulances ont été dépêchées sur place, mercredi, jour de l'accident tragique aynat plongé le pays dans un deuil. Le porte-parole officiel du ministère, Hossam Abdel Ghaffar, cité par l'agence de presse MENA, a précisé que « le bilan final de cet incendie, survenu au-dessus du tunnel de Dix, dans le quartier de Warraq, est de 31 décès et 21 personnes blessées ».

R. I.

ILS DEVAIENT SE TENIR LE 6 DÉCEMBRE 2026

La Guinée-Bissau reporte les scrutins présidentiel et législatif à novembre 2028

Le président de transition de Guinée-Bissau, Horta Inta-A, a reporté les élections présidentielles et législatives du 6 décembre 2026 au 26 novembre 2028, selon un décret présidentiel publié jeudi. Le décret, qui prend effet immédiatement, a été annoncé dans un communiqué de la présidence, qui indique qu'une évaluation des préparatifs électoraux a révélé que le pays ne disposait pas des capacités techniques, des ressources matérielles et des financements suffisants pour tenir les élections à la date initialement prévue. Organiser des élections sans respecter pleinement les exigences légales, techniques et opérationnelles pourrait compromettre la transparence, l'inclusivité et la crédibilité du vote, ainsi que la confiance des citoyens et des acteurs politiques dans le processus électoral, a-t-on déclaré.

R. I.

POUR STIMULER LES EXPORTATIONS RÉGIONALES DE MINÉRAUX.

La Namibie prévoit d'étendre son réseau ferroviaire

La Namibie prévoit d'importants travaux d'expansion de son réseau ferroviaire afin de faciliter les exportations de minéraux des pays voisins via le port de Walvis Bay, qui deviendra une plaque tournante régionale du commerce et de la logistique, a déclaré un responsable jeudi. S'adressant aux parlementaires, le ministre des Travaux publics et des Transports, Veikko Nekundi, a déclaré que le projet de chemin de fer transzambézien étendrait le réseau ferroviaire namibien d'environ 800 km, de Grootfontein à Katima Mulilo, à la frontière zambienne, en passant par Rundu, assurant ainsi une liaison ferroviaire avec la région productrice de minerais de la Copperbelt en Zambie. L'étude de faisabilité du projet, qui est évalué dans le cadre d'un modèle de partenariat public-privé, est achevée à 20 %, a déclaré Nekundi.

La Namibie fait également progresser le projet de chemin de fer trans-Kalahari de 1 850 km, qui reliera les bassins houillers, les zones de production minière et les centres logistiques intérieurs du Botswana au port de Walvis Bay. L'étude de faisabilité finale du projet a été achevée en juillet 2026 et les préparatifs sont en cours pour les appels d'offres invitant les entreprises privées à développer l'infrastructure à leurs propres frais, sans contribution financière du gouvernement, a déclaré Nekundi, ajoutant que le coût estimé du développement est de 2,859 milliards de dollars américains. Ces deux projets visent à transférer le fret des routes vers le rail, à réduire la dégradation des routes et à améliorer la connectivité commerciale régionale, tout en positionnant Walvis Bay comme une porte d'entrée pour les exportations des pays enclavés. Nekundi a également fait le point sur la modernisation de la ligne ferroviaire Kranzberg-Otjiwarongo de 207 km, un projet de 2,85 milliards de dollars namibiens (environ 162 millions de dollars américains) cofinancé par le gouvernement et la Banque africaine de développement. Les travaux sont en cours, bien que l'accès à une quantité d'eau suffisante pour le chantier demeure un défi majeur. La pose des voies devrait débuter mi-2027, a indiqué le ministre. La Namibie a mis en œuvre des stratégies de développement des infrastructures afin de se positionner comme une plaque tournante régionale de la logistique et du commerce, le port de Walvis Bay constituant une porte d'entrée essentielle pour les pays enclavés d'Afrique australe.

R. I.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'ALGER

Le cinéma tchèque à l'honneur de la 13e édition

Entre hommage à la Nouvelle Vague tchèque, célébration des 80 ans de la prestigieuse école FAMU et coopération patrimoniale, la 13e édition du Festival international du film d'Alger (AIFF), prévue du 5 au 12 décembre prochain, mettra en lumière une cinématographie qui a profondément marqué l'histoire du septième art mondial.



Ph : DR

La République tchèque sera le pays à l'honneur de la 13e édition du Festival international du film d'Alger (AIFF), qui se tiendra du 5 au 12 décembre 2026. À travers une programmation riche et diversifiée, cette manifestation entend faire découvrir au public algérien l'histoire, l'héritage et la singularité artistique du cinéma tchèque, tout en mettant en avant les liens culturels et historiques entre Alger et Prague. Cette invitation s'inscrit dans une dynamique de rapprochement entre les deux traditions cinématographiques, notamment à travers les échanges académiques et les parcours de cinéastes ayant contribué à la circulation des savoir-faire entre les deux pays. Prague occupe, à ce titre, une place particulière dans l'histoire de la formation cinématographique algérienne, grâce notamment à la Faculté de cinéma et de télévision de l'Académie des arts du spectacle de Prague (FAMU), qui a accueilli des étudiants algériens ayant participé par la suite à l'émergence et au développement du cinéma national.

Fondée en 1946, cette prestigieuse institution célèbre cette année son 80e anniversaire. L'occasion pour le festival de revenir sur sa contribution à la formation de plusieurs générations de cinéastes et à l'essor de la Nouvelle Vague tchèque, mouvement artistique majeur qui a profondément renouvelé le langage cinématographique dans les années 1960.

UNE NOUVELLE VAGUE PLACÉE SOUS LE SIGNE DE LA LIBERTÉ

Le programme accordera une place importante à ce courant qui a marqué l'histoire du cinéma par son audace esthétique, son esprit critique et sa volonté de rompre avec les récits officiels. Portée par des réalisateurs tels que Miloš Forman, Jiří Menzel, Jan Němec, Ivan Passer, Věra Chytilová, Pavel Juráček et Evald Schorm, cette génération a exploré de nouvelles formes narratives pour restituer la complexité du réel et questionner les conventions sociales et politiques. Dans un contexte encore marqué par l'héritage du stalinisme, ces cinéastes ont fait de l'humour, de l'absurde et de l'expérimentation formelle des moyens de contestation. Des œuvres comme L'As de pique et Les Amours d'une blonde de Miloš Forman, Trains étroitement surveillés de Jiří Menzel ou encore Les Diamants de la nuit de Jan Němec illustrent cette volonté de renouveler les représentations et de s'affranchir des codes traditionnels. Le mouvement a toutefois été brutalement interrompu par l'invasion soviétique d'août 1968 et la période de normalisation qui s'en est suivie. Plusieurs films ont été interdits, tandis que des carrières ont été brisées. Malgré cette répression culturelle, les œuvres de la Nouvelle Vague tchèque ont traversé les décennies, conservant leur portée artistique et leur dimension contestataire. Le festival rendra également hommage à Věra Chytilová, figure emblématique de ce mouvement et l'une des réalisatrices les plus audacieuses de sa génération.

À travers une sélection de ses films, le public pourra redécouvrir une œuvre marquée par l'insolence, l'expérimentation et la remise en question des rapports de domination. Parmi les films proposés figurent Un sac de puces (1962), Les Petites Marguerites (1966), Les Fruits du paradis (1969), Le Jeu de la pomme (1976) et Panelstory (1979). Son film emblématique, Les Petites Marguerites, constitue notamment une œuvre manifeste de liberté artistique, mêlant burlesque, ruptures narratives et satire des conventions sociales.

Au-delà de la rétrospective cinématographique, cette édition sera également marquée par le renforcement de la coopération patrimoniale entre les deux pays.

COOPÉRATION PATRIMONIALE ET OUVERTURE SUR LES QUESTIONS DE SOCIÉTÉ

Dans ce cadre, les Archives nationales du film tchèque (NFA) procéderont au don officiel d'une copie restaurée du film Yasmina (1961), contribuant ainsi à la préservation et à la valorisation du patrimoine cinématographique. Un autre volet sera consacré aux rapports entre cinéma et science, avec une programmation intitulée « Cinéma & Science : Autisme ». Celle-ci prévoit notamment la projection du documentaire Normal Autistic Film (2016), réalisé par Miroslav Janek. D'une durée de 90 minutes, ce film dresse les portraits de cinq enfants et adolescents diagnostiqués avec un syndrome d'Asperger. À travers leurs expériences, leurs passions et leurs différentes manières d'appréhender le monde, le réalisateur invite à dépasser le regard strictement médical porté sur l'autisme et à interroger les notions de normalité et de différence. Réalisateur et directeur de la photographie né en 1954, Miroslav Janek a notamment travaillé aux États-Unis, où il a collaboré à plusieurs films du cinéaste Godfrey Reggio, avant de poursuivre sa carrière documentaire à Prague.

Il enseigne également le cinéma documentaire à la FAMU. À travers cette programmation, la 13e édition de l'AIFF ambitionne ainsi de faire du cinéma un espace de dialogue entre les cultures, les mémoires et les générations. En mettant à l'honneur la République tchèque, le festival entend non seulement célébrer un patrimoine cinématographique majeur, mais aussi réaffirmer les passerelles artistiques et intellectuelles qui unissent Alger et Prague.

M. Seghilani

« ENIGMA » DE HAKIM TRAIDIA PROJETÉ À ALGER

Quand la réalité virtuelle répare les liens familiaux

Présenté jeudi soir devant un public nombreux à la Cinémathèque d'Alger, le long métrage de fiction « Enigma » propose une immersion originale dans la science-fiction algérienne. À travers le parcours d'un jeune homme plongé dans un jeu vidéo régi par l'intelligence artificielle, le réalisateur Hakim Traidia interroge l'impact des nouvelles technologies tout en rendant un vibrant hommage au duo mythique de l'Inspecteur Tahar et de l'Apprenti.

Produit avec le soutien du ministère de la Culture et des Arts via le Centre algérien de développement du cinéma (CADC), ce film de 90 minutes explore les frontières mouvantes entre le réel et le virtuel. L'intrigue suit Mouloud, interprété par Abdelkrim Derradji, un jeune homme en rupture avec sa famille qui découvre un mystérieux jeu de réalité virtuelle. En intégrant « Enigma », une entité virtuelle connectant les deux mondes grâce à l'intelligence artificielle, le protagoniste bascule dans un univers futuriste. Loin d'être une simple fuite, cette immersion devient pour lui un espace de réconciliation : à l'aide des avatars de ses proches, il tente de renouer avec son passé et de briser la glace, notamment avec son père, pour restaurer des relations longtemps compromises.

Pour porter ce récit qui mêle habilement comédie, tragédie, action et science-fiction, Hakim Traidia s'est entouré d'une distribution réunissant des figures reconnues de la scène nationale telles que Fodil Assoul, Mustapha Laribi, Tilleli Salhi et Rachid Ben Allal, auxquelles s'ajoutent des talents étrangers comme l'artiste néerlandais Edwin Alofs. Tourné entre l'Algérie et les Pays-Bas avec le concours d'une équipe technique internationale, le long métrage s'appuie sur une mise en scène riche en effets visuels pour offrir, selon les mots du cinéaste à l'issue de la projection, une « approche originale » du genre.

Au-delà de sa réflexion sur les dérives et les potentialités du numérique, « Enigma » s'ancre dans le patrimoine cinématographique algérien. Le réalisateur a en effet souligné que son œuvre s'inspire directement de l'univers de « l'Inspecteur Tahar », personnage emblématique incarné jadis par le regretté Hadj Abderrahmane (1940-1981). Dans un clin d'œil assumé, Hakim Traidia endosse lui-même ce rôle culte, donnant la réplique à Fodil Assoul qui reprend celui de « L'apprenti », en hommage à l'inoubliable Yahia Benmabrouk (1928-2004).

R. C.

BATNA

Affluence remarquable des visiteurs au salon national du livre

Le salon national du livre Thamugadi, qui se tient depuis le début de la semaine en cours à la salle des expositions Assihar, au centre ville de Batna, connaît une affluence remarquable de visiteurs venus de plusieurs communes de la wilaya, mais également de certaines wilayas limitrophes. Les différents stands de cette manifestation, organisée sous le slogan " Entre les pages, les civilisations s'illuminent", attirent quotidiennement les passionnés du livre et du savoir, à travers un large éventail d'ouvrages couvrant plusieurs domaines, notamment la littérature, l'histoire, les sciences humaines et les sciences médicales. Soumia Litim, étudiante en master d'anglais à Batna, s'est félicitée de la diversité des ouvrages en langues étrangères proposés à des prix abordables, tandis qu'Oussama Merchiche, étudiant en génie à l'université d'Oum El Bouaghi, a salué la disponibilité d'ouvrages scientifiques destinés à tous les cycles d'enseignement, notamment aux universitaires, estimant que ce salon est " une belle occasion pour les étudiants d'acquérir les références dont ils ont besoin, en particulier les publications récentes". Pour sa part, Mme Loubna Benhafid, femme au foyer et mère de trois enfants scolarisés, s'est dite "heureuse" du large choix proposé aux parents dans les espaces consacrés aux manuels scolaires et parascolaires, tant en termes de disponibilité que de qualité. Elle a également estimé que les activités récréatives et les ateliers destinés aux enfants, organisés au sein de ces espaces, constituent un moyen de les encourager à aimer le livre et de leur inculquer le goût de la lecture. En plus de la forte affluence enregistrée au niveau des différents pavillons du salon, les conférences littéraires, les soirées poétiques et les séances de vente-dédicace programmées dans le cadre du salon suscitent également l'intérêt des intellectuels. Ces rencontres leur offrent aussi un espace d'échanges autour de la création littéraire et des nouvelles publications venues enrichir la scène culturelle nationale et locale. Selon l'écrivaine et animatrice culturelle Samia Benahmed, de Batna, ce salon "constitue également un rendez-vous renouvelé entre écrivains et poètes venus des différentes régions du pays".

NAÂMA

Achèvement des travaux de réalisation d'un nouveau Centre culturel

Les infrastructures culturelles de la commune d'Asla, dans la wilaya de Naâma, viennent d'être renforcées par la réalisation d'un nouveau Centre culturel, dont les travaux viennent d'être achevés, a-t-on appris mardi auprès des services de la commune. Cette infrastructure, la première du genre à l'échelle de la commune, a été réalisée dans le cadre du programme local visant à renforcer les structures et les équipements destinés aux jeunes. Elle comprend un hall d'accueil, des salles de spectacles ainsi que des espaces réservés à l'organisation d'ateliers artistiques, selon la même source. Cette nouvelle structure devrait entrer en service prochainement et accueillir des représentations théâtrales, artistiques et musicales, ainsi que diverses activités culturelles et éducatives organisées par les associations locales.

Recette du jour



MUSAKHAN PALESTINIEN

Ingrédients pour 4 personnes:

Pour le Poulet et sa Marinade
- 1 poulet entier coupé en 4 morceaux
- 4 cuillères à soupe d'huile d'olive extra-vierge
- 2 cuillères à soupe de sumac
- 1 cuillère à café du mélange "7 épices"
- ½ cuillère à café de cumin moulu
- ½ cuillère à café de cannelle moulue
- 3 gousses d'ail écrasées
- Le jus d'un demi-citron
- 1 cuillère à café de sel et ½ cuillère à café de poivre noir

Pour la Compotée d'Oignons
- 5 à 6 grands oignons rouges (ou jaunes), coupés en fines lamelles
- 120 ml d'huile d'olive extra-vierge
- 3 cuillères à soupe de sumac
- 1 cuillère à café de sel

INSTRUCTIONS

Étape 1 : La Marinade et la Cuisson du Poulet

1. Préchauffez le four à 200°C.
2. Dans un grand récipient, mélangez l'huile d'olive, le jus de citron, l'ail écrasé, le sumac (2 c. à s.), le mélange 7 épices, le cumin, la cannelle, le sel et le poivre.
3. Enrobez généreusement les morceaux de poulet avec cette marinade.
4. Disposez le poulet sur une plaque de cuisson recouverte de papier sulfurisé, côté peau vers le haut.
5. Enfournez pendant 40 à 45 minutes, jusqu'à ce que le poulet soit parfaitement cuit, juteux et que la peau soit bien croustillante. Conservez précieusement le jus de cuisson rendu dans la plaque.

Étape 2 : La Compotée d'Oignons au Sumac

1. Pendant que le poulet cuit, faites chauffer les 120 ml d'huile d'olive dans une grande sauteuse à feu moyen.
2. Ajoutez les lamelles d'oignons et faites les cuire lentement pendant 20 à 25 minutes. Remuez régulièrement : les oignons doivent devenir très fondants, translucides et légèrement dorés, sans brûler.
3. En fin de cuisson, incorporez les 3 cuillères à soupe de sumac et le sel. Mélangez bien. Les oignons vont prendre une magnifique couleur pourpre. Retirez du feu.

Étape 3 : Le Dressage et le Passage Final au Four

1. Prenez une galette de pain. Trempez rapidement ses bords ou sa surface dans le jus de cuisson du poulet mis de côté.
2. Placez le pain sur une plaque de cuisson. Étalez une couche généreuse d'oignons au sumac sur toute la surface du pain.
3. Répétez l'opération en superposant les pains si vous souhaitez faire un grand plat à partager (style gâteau de pain), ou préparez les individuellement.
4. Sur le dernier pain, déposez les morceaux de poulet rôti par-dessus les oignons.
5. Passez le plat entier sous le gril du four (mode Broil) pendant 3 à 5 minutes pour faire légèrement dorer le bord des pains et réchauffer l'ensemble.

Étape 4 : La Garniture

1. Sortez le Musakhan du four.
2. Parsemez généreusement de pignons de pin ou d'amandes grillées croustillantes, de persil frais ciselé et d'une petite touche finale de sumac pour la couleur.

Gâteau du Jour

BISCUITS PALMIERS



Ingrédient :
- 1 pâte feuilletée décongelée au frigo la veille, de préférence rectangulaire, voir notes
- 50 g sucre Jusqu'à 100 g de sucre (¼ tasse à ½ tasse de sucre).

Instructions
Préchauffez le four à 230°C
Saupoudrez la pâte feuilletée avec du sucre :
Étalez une fine couche de sucre sur un plan de travail.
Déroulez la pâte feuilletée et mettez-la sur le plan de travail.
Saupoudrez la pâte uniformément avec le reste de sucre et étalez légèrement avec un rouleau à pâtisserie pour faire adhérer le sucre dans la pâte.
Pliez la pâte feuilletée :
Tournez le rectangle de façon à ce que le côté plus long soit en face de vous.
Commencez par le côté gauche, pliez la pâte 1 fois à moitié vers la marque de pli au centre. Pliez une autre fois toujours vers le centre. J'espère que c'est clair.



Faites les mêmes étapes pour le côté droit.
Maintenant, il ne vous reste plus qu'à rabattre un des côtés sur l'autre comme on fait pour fermer un livre. Vous aurez ainsi 6 couches de pâte feuilletée superposées.
Laissez reposer le rouleau au frais (facultatif):
Si votre pâte feuilletée a trop ramolli, emballez le rouleau dans du papier cuisson et placez le au congélateur une trentaine de minutes pour le raffermir.
Cette étape est facultative, mais recommandée. Un rouleau de pâte feuilletée ferme est plus facile à couper et les tranches gardent leur forme.
Coupez le rouleau de pâte en tranches d'environ 1,25 cm d'épaisseur. Moi j'ai eu 16 tranches.
Faites cuire au four préalablement chauffé à 230°C pendant environ 6 minutes.
Ensuite, retirez la plaque du four. Fermez le four.
Avec une spatule, retournez les palmiers sur l'autre face. Éventuellement, saupoudrez le dessus de chaque tranche avec du sucre. Pas obligatoire, mais je le fais pour mieux caraméliser.
Remettez la plaque au four et laissez cuire environ 3 à 4 min, ou jusqu'à ce que les palmiers soient dorés. Surveillez bien pour éviter de les brûler. Ça brûle vite!

Conseil du jour

Votre système immunitaire a besoin d'un coup de pouce ? Découvrez ces alliés 100% naturels qui peuvent renforcer votre corps de l'intérieur!

1- Huile de cumin noir
2- Huile d'origan.
3- Champignons médicinaux (Chaga, Cordyceps, Reishi, Coriolus)
4- Extrait de mélène doux et efficace.

Le saviez-vous ?



Les oliviers de Palestine



En Palestine, l'olivier occupe une place importante dans la vie rurale, l'économie familiale et le patrimoine culturel. La récolte des olives est aussi un moment de partage entre générations, au cœur de nombreuses traditions locales.



Bon à savoir !

Comment prévenir le diabète ?









1_Manger équilibré
2_Garder un poids santé
3_Pratiquer une activité physique au moins 30 min par jour
4_Faire régulièrement un dépistage

Astuce du jour:

NETTOYER FACILEMENT UNE PLANCHE À DÉCOUPER

Saupoudrez la planche de gros sel, frottez avec un demi-citron, puis rincez et séchez soigneusement. Cette méthode aide à retirer certaines odeurs alimentaires.

CITATION DU JOUR

«Les racines les plus profondes résistent aux vents les plus forts. »

Le Courrier d'Algérie
Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social : Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30
Compte bancaire : BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant : Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :
Tél. / Fax. : 023 70 94 27
Rédaction :
Tél. : 023 70 94 35 / 023 70 94 22 / 023 70 94 30 / 023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26
Composition : PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42
Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

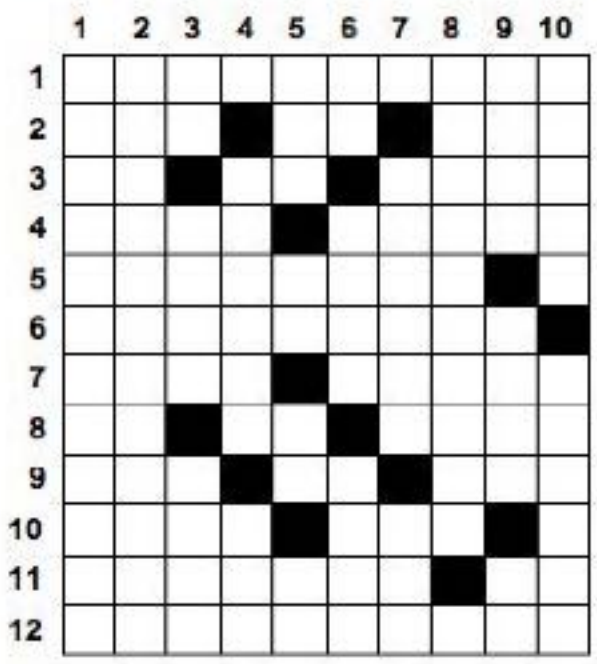
Impression :
- Centre : SIA - Est : SIE
- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux
Tizi Ouzou : 3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine **Tél. /Fax. :** 026 20 20 66
Oran : 6, avenue Khedim Mustapha **Tél. / Fax. :** 041 39 45 73
Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf -Bouira. **Tél. / Fax. :** 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgerie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

Mots croisés



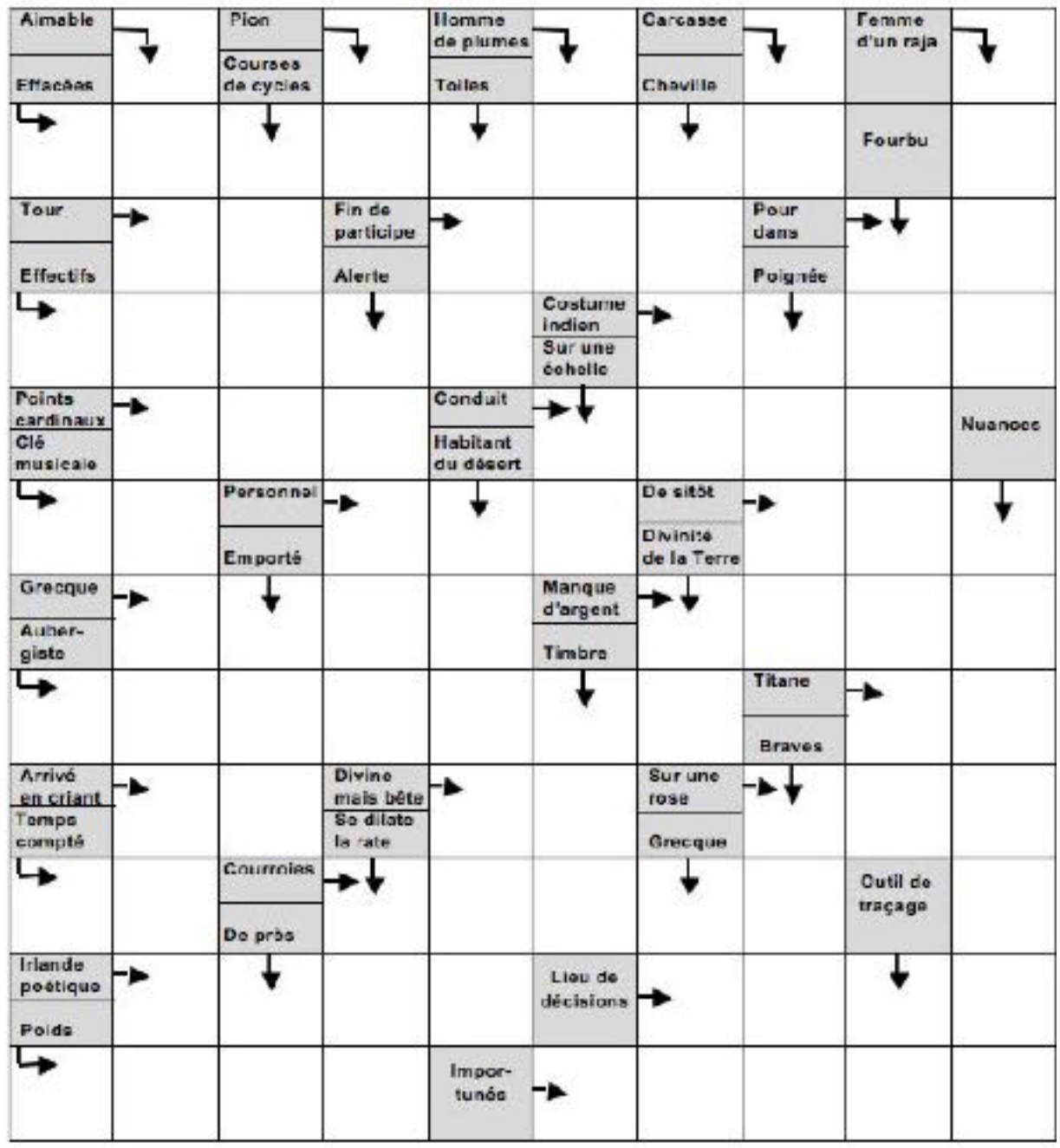
HORIZONTALEMENT

1 - Réprimander - 2 - Vieille armée - Symbole précieux - Partie d'un violon (de d à g) - 3 - Abruti sans abri - De moins - Enveloppe - 4 - Piloté - Protège le matelas - 5 - Mélasse - 6 - Adjacente - 7 - Vient d'arriver - Plateau - 8 - En direct - Stère - Embobinées - 9 - Atome - Tantale - Chose latine - 10 - Rejetée - Toiles sans voiles - 11 - Dégradation - Iridium - 12 - Elle fait le guet.

VERTICALEMENT

1 - Femmes de mauvaise vie - 2 - Apparent - 3 - Clé des chants - Lettres de garantie - Gaz rare - 4 - Minous - Direction - 5 - Ferme - En ligne - Consonne double - Romain - 6 - Contracté - Histoires pour rire - Petit porteur - 7 - Mince - Tête de canard - 8 - Propriétaires - 9 - Frappés - Prince troyen - Pronom - 10 - Poissons - Sorti de l'eau.

Mots fléchés



Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Amaigrissement et dépérissement progressifs (11 lettres)

R	E	E	A	E	D	R	O	H	N	A	L	C	R	E	M	A	B
S	E	S	S	M	C	N	A	R	D	E	N	I	A	R	G	A	E
V	R	C	L	N	A	T	O	C	E	E	S	I	R	P	R	P	S
T	O	A	U	A	A	N	E	T	U	O	R	C	O	R	R	C	T
E	N	I	P	L	V	D	T	E	L	E	R	F	E	A	E	A	F
H	E	E	L	E	N	E	N	R	A	C	S	R	H	N	B	E	A
C	S	N	V	E	E	L	L	I	E	R	O	O	E	E	N	N	I
N	O	O	S	E	D	E	T	U	O	V	E	E	D	M	E	I	T
A	R	T	R	S	R	P	O	I	D	I	N	G	E	E	I	S	N
R	O	E	E	I	U	S	P	R	O	C	R	U	C	R	L	U	I
T	M	J	V	A	O	E	V	I	L	O	O	A	A	I	I	L	A
E	E	R	E	R	S	E	T	N	E	R	B	J	R	E	T	A	B
R	R	U	R	F	E	A	E	L	U	O	J	E	G	P	U	T	I
V	V	O	T	T	C	I	E	U	D	N	I	O	I	E	A	E	V
E	I	T	I	C	N	O	R	D	E	R	I	O	P	R	S	L	R
I	L	R	R	E	I	A	M	R	O	E	T	I	N	U	I	N	E
L	E	O	E	S	S	E	R	A	P	T	E	R	U	O	T	A	N
M	C	E	L	A	G	E	T	I	B	E	D	L	E	U	S	U	M

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

ACCROC - AMANT - AMER - BAIN - BARRER - BORNE - CARNE - CLAN - CORPS - CROUTE - DANSE - DEBAT - DEBIT - ECOT - EGAL - EPARS - EPEIRE - ETAT - EVENT - FAIT - FRAIS - FRELE - GRACE - GRAIN - HARPE - HORDE - IDIOT - INDUE - JAUGE - JETON - JOULE - LETAL - LIEN - LIEVRE - LIVRE - MAIRIE - MERITE - MOROSE - NARD - NERVI - NORD - OLIVE - OREILLE - ORMAIE - PRISE - POIRE - RECUL - RENTE - REVERS - SAUT - SCENE - SOURD - TOUR - TOURET - TRANCHE - UNITE - USINE - USUEL - VALSE - VOILE - VOUTE.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT :

1. Palliatifs - 2. Ara - Mairie - 3. Loin - RR - Lr - 4. Émule - Alep - 5. O.E.S - Rani - 6. Gs - Hautain - 7. Faix - Net - 8. Avril - Etna - 9. Pa - Élus - Aï - 10. Hie - Ente - 11. Inné - Serré - 12. Essai - Reus.

VERTICALEMENT :

1. Paléographie - 2. Arômes - Vains - 3. Laïus - Fr - E.N.S - 4. N.L - Haie - Ea - 5. Im - Éraillé - 6. Aar - Aux - Uns - 7. Tirant - Ester - 8. Ir - Liant - Ère - 9. Filé - Iéna - Ru - 10. Serpentaires.

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT :

Ristournes - Maitre - S.S - Si - EE - Ente - Êtres - Ies - Ara - Saper - Na ! - Tir - Us - Tric - Ut - AA - An - Asc - Pilet - Unir - Nés - Arête - Lestes - Ses.

VERTICALEMENT :

Limier - Saine - Sa - Tan - Ales - Étier - At - Est - Ôtées - Rat - Pur - Satin - As - Rée - Pie - Ur - In - Nier - Ânes - Ester - Usité - Esses - Stères.

MOTS MASQUÉS

REGARDANT

Quelque 5,3 millions de personnes toujours menacées par l'insécurité alimentaire en Somalie

Quelque 5,3 millions de personnes devraient être confrontées à une grave insécurité alimentaire en Somalie, malgré un léger recul du nombre de personnes affectées et une diminution du risque de famine dans la région de Baidoa (sud-ouest), ont averti des experts internationaux en sécurité alimentaire. Selon la dernière analyse du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), ce chiffre, qui était estimé à 5,4 millions lors de l'évaluation précédente en août, a légèrement baissé à la faveur d'une amélioration de la situation alimentaire des personnes déplacées internes à Baidoa. La région n'est désormais plus considérée comme menacée de famine, le scénario le plus pessimiste, lié à d'éventuelles inondations et à des déplacements massifs de populations provoqués par le phénomène climatique El Nino, ne s'étant pas concrétisé et étant peu susceptible de se produire avant la fin de l'année. Toutefois, les personnes déplacées dans cette région restent confrontées à une situation d'urgence, correspondant à la phase 4 de l'échelle de l'IPC, tandis que les niveaux de malnutrition aiguë demeurent critiques. L'IPC est un initiative multipartite à laquelle participent plusieurs agences des Nations unies. La situation nutritionnelle des enfants reste particulièrement préoccupante. Selon les estimations de l'IPC, 1,92 million d'enfants devraient souffrir de malnutrition ou être exposés à ce risque d'ici à juin 2027, dont 437.000 susceptibles de souffrir de malnutrition sévère.

Une secousse d'une magnitude de 3,3 degrés à Chlef



Une secousse d'une magnitude de 3,3 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée, jeudi, à 09 h 57 dans la wilaya de Chlef, indique un communiqué du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre du séisme a été localisé à 2 km au nord-est de Moussadek, dans la même wilaya, précise le communiqué.

Saisie de près de 29 kg de cocaïne et de 3669 capsules de psychotropes à Tipasa



Les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire de Fouka (Tipasa) ont procédé à la saisie de près de 29 kg de drogues dures (cocaïne) et de 3.669 capsules de psychotropes de type prégabaline, indique jeudi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). L'opération s'est soldée par l'arrestation de six (6) individus, dont une femme, appartenant à un réseau organisé dont l'activité criminelle s'étend d'une wilaya du Sud vers le nord du pays, précise le communiqué. Les investigations et les recherches opérationnelles menées sur le terrain ont permis "l'interception de deux véhicules de tourisme dans le territoire de la wilaya de Tipasa, utilisés pour le transport de ces substances illicites, et la saisie d'une quantité de cocaïne à bord du premier véhicule, dissimulée dans une valise, et de 3.669 capsules de psychotropes de type prégabaline à l'intérieur du réservoir de carburant du second véhicule", ajoute la même source. L'enquête, menée sous la supervision du parquet compétent, a également abouti à "la saisie d'une somme d'argent en monnaie nationale, d'armes blanches prohibées, ainsi que d'une quantité de kif traité".
Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Koléa, conclut le communiqué.

Premières images de l'astéroïde Dimorphos



Après deux ans de voyage, la sonde Hera est arrivée à proximité de l'astéroïde Dimorphos, dévié de sa trajectoire lors d'un test inédit de défense planétaire, et les premières images dévoilées mercredi par l'Agence spatiale européenne (ESA) réservent déjà leur lot de surprises. "La première fois que j'ai vu les images, j'ai fait +waouh !+", s'enthousiasme Patrick Michel, chercheur de la mission, en évoquant un "scénario pas du tout prévu". En le percutant, "nous avons changé l'apparence de Dimorphos, nous avons changé la façon dont il se déplace, et nous avons observé pour la première fois une multitude de nouveaux compagnons dans ce système auxquels nous ne nous attendions pas", résume à la presse Naomi Murdoch, planétologue à l'ISAE-SUPAERO (Toulouse). Petit retour en arrière dans cette histoire digne d'Hollywood: il y a quatre ans, un vaisseau de la Nasa, DART, est allé délibérément s'écraser à la surface de Dimorphos, un petit corps de seulement 160 mètres de diamètre qui est la Lune d'un astéroïde plus grand, Didymos. Situé à 11 millions de kilomètres de la Terre, il ne représentait aucun danger. L'objectif était d'évaluer s'il était possible de dévier sa trajectoire et d'utiliser cette technique au cas où, à l'avenir, un tel objet menacerait de frapper notre planète. L'appareil de la Nasa est parvenu à déplacer Dimorphos en réduisant son orbite de 33 minutes. Mais pour "comprendre parfaitement ce qui s'est passé et valider les modélisations d'impact de telle sorte qu'on puisse ensuite les utiliser pour d'autres scénarios", il fallait retourner étudier ce qui était advenu de l'astéroïde, explique M. Michel.

760 smartphones de contrebande saisis par les douanes à Béchar

Les services des douanes de la brigade polyvalente de Beni Ounif, relevant de l'inspection divisionnaire des douanes de Béchar, ont procédé, en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale, à la saisie de 760 smartphones neufs. Selon un communiqué de la Direction générale des Douanes, cette opération, menée suite à l'exploitation d'informations confirmées, a permis d'intercepter la marchandise transportée à bord d'un véhicule utilitaire de marque Volkswagen et d'arrêter le conducteur. Cette intervention s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la contrebande de diverses marchandises et des pratiques contraires à la législation et à la réglementation en vigueur.

L'ONU met en garde contre les violences intercommunautaires au Nigeria

Le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme a mis en garde mercredi contre un "risque d'escalade" après une série d'attaques intercommunautaires ce week-end dans le centre-ouest du Nigeria. Dans certaines régions du nord-ouest et du centre du Nigeria, des gangs armés, appelés localement les "bandits", attaquent des villages, enlèvent des habitants et volent du bétail, faisant généralement des victimes. Ces attaques sont souvent suivies de représailles qui peuvent prendre une tournure ethnique, les gangs de bandits étant généralement composés de Peuls qui s'en prennent à des villages d'agriculteurs d'autres ethnies, lesquels en retour s'attaquent à des campements d'éleveurs peuls sans discrimination. Samedi, des bandits ont attaqué un village pendant la prière de l'aube, tuant 11 habitants de l'ethnie kambari, dont le chef du village, et enlevant un nombre indéterminé de personnes. Et samedi et dimanche, une série d'attaques menées contre des Peuls dans l'Etat du Niger (centre-ouest) ont fait plus de 60 morts, selon une association d'éleveurs. Ces attaques ont été qualifiées par le Haut-Commissariat de "tueries intercommunautaires et attaques de représailles (...) visant des personnes en raison de leur appartenance ethnique supposée".

SpaceX autorisé à lancer un million de satellites pour ses centres de données

Le régulateur américain des télécommunications, la FCC, a autorisé mercredi SpaceX a lancer jusqu'à un million de satellites dans le cadre de son projet de centres de données dans l'espace. Depuis l'an dernier, les projets de centres de données en orbite se multiplient. Outre SpaceX et sa constellation Starmind, Google mène ses propres travaux sous le nom de code Suncatcher et Blue Origin a soumis à la FCC une demande pour son "Project Sunrise". Plusieurs start-up sont aussi en course, notamment Starcloud, qui a déjà fait fonctionner avec succès un processeur de pointe appelé GPU depuis un satellite, fin 2025. Google y est aussi parvenu en octobre. L'autorisation accordée à SpaceX court jusqu'en 2040, selon un document publié mercredi sur le site de la Federal Communications Commission. SpaceX a l'avantage de disposer de ses propres lanceurs, qui ont déjà réalisé des centaines de missions.

EXPRESS- HISTORIQUE



MISE AUX POINGS



« Au vu des prix compétitifs proposés, les importations algériennes [de blé et d'orge] se sont orientées vers trois pays de l'Union européenne, et il en est de même pour le lait en poudre qui figure parmi ces griefs. Cette révision a ouvert la voie à de nouveaux opérateurs, faisant ainsi perdre à la France sa part sur ce marché au profit d'autres pays européens, à leur tête la Roumanie ».

Ahmed Attaf, ministre des Affaires étrangères

MÉTÉO D'ALGER
Samedi 28 novembre 2026
19 °C / 7 °C
Dans la journée : Nuageux
Vent : 12 km/h
Humidité : 54 %
Dans la nuit : Nuageux
Vent : 6 km/h
Humidité : 76 %

Le Courrier d'Algérie
L'INFORMATION AU QUOTIDIEN

HORAIRES DES PRIÈRES
Samedi 18 djoumad el-thani 1448
Dohr : 12h36
Assar : 15h14
Maghreb : 17h36
Îcha : 18h59
Dimanche 19 djoumad el-thani
Sobh : 06h09
Chourouk : 07h40

DROITS DE L'HOMME

Le président Tebboune institue un prix

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a institué un Prix annuel des droits de l'Homme, destiné à récompenser les meilleurs travaux, recherches et initiatives contribuant à la protection et à la promotion des droits de l'Homme ainsi qu'à la diffusion de la culture du respect de ces droits.


Ph : DR

Le premier lauréat bénéficiera d'une récompense financière d'un million de dinars, selon le décret présidentiel n° 26-365 du 16 novembre 2026, publié au dernier numéro du Journal officiel. Cette distinction, attribuée à l'issue d'un concours ouvert aux citoyens algériens résidant en Algérie ou à l'étranger, ainsi qu'aux personnes morales de droit algérien, vise également à renforcer la sensibilisation aux droits de l'Homme et à ancrer leurs valeurs dans les différentes composantes de la société. Les candidatures peuvent être individuelles ou collectives. Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) est chargé d'annoncer l'organisation du concours dans les médias publics et privés, en précisant la nature et le thème des travaux attendus, les conditions de participation ainsi que les délais de dépôt des candidatures. Les dossiers doivent être déposés auprès du secrétariat général du Conseil au moins six mois avant la date de remise du prix, conformément au calendrier établi. Le dépôt peut également s'effectuer par courrier électronique. Le CNDH assure par ailleurs la présélection des candidatures, après vérification de leur conformité aux conditions de participation. Il peut également proposer de sa propre initiative des travaux, recherches ou initiatives présentant un intérêt particulier ou une contribution qualitative dans le domaine des droits de l'Homme, lesquels seront soumis aux mêmes procédures d'évaluation que les autres candidatures.

UNE COMMISSION DE JURY DE 12 MEMBRES

L'évaluation des candidatures est confiée à une commission de jury composée de 12 membres, choisis parmi les compétences et les spécialistes reconnus pour leur expérience dans le domaine de la protection et de la promotion des droits de l'Homme. Cette commission comprend des représentants du ministère de la Justice, du commandement de la Gendarmerie nationale et de la Direction générale de la Sûreté nationale, ainsi que trois enseignants ou chercheurs universitaires spécialisés, proposés par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Elle compte également deux experts algériens auprès d'organisations internationales ou régionales compétentes en matière de droits de l'Homme, proposés par le ministre chargé des Affaires étrangères, deux représentants d'associations nationales actives dans ce domaine, proposés par le ministre chargé de l'Intérieur, ainsi que deux personnalités nationales issues des milieux artistique, culturel ou médiatique, reconnues pour leur contribution à la promotion des droits de l'Homme. Ces dernières sont proposées par le président du CNDH, en concertation avec les ministres chargés de la Culture et de la Communication, selon le cas. Les membres de la commission sont désignés par décision du président du CNDH pour un mandat de deux ans renouvelables. Lors de sa première réunion, la commission élit son président et élabore son règlement intérieur, soumis à l'approbation de l'Assemblée générale du Conseil. Elle peut également faire appel à toute personne qualifiée susceptible de l'aider dans l'évaluation des travaux présentés.

UNE REMISE À L'OCCASION DU 10 DÉCEMBRE

Le prix est décerné chaque année lors d'une cérémonie officielle organisée par le CNDH à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des droits de l'Homme, le 10 décembre. Il comprend un diplôme honorifique et une récompense financière répartie entre les trois premiers lauréats : un million de dinars pour le premier, 700 000 DA pour le deuxième et 500 000 DA pour le troisième.

Les décisions du jury sont prises à la majorité simple des deux tiers des membres présents. Les résultats des délibérations sont consignés dans un procès-verbal signé par le président et les membres présents, puis transmis au président du CNDH au moins 30 jours avant la remise du prix. Ces délibérations ne peuvent faire l'objet d'une révision ou d'un recours. Afin de garantir l'impartialité du processus, le décret impose aux membres du jury le respect des principes de neutralité et d'objectivité, ainsi que la confidentialité des informations relatives aux travaux soumis jusqu'à la cérémonie de remise du prix. Ils sont également tenus de déclarer toute relation avec un candidat susceptible d'influencer leur impartialité. En cas de distinction attribuée à un travail collectif, la récompense financière est répartie à parts égales entre les participants. Chaque candidat ne peut présenter qu'un seul travail, tandis que les lauréats doivent attendre trois ans après leur dernière distinction avant de pouvoir concourir à nouveau. Les personnes récompensées porteront le titre de « Lauréat du Prix du président de la République des droits de l'Homme ». Les travaux primés seront conservés par le CNDH, qui prendra également en charge les récompenses financières ainsi que les frais d'organisation et de remise du prix, sur le budget de ses programmes.

Ania N.

ALLEMAGNE

Une soirée de solidarité consacrée à la cause sahraouie

Le Club universitaire de Chemnitz, en Allemagne, a accueilli récemment une soirée culturelle et de solidarité dédiée à la cause sahraouie, visant à faire connaître ses développements politiques et les violations des droits du peuple sahraoui. La rencontre a réuni des étudiants, des militants et des personnes intéressées par cette question.
La soirée a débuté par la projection du film documentaire « La guerre étouffée et ses réfugiés oubliés », réalisé par le journaliste allemand Michael Unger. À travers cette œuvre, le réalisateur revient sur la lutte du peuple sahraoui et les souffrances des réfugiés, tout en mettant en avant son droit inaliénable et légitime à l'autodétermination et à l'indépendance.
À l'issue de la projection, le représentant du Front Polisario dans les Länder de Saxe et de Bavière, Mohamed Aba El-Dakhil, a présenté une intervention détaillée devant les participants. Il y a retracé les différentes étapes historiques de la lutte du peuple sahraoui, tout en évoquant les derniers développements sur les plans politique, diplomatique et sur le terrain. Le diplomate sahraoui a notamment souligné l'échec des récentes tentatives menées par le Maroc et ses alliés au sein du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale des Nations unies, visant, selon lui, à contourner les résolutions de la légalité internationale ainsi que les principes du droit international. Il a également abordé le bilan de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), mettant en évidence les difficultés persistantes de cette mission à accomplir son mandat fondamental, à savoir l'organisation d'un référendum libre et équitable permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination. En clôture de cette rencontre, Mohamed Aba El-Dakhil a exprimé sa gratitude à l'ensemble des organisateurs et des contributeurs ayant participé à la réussite de cette initiative. Il a salué leurs efforts en faveur de la sensibilisation à la cause sahraouie et de la transmission de la voix du peuple sahraoui au sein des milieux universitaires et de la société civile allemande.

M. Seghilani

TRAGIQUE ACCIDENT À GIZEH

Le président Tebboune présente ses condoléances à son homologue égyptien

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présenté ses sincères condoléances et exprimé sa profonde compassion au président de la République arabe d'Égypte, pays frère, Abdel Fattah Al-Sissi, suite au renversement et à l'explosion d'un camion-citerne transportant du carburant dans le gouvernorat de Gizeh, ayant fait 31 morts et plusieurs blessés. « Excellence, Monsieur Abdel Fattah Al-Sissi, président de la République arabe d'Egypte, pays frère, Excellence et cher frère, C'est avec une immense tristesse et une profonde affliction que nous avons appris la douloureuse tragédie provoquée par le renversement et l'explosion d'un camion-citerne dans le gouvernorat de Gizeh, en Égypte, pays frère, qui a coûté la vie à 31 personnes et fait plusieurs blessés ». Face à ce tragique accident, j'adresse à votre Excellence, ainsi qu'aux familles des victimes, mes sincères condoléances, accompagnées de mes profonds sentiments de compassion, priant Allah Tout-Puissant d'entourer les défunts de Sa vaste miséricorde, de prêter patience et réconfort à leurs proches et d'accorder un prompt rétablissement aux blessés. Je tiens également à vous faire part de la sympathie de l'Algérie, dirigeants et peuple, ainsi que de sa pleine solidarité avec l'Egypte et son peuple frère dans cette pénible épreuve, qui nous a tous profondément affectés. À Allah nous appartenons et à Lui nous retournons, lit-on dans le message de condoléances.

L. Zeggane

SOUS-RIRE

